

LUTTER CONTRE LES INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES EN TUNISIE

UN JOURNAL DES MOBILISATIONS EN 2016 ET 2017

DÉPARTEMENT JUSTICE ENVIRONNEMENTALE



FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX 2017

© FTDES

Lutter contre les injustices
environnementales en Tunisie
Un journal des mobilisations en 2016 et 2017

Photo de couverture (Gabès octobre 2016) gracieusement offerte par Raphaël Bodin

LUTTER CONTRE LES INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES EN TUNISIE

UN JOURNAL DES MOBILISATIONS EN 2016 ET 2017

ZOÉ VERNIN

DÉPARTEMENT JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

FTDES 2017

SOMMAIRE

Introduction générale	7
Kasserine : L'alfa et l'omerta	23
Sfax : « Fermons l'usine pour développer la ville »	37
Kalaa Sghira : Le pollueur porte plainte contre ses victimes	55
Gabès : «La petite Tchernobyl» revendique son droit de vivre	67
Mejel Bel Abbès : Un vaccin pour s'immuniser contre l'absence d'eau potable ?	97
Bassin Minier : «Il faudrait leur dire ce que l'exploitation du phosphate a engendré ici !»	117
Monastir : Epilogue d'une lutte environnementale en Tunisie ?	141
Conclusion	153

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées sur ces nombreux chemins en Tunisie, et qui ont consacré du temps à partager avec moi leurs expériences, leurs espoirs, ainsi que des moments d'amitié.

Je salue leur dévouement pour ces causes essentielles, leur sens du collectif et leur courage. Ces rencontres ont profondément marqué le sens de mon engagement.

Parmi les témoignages recueillis dans ce livre, j'aimerais rendre un hommage deux activistes qui nous ont tragiquement quitté cette année : Nader Chkiwa du quartier de Chott Essalem à Gabès et Mohamed Abdelmoulah originaire de la région de Sfax.

Je remercie mes amis de l'Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) ainsi que de l'association Echanges et Partenariats pour la chance qu'ils m'ont donné de partir et de m'accompagner même à distance, tout au long de cette année.

Je remercie aussi mes ami-e-s les plus proches, pour leurs relectures attentives et leurs conseils avisés.

AVERTISSEMENT

Ces articles ont été écrits à différents moments de l'année 2016-2017 et ont été initialement publiés sur le site du FTDES, de l'AITEC et sur le blog Vues d'Europe et d'ailleurs.

Ces articles visent à retranscrire sous une forme libre et diverse les injustices environnementales en Tunisie telles qu'elles sont vécues et combattues. Ainsi, cet ouvrage vise à faire connaître des mobilisations et des problématiques ayant pu depuis évoluer au fil du temps.

INTRODUCTION GÉNÉRALE



Dans les environs de Sejnan, à quelques kilomètres d'un des plus grands barrages du nord-ouest de la Tunisie, les habitants parcourent une heure à pied pour accéder à une source d'eau potable.

Il est difficile de donner une définition générique des mouvements « environnementaux » tant ces mouvements en Tunisie recouvrent des réalités différentes. Ils recouvrent des luttes et initiatives très diverses qui pourraient s'inscrire dans de multiples catégories : « écologiques » ou « pour une justice environnementale et/ou climatique », « contre l'extractivisme et/ou le productivisme », voire aussi « contre le capitalisme et/ou le néo-colonialisme »¹. Néanmoins, il est rare que ces mouvements locaux en Tunisie formulent leur lutte en ces termes. Ces mouvements semblent davantage faire écho aux aspirations de la révolution tunisienne il y a maintenant six ans : « la dignité, le pain et la justice sociale ». La démocratie aussi. Ces mouvements sociaux dénoncent ainsi de manière générale des injustices socio-économiques relatives à l'exposition disproportionnée et non égale de certaines populations aux dégradations, privations ou risques environnementaux. En d'autres termes, sont défendues des nécessités écologiques, dans la mesure où elles

constituent des conditions indispensables pour vivre dignement, et pour accéder à des moyens de subsistance. Dans ce sens, les problématiques environnementales qui animent ces mouvements, mettent en péril des droits fondamentaux et sont directement reliées aux inégalités sociales et économiques.

Ces analyses s'appuient principalement sur des entretiens avec des acteurs des mouvements et des visites de terrain réalisés en 2016 et 2017 à Kasserine, Siliana, Ksibet Mediouni, Redeyef (Sections locales du FTDES), Metlaoui, Sfax, Kerkennah, Gabès, et Kalaa Sghira. Elle emprunte aussi les données de l'Observatoire Social Tunisien (OST) du FTDES de l'année 2015 et du premier semestre 2016, ayant répertorié les mouvements « environnement » selon « la localité, les raisons du mouvement, la date du début du mouvement, le lieu de l'action, les groupes impliqués, les modes d'actions employés, les principales revendications, les cibles, des observations et aboutissements ». Des revues de presses sur « l'environnement » réalisées par le FTDES pour l'année 2015 et 2016 ont aussi été des sources d'informations utiles. Des présentations ont nourri et inspiré ces analyses pour leur approche transversale des mouvements relatifs à l'environnement en Tunisie : celle de Mounir Hassine lors d'une visite à de la section locale du FTDES à Ksibet Mediouni le 17 octobre 2016, mais également celles des intervenants du 27 et 28 mai 2016 au Forum Maghrébin pour une justice sociale et climatique². Enfin, d'autres lectures ont pu aussi alimenter cette réflexion, telle que « L'écologisme des pauvres » de Joan Martinez Alier, et aussi de nombreuses de discussions informelles au fil des rencontres.

Cette introduction vise dans un premier temps à mettre en perspective des mouvements nombreux et divers qui existent en Tunisie afin d'identifier les principaux enjeux stratégiques et organisationnels de ces luttes. Cette première analyse suit ainsi le canevas « Luttes, Militants, Dynamiques, Réponses des pouvoirs » de l'article de Luiza Toscane « Révolutions arabes et Environnement : « Le peuple veut l'eau au robinet »³ (2015).

Dans un deuxième temps, ce panorama sera complété par sept articles ayant vocation à documenter de manière plus approfondie des formes

d'actions collectives sur l'environnement et des problématiques de justice environnementale qui existent sur les territoires de Kasserine, Sfax, Sousse et Gabès, Gafsa et Monastir.

En conclusion, la portée de ces mouvements vis-à-vis du contexte national, régional et international, sera interrogée tant sur le plan des politiques que des mobilisations.

Précisons, qu'il s'agit ici moins de s'intéresser aux campagnes ou actions portées par la société civile – en référence ici, essentiellement aux organisations non-gouvernementales (ONG), qu'aux dynamiques ancrées sur un territoire quotidiennement partagé, embrassant plus largement les populations et résultant d'initiatives moins structurées.

Les luttes

Certains mouvements luttent pour l'accès aux ressources naturelles, d'autres pour contester les modes de gestion ou de protection des ressources naturelles. Accaparement, surexploitation, pollution de l'eau, de l'air ou de la terre et de leurs ressources sont ainsi les causes principales des mobilisations, notamment pour les atteintes et menaces que les dégradations environnementales représentent vis-à-vis des besoins essentiels et de la santé des populations.

L'Etat, les autorités locales ou certaines agences nationales peuvent également être tenus responsables pour les injustices générées par leurs politiques, notamment concernant la fourniture et la gestion des services de base : l'année 2016 a ainsi vu un nombre important de mouvements revendiquant l'accès ou la qualité de l'eau aux services de distribution (la SONEDE⁴, vis-à-vis « des révoltes de la soif » notamment⁵) ou d'assainissement (l'ONAS⁶, comme c'est le cas partout en Tunisie, et à titre d'exemple à Kasserine en 2015⁷).

On a également vu se développer des mouvements contre la pollution des déchets, et en particulier des décharges anarchiques, qui visent en particulier l'Agence Nationale de Gestion des Déchets : un peu partout en Tunisie (Grand Tunis⁸, Sidi Bouzid, le Kef, Nabeul, etc. – données de l'OST), et notamment un mouvement important sur de l'île de Jerba⁹ depuis 2014.

Il y a enfin les conflits sociaux relatifs à l'accès aux ressources et plus particulièrement dérivant de la gestion des terres domaniales (propriétés de l'Etat), comme c'est le cas de la lutte emblématique des habitants et agriculteurs de Jemna¹⁰ en 2016. Pendant la révolution en 2011, l'occupation puis l'exploitation de terres et fermes domaniales par des paysans en Tunisie, leur a permis d'arracher des droits spoliés successivement par la colonisation, puis par la dictature qui les avaient concédés plutôt à des opérateurs privés peu soucieux du développement local. Aujourd'hui, l'usage de ces terres par les paysans sont considérées comme « illégitimes » aux yeux du gouvernement.

Ainsi les comptes bancaires de l'association de défense des oasis de Jemna qui réinvestissait le revenu des récoltes dans les infrastructures du village, ont été gelés. Le sit-in de paysans observé au lendemain de l'expulsion de terres agricoles à Beja par la direction générale des forêts en 2015, en est un autre exemple (données OST).



Mobilisation le 30 juin 2017 à Gabès contre la pollution du Groupe Chimique Tunisien

Certains mouvements ciblent la responsabilité du secteur public dans le cadre de ses activités marchandes : le Groupe Chimique Tunisien pour ses activités d'extraction, lavage et transformation du phosphate à Sfax, Gabès et la région de Gafsa principalement. Bien que la pollution affecte toutes les composantes des écosystèmes locaux, et qu'elle soit très élevée, les contestations s'avèrent plus vives et les mouvements plus structurés, sur les territoires de transformation du phosphate pour les fumées et les déchets – « phosphogypses » – que l'activité engendre (mobilisations à Sfax et Gabès en particulier, et Mdhilla près de Gafsa).

Les mouvements dénoncent également les impacts environnementaux d'activités économiques privées. Dans le secteur industriel, il y a les usines de textiles qui sont la cible des mouvements contre la pollution de la baie de Monastir depuis 2006¹¹, une usine d'aluminium à Bouficha¹² près d'Hammamet en 2016, de plâtre près de Tataouine¹³ en 2016, ou une briqueterie à Kalaa Sghira près de Sousse depuis 2015. Le secteur des hydrocarbures, particulièrement investi par les multinationales, fait également l'objet de contestations locales : en 2016 s'est formé un mouvement à Menzel Bourguiba¹⁴ près de Bizerte pour dénoncer la pollution induite par le transport de charbon pétrolier ; plusieurs manifestations ont eu lieu en 2015 et 2016 à Ouled Khalifa près de Mahdia pour dénoncer les impacts environnementaux des champs pétroliers (données OST) ; et une manifestation de pêcheurs sur l'île de Kerkennah¹⁵ a été organisée en 2016 suite à une marée noire provoquée par des exploitations offshore. Dans ce sens, on peut également citer pour mémoire le mouvement d'agriculteurs et d'habitants d'Ouled Nsir près de Kairouan¹⁶ en 2013, qui s'était érigé contre les activités d'exploration suite aux tremblements (beaucoup de bruit et des fissures aux maisons), aux nombreuses coupures d'eau potable, et aux pollutions des eaux et des sols agricoles.

A ce stade, il faut souligner que les mouvements appellent en priorité une action des autorités publiques (de résolution, de contrôle ou de sanction), les sources des nuisances ayant tendance aussi à se cumuler et s'aggraver mutuellement : le cas des pollutions relatives aux eaux usées est bien souvent la résultante à la fois d'abus des acteurs économiques

(déversement illégal) et de carences des services publics d'assainissement par exemple. L'expertise citoyenne réalisée dans la baie de Monastir¹⁷ l'illustre bien, s'agissant des industries textiles et des services de l'ONAS.

Les déterminants de l'injustice peuvent être ainsi tout à la fois politiques, économiques, technologiques, sociaux et « naturels ». Dans les villes du Bassin minier, la surexploitation et la pollution de l'eau par la Compagnie de phosphate de Gafsa sont ainsi perçues comme une prédation d'une ressource rare, dans la mesure où les coupures d'eau potable destinée aux ménages sont régulières et de longue durée, et où la région connaît des phénomènes de sécheresse et de désertification très avancés.

Ainsi, selon les luttes et les territoires urbains ou ruraux, côtiers ou intérieurs, les revendications peuvent connaître différentes ascendances, priorités, ou évolutions. À Sfax par exemple, la lutte contre la pollution s'est engagée non seulement sur le droit à un environnement sain, mais s'est étendue à des préoccupations plus générales sur le cadre de



Aux environs du Bassin minier, l'oued disparaît sous les effets cumulés des boues dues au lavage du phosphate et de la sécheresse.

vie, l'aménagement de la ville, etc¹⁸. À Gabès où la pollution détruit la biodiversité autrefois exceptionnelle de son golfe maritime et de son oasis littorale, les mouvements dénoncent les atteintes graves à la santé des habitants, les pertes d'emplois dans la pêche et l'agriculture, et la disparition d'un patrimoine constitutif de l'identité du territoire¹⁹. Dans le bassin minier, les militants dénoncent les impacts écologiques du secteur du phosphate pour ce qu'ils génèrent comme problèmes de santé et d'accès à l'eau potable. Mais ils tiennent ces impacts pour également responsables de l'absence d'investissement alternatif qui permettrait d'augmenter et diversifier les sources d'emplois, emplois désespérément attendus dans cette région.

Dans ce sens, les revendications des mouvements sont empreintes de références aux disparités régionales, ce qui se justifie particulièrement dans les régions intérieures souffrant de graves insuffisances en matière d'infrastructures. A Sfax, à Gabès et dans le Bassin minier, les références au « sacrifice » socio-environnemental de ces régions qui connaissent les pollutions liées au secteur du phosphate, sont récurrentes et se construisent en rapport aux régions du Sahel notamment, « préservées voire privilégiées » par la priorité donnée à l'agriculture et au tourisme. Enfin, les mouvements dans leur ensemble identifient et posent des problématiques plus structurelles telles que la corruption, l'absence de transparence et de concertation des autorités publiques.

Les militants

De manière générale, la composition des mouvements est hétérogène : ils peuvent être dans la grande majorité des cas définis comme « des mouvements d'habitants », bien que d'autres se présentent comme « des mouvements de citoyens ». Cela peut s'expliquer par le fait que l'injustice environnementale a une assise territoriale : les fumées et pollutions, les coupures d'eau potable, distinguent ainsi rarement les victimes selon leurs origines sociales, leurs milieux professionnels, leurs conditions d'âge ou leurs opinions politiques. A noter que certains mouvements peuvent se distinguer par la forte présence de jeunes (Stop pollution à Gabès), ou de professions qualifiées (à Sfax, beaucoup d'hommes d'affaire, d'ingénieurs,

de médecins), sans doute en partie lié à la composition « des initiateurs et/ou noyaux durs » des mouvements.

Toutefois, il s'avère très souvent que l'usine, la décharge polluante, ou le manque d'accès à l'eau touchent davantage les quartiers populaires ou les régions défavorisées ; que les travailleurs dont la santé et l'emploi sont les plus menacés sont les ouvriers de ces mêmes usines, les petits pêcheurs et agriculteurs²⁰.



A Metlaoui dans le Bassin minier, l'unité de lavage du phosphate a maintenant plus de cent ans. Située au cœur de la ville, l'état du matériel et son fonctionnement expose directement les travailleurs et les habitants aux risques et pollutions de l'air, de l'eau et de la terre.

Ainsi les mouvements peuvent résulter d'une convergence : à Gabès par exemple, le quartier de Chott Salem qui est en première ligne des pollutions du Groupe chimique tunisien dispose d'un mouvement d'individus et d'associations autonome, qui rejoint régulièrement le mouvement Stop Pollution à l'échelle de la ville.



Le 20 mars 2017, la marche dans le cadre de la campagne « Seker Lamssob » (« Fermez les canaux de déversement ! » – de phosphogypses dans la mer) a été organisée à l’initiative d’organisations et d’habitants principalement de Chott Salem.

Il est néanmoins très rare que les travailleurs des usines rejoignent ou jouent un rôle actif dans les mouvements. D’ailleurs, les sections locales de l’Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) se présentent plutôt comme les adversaires des mouvements que leur allié. Les impératifs économiques sont systématiquement présentés par les pouvoirs comme prioritaires et donc incompatibles avec les revendications environnementales : par ricochet, les emplois en dépendent aussi.

Les travailleurs et l’UGTT défendant la sauvegarde de l’emploi, se positionnent donc par incidence contre le mouvement. En février 2017, le sit-in « Yezzi » (ça suffit !) organisé par le mouvement sfaxien devant le gouvernorat, « côtoie » le sit-in organisé en réaction par les travailleurs de l’usine polluante, à quelques mètres, avec l’appui de l’UGTT.



Le 8 mars 2017 à Sfax : à quelques mètres l'un de l'autre, le sit-in pour fermer l'usine polluante (photo à gauche), et le sit-in pour défendre les emplois dans l'usine (photo à droite)

La section gabésienne de l'UGTT est en cela une exception quand elle soutient le mouvement au nom des conditions de santé et de sécurité des travailleurs. En octobre 2016, l'UGTT et le mouvement Stop pollution se sont d'ailleurs rassemblés en hommage à Abdelkader Zidi, un travailleur décédé quelques jours plus tôt dans la zone industrielle sous les effets d'une fuite de fumées toxiques.

Enfin, ils s'inscrivent ou interagissent de manière variée avec la société civile locale ou nationale : certains mouvements n'ont aucun lien, d'autres résultent en partie d'une coalition d'organisations locales (Sfax, et Kalaa Sghira par exemple) ou bien de la réunion horizontale d'activistes actifs dans d'autres associations (Stop Pollution à Gabès). Les militants associatifs qui gravitent autour ou soutiennent les mouvements peuvent faire partis des sections locales de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, des associations locales diverses mais généralement à fortes dimensions environnementales, ou bien des associations se projetant sur tout le territoire national. Ces dernières peuvent être d'ailleurs «spécialisés en environnement» ou non.

Au-delà des associations locales, elles sont peu nombreuses à se solidariser aux mouvements, et de manière générale à appréhender la cause environnementale sous l'angle d'une lutte à la fois populaire et politique. Et bien que certaines se spécialisent dans des activités de plaidoyer vis-à-vis de lois ou de stratégies nationales, elles laissent le « terrain » à une grande majorité d'associations privilégiant une vision et des objectifs complémentaires, mais davantage «développementalistes»

(planter des arbres, recycler des déchets), et une approche parfois davantage « descendante » (consistant à « mettre l'expertise au service de la sensibilisation citoyenne »).

Enfin, certains mouvements invitent des élus ou militants de branches locales des partis politiques (Sfax et Kalaa Sghira) quand d'autres sont peu ou non marqués par un dialogue ou une coordination avec les partis politiques.

Dynamiques des mouvements

Les mouvements se distinguent également par leur forme et leur durée dans le temps : ils peuvent être très structurés ou spontanés, et donc se maintenir ou plutôt s'inscrire dans une perspective de pression sociale immédiate (réaction à un fait inhabituel, comme une coupure d'eau ou un accident).

Les dynamiques des mouvements dépendent d'ailleurs fortement du niveau et du modèle de développement du territoire, et dans ce sens, d'autres mouvements locaux. Selon divers témoignages, la lutte est plus difficile à mener quand elle coexiste avec des mouvements forts pour des droits économiques et sociaux. La marée noire générée par la société TPS qui a touché les activités de pêche de Kerkennah en 2016 est intervenue dans une actualité charnière du mouvement des diplômés-chômeurs qui bloquaient la société Pétrofac pour accéder à la régularisation de leur situation et obtenir des fonds pour le développement de l'île. Dans le Bassin minier qui connaît parmi les plus forts taux de chômage, les mouvements contre la pollution peinent à gagner de l'ampleur pour s'attaquer aux impacts environnementaux d'une activité source rare voire unique d'emploi : c'est une certaine rivalité qui existe entre les mouvements, leurs droits revendiqués pouvant être perçus (construits) comme exclusifs les uns des autres. À Kasserine, certains considèrent que ce sont les mêmes raisons qui expliquent l'absence totale de mouvement contre les pollutions catastrophiques d'une société étatique de production de pâte à papier¹⁹. À contrario, dans une région plus prospère comme à Sfax où le mouvement gagne en mobilisation d'année en année, il ne s'agit pas seulement de réclamer la dépollution, le respect des lois ou la mise à niveau environnementale, mais littéralement la fermeture de l'usine polluante.



A Kasserine, l'une des régions les plus marginalisées, la crainte que les revendications environnementales entraînent la perte des emplois à la fois dans l'usine polluante et dans l'agriculture, explique selon plusieurs témoignages l'absence de mouvement, et ce malgré une pollution manifeste de l'eau, de la terre et de l'air.

Ainsi selon la problématique environnementale, les territoires et les militants, les stratégies des mouvements diffèrent. Les interlocuteurs comme les échelles d'interpellation du politique varient (ministère de l'environnement ou des mines et de l'énergie par exemple, le gouvernorat voire la municipalité), pour accéder à une résolution immédiate ou à des négociations, presser une décision ou la concrétisation d'une promesse non tenue. Les revendications peuvent être en cela sommaires (consistant à faire cesser l'injustice), ou assorties de revendications supplémentaires voire de propositions d'alternatives (plus rare).

Les moyens d'action sont donc tout aussi pluriels : sont organisés des manifestations la plupart du temps ; des sit-in devant l'usine, les autorités publiques locales (gouvernorat) ou devant le théâtre municipal de l'avenue Bourguiba à Tunis ; le blocage de routes/ chemin de fer ou même de l'usine polluante ; des grèves générales ; l'occupation d'espaces (les plages à Sfax par exemple) ; ou tout simplement la pétition ou l'appel médiatique (communiqué, campagnes sur réseaux sociaux, etc.). Certains

mouvements ont déposé des plaintes auprès de l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), et d'autres ont recouru à la justice des tribunaux.

Il existe très peu de coordination ou d'initiative de de solidarité entre ces mouvements locaux. Certaines initiatives ont pu être rassembleuses, voire constitutives de mouvements : c'est le cas de la manifestation contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste devant le Parlement en octobre 2012 (puis du Collectif STOP au gaz de schiste en Tunisie).

Certains entretiennent toutefois des liens avec des dynamiques internationales : comme c'est le cas du mouvement contre la pollution de Monastir ou du mouvement Stop Pollution de Gabès, présents à des événements tels que les Forum Sociaux Mondiaux et au sein des espaces alternatifs organisés en parallèle des Conférences des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21 et 22 notamment).

Réponses des pouvoirs et des pollueurs

Quand les mouvements ne sont pas ignorés, ils peuvent faire face à la répression. À Djerba, des manifestants ont été gravement blessés en 2012 suite à une intervention violente de la police, et quatre jeunes furent arrêtés et incarcérés en 2014²⁰ : un an plus tard, le mouvement manifestait encore pour leur libération (données de l'OST). Dans le bassin minier, des jeunes d'El Berka ont été condamnés jusqu'à dix ans de prison²¹ pour avoir protesté contre la pollution et l'accaparement de l'eau par la Compagnie de Phosphate. Cette criminalisation des mouvements et des activistes va de pair avec une faible couverture médiatique, la presse étant rarement favorable à leurs revendications. Certains reliquats de despotisme surviennent parfois des pollueurs eux-mêmes : c'est le cas à Kalaa Sghira où le propriétaire de l'usine a déposé plusieurs plaintes contre les activistes, notamment pour « utilisation de rapport aux informations falsifiées » bien qu'il s'agisse en l'occurrence d'un rapport public.

Certains moyens plus pernicieux visent à faire pression ou décourager les mouvements. En octobre 2016 à Gabès, des autorisations administratives de principe ont été retirées au dernier moment pour empêcher l'organisation d'un forum sur l'environnement par le mouvement Stop

Pollution, dans le cadre de l'escale tunisienne de l'Odysée Ibn Battûta. Des militants dénoncent aussi les pratiques clientélistes consistant à recruter des activistes chômeurs dans « les sociétés de l'environnement » (structure aux emplois souvent fictifs, financée à l'origine par le Groupe Chimique Tunisien, puis élargie aux autres pollueurs locaux), ou à financer des associations locales afin de s'assurer certaines compromissions vis-à-vis de leurs revendications environnementales.

Enfin, si les autorités ouvrent un dialogue à l'échelle locale, elles sont souvent impuissantes, les compétences restant très centralisées. Les négociations avec les ministères peuvent enfin s'avérer laborieuses du fait des différents remaniements ministériels, mais souvent par un manque avéré de volonté politique. Ainsi les procédures engagées et les promesses aboutissent rarement à l'éradication totale du problème. Suite aux revendications des mouvements de la région de Monastir (depuis 2006), si les travaux de dépollution de la baie viennent de débuter en 2017, aucune des solutions aux causes structurelles des problèmes n'a été jusqu'ici mise en place (installation d'une nouvelle station d'épuration, système de récupération, traitement et réutilisation des eaux usées des industries textiles). Certaines solutions peuvent d'ailleurs viser davantage la fin des protestations : à Kalaa Sghira par exemple, l'ANPE a assigné l'usine polluante à élever la hauteur de ses cheminées et à les équiper de filtres à manches, mais sur place les militants doutent très fortement de l'installation prochaine ou de l'efficacité des dispositifs. Enfin, certaines solutions avancées consistent à la délocalisation de la pollution et à l'émergence d'autres conflits sociaux. C'est le cas de l'usine SIAPE à Sfax dont les activités seraient potentiellement déplacées à Mdhilla près de Gafsa : en réaction, une manifestation a ainsi eu lieu là-bas en janvier 2016 pour s'opposer à ce projet de transfert (données OST). Les habitants d'Oudref (17 km de Gabès) ont manifesté dernièrement en février 2017 en protestation contre le stockage prévu des déchets du phosphate – les phosphogypses – actuellement déversés dans la mer à Gabès près du quartier de Chott Salem. Ces décisions sont non seulement des fausses solutions pour l'environnement, mais elles retardent ainsi les possibilités de solidarité entre mouvements (Sfax et Mdhilla), les menaçant même de division (les mouvements de Gabès).

Notes

1 Pour un « kaléidoscope » de notions et de concepts associés aux luttes environnementales, notamment au Maghreb, il est possible de lire la synthèse du Forum Maghrébin pour une justice sociale et climatique « Sur les jalons d'une lutte et d'une « culture » militante », Zoé Vernin, Août 2016, blog Vues d'Europe et d'ailleurs : <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/?p=9163>.

2 Actes du Forum Maghrébin pour une justice sociale et climatique : <https://ftdes.net/rapports/fmjsc2016.pdf>.

3 <http://taharour.org/?revolutions-arabes-et-environnement-le-peuple-veut-l-eau-au-robinet>.

4 La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.

5 M. El Bouti « L'Observatoire Tunisien de l'Eau met en garde contre une «révolte de la soif» », aout 2016, Huffpost Tunisie.

6 L'Office National de l'Assainissement.

7 Y. N. M., « Kasserine : Des citoyens manifestent contre la détérioration de l'environnement », avril 2015, Kapitalis.

8 Page du site de Nomad 08 : <https://nomadredeyef.carto.com/me>.

9 N. El Houda Chaabane, « La décharge de Borj Chakir : Mirage de la « vie décente pour tous », mars 2015, Nawaat.

10 H. Chennaoui, « Des ordures pourrissent la vie des Djerbiens ! », juillet 2014, Nawaat.

11 V. Szakal, « Gestion de l'oasis à Jemna, un projet contre la politique de l'Etat », Sept 2016, Nawaat.

12 N. Akari, « Pollution : Baie de Monastir à Ksibet El Mediouni, un «triangle de la mort» », sept 2013, Nawaat.

13 « Bouficha : Des protestataires bloquent la route nationale N°1 », sept. 2016, Jawharafm.

14 « Sit in dans la localité de Ouadi Al Ghar contre la pollution », sept 2016, Directinfo.

15 « Menzel Bourguiba : Les habitants révoltés contre la pollution », mai 2016, Webdo.

16 H. Hamouchène, « Au large de la Tunisie, l'archipel des Kerkennah souffre des effets du changement climatique, de l'industrie pétrolière et de la répression », juin 2016, Observatoire des multinationales.

17 S. Sbouai, « Kairouan : Un forage pétrolier provoque la colère des habitants », Juillet 2013, Nawaat.

18 « Le désastre écologique de la baie de Monastir, 2013, FTDES : <http://ftdes.net/rapports/desastreecologiqueMonastir.pdf>.

19 Concernant les paysans, bien que « leurs actions revendicatrices se soient

intensifiées et généralisées dans tout le pays depuis décembre 2010 » (pour le droit d'accès à la terre, à l'eau d'irrigation, etc.), elles resteraient encore invisibles : lire l'article d'Habib Ayeub « Le Rural Dans la Révolution en Tunisie : Les Voix inaudibles », Septembre 2013, blog Dimmer : <https://habibayeb.wordpress.com/2013/09/28/le-rural-dans-la-revolution-en-tunisie-les-voix-inaudibles/>.

20 N. Bouabid, « Quatre jeunes incarcérés, victimes de la crise des déchets à Djerba », février 2015, Kapitalis.

21 H. Chennaoui, « EL Berka : l'exemple parfait de la marginalisation du bassin minier ! » Juillet 2014, Nawaat.



KASSERINE : L'ALFA ET L'OMERTA



Le 6 décembre 2016

Kasserine est la première région dans laquelle je suis venue rencontrer et discuter des problématiques environnementales. Ce point d'entrée me semblait pour Kasserine quelque peu insolite étant donné l'acuité des injustices socio-économiques qu'elle abrite et qui font sa triste réputation en Tunisie.

Cas d'école tunisien sur la mise sous silence des injustices environnementales ? Peut-être aussi portent-elles d'autres noms. Ce fut un cas d'école – tout court – sur ce que nous dit l'état de l'environnement d'un territoire : il reflète et aggrave les situations de grande vulnérabilité, et révèle de manière générale les logiques d'une gouvernance viciée par les recherches de profit et les abus de pouvoir.

Aller Tunis-Kasserine (par Siliana) : l'environnement peut sûrement attendre

Je profitais du départ d'un ami qui se rendait à Kasserine pour suivre l'avancée d'un audit citoyen qu'avaient engagé des associations et militants locaux avec la section kasserinoise du FTDES. Cet audit

ciblait le blocage du projet de transformation du service d'urgence de l'hôpital régional – dans un état actuellement catastrophique¹- en service hospitalo-universitaire.

Avec une impatience assez singulière, je regardais perplexe, défiler les paysages à travers la vitre du bus. Leur splendeur et leur lumière transigeaient avec les pensées que j'avais pour ma destination finale, et pour ce que j'allais y faire sur la question de l'environnement.



Kasserine est en effet une des régions intérieures les plus défavorisée de Tunisie. Dans mes lectures et conversations sur Kasserine, elle sonne toujours « miskina », à la fois pauvre et victime. Beaucoup de chiffres peuvent l'attester mais un seul suffirait : elle est ainsi classée 24ème sur 24 régions en 2012 selon un indicateur de développement régional (renseigné par l'Etat) qui s'intéresse à la qualité de vie, la santé, l'éducation, l'emploi, etc. Les activités de contrebande à la frontière algérienne ont fortement prospérées ces dernières décennies. Ainsi érigées en économie de la survie, elles ont été longtemps socialement acceptées par la population et « tolérées » par l'Etat qui d'ailleurs n'était guère étranger aux bénéfices de cette « rente frontalière² ».

Comme d'autres régions déshéritées de la Tunisie, Kasserine sort aussi en décembre 2010 pour exprimer sa colère contre Ben Ali et son système qui ne lui garantit ni le développement ni la dignité. Avant la chute du régime le 14 Janvier 2011, plusieurs kasserinois tombent tragiquement sous les balles de la police et de l'armée. Ces épisodes meurtriers ont fait ainsi de Kasserine un des bastions de la révolte les plus violemment réprimés, une région martyre de la révolution.

Au lendemain de la révolution, Kasserine se constitue « région victime »³

dans le cadre du processus de justice transitionnelle engagé par la Tunisie afin de dévoiler la vérité, reconnaître et réparer les préjudices subis par des individus ou des groupes d'individus de 1956 à 2013. Le dossier, vise ainsi à démontrer que la région a été victime d'une marginalisation organisée par l'Etat, en l'occurrence d'une exclusion socio-économique. Pour le prouver, des indicateurs socio-économiques ont été définis pour comparer ceux de Kasserine aux moyennes nationales ou à celles d'autres régions. Les résultats qui constatent l'injustice régionale sont accablants, notamment en matière de chômage quand le taux s'élève à 26,2% à Kasserine pour une moyenne nationale de 17,6%. Aujourd'hui, le dossier est toujours en cours de traitement par l'Instance Vérité et Dignité (IVD) et il est encore difficile d'en connaître l'issue voire les modalités de réparation. Néanmoins Kasserine a été la première à ouvrir la voie à une reconnaissance des « régions victimes » en Tunisie, et une des pionnières dans le monde à se saisir de la justice transitionnelle pour des motifs socio-économiques⁴.

En attendant, la situation sur place ne s'est pas vue améliorée depuis 2011, ce qui a laissé le temps et la place à la désillusion. Le sentiment que la révolution et ses martyrs n'ont rien changé pour Kasserine est largement partagé et continu d'être exprimé par les mouvements locaux. Les sit-in notamment devant le ministère de l'emploi ou le gouvernorat de Kasserine ont ainsi été sans cesse reconduits jusqu'à aujourd'hui. En signe de protestation et contre l'indifférence, le désespoir a poussé plusieurs fois des chômeurs à entamer des grèves de la faim, à se coudre la bouche, annoncer ou même tenter des suicides collectifs qui encore récemment ont mis en danger plusieurs vies⁵.

Le 16 janvier dernier, Ridha Yahyaoui un jeune diplômé chômeur de Kasserine, meurt tragiquement électrocuté devant le siège du gouvernorat après être monté sur un poteau électrique pour crier sa colère. Ridha avait le jour même été retiré d'une liste de recrutement sans explication, alors que le gouvernorat concrétisait enfin ses promesses d'embauche⁶. Au lendemain du décès de ce nouveau martyr du chômage et de la corruption, la ville et la région en deuil s'embrasent et des manifestations s'enchaînent les jours suivants⁷ non seulement à Kasserine, mais aussi dans le gouvernorat voisin de Sidi Bouzid et au Grand Tunis. Il y aura des heurts avec la police faisant encore une fois plusieurs blessés. Le ministère

de l'intérieur ne tardera pas quatre jours plus tard à décréter un couvre-feu de nuit⁸, sur fond d'état d'urgence en Tunisie relatif à la menace terroriste.

En Tunisie, l'état d'urgence a été souvent un prétexte opportun pour « encadrer » ou contraindre les mouvements sociaux dans un contexte postrévolutionnaire puis post-attentats. Selon plusieurs témoignages, à Kasserine particulièrement cet argument d'autorité va bon train. Il est davantage rendu possible étant donné la cohabitation très concrète du territoire avec le risque terroriste. Depuis quelques années en effet, des affrontements réguliers ont lieu dans ses montagnes entre les forces militaires et des cellules terroristes. Kasserine est donc une nouvelle fois et doublement victime : du terrorisme qui a déjà provoqué la mort de civils, mais vraisemblablement aussi de l'instrumentalisation de ces enjeux sécuritaires pour contenir les expressions contestataires.

A travers la vitre du bus, je crois que j'essayais à ce moment-là de déceler dans ces panoramas des signes qui me rassureraient quant au sens principalement convenu de ma visite à Kasserine. Je m'interrogeais sur l'intérêt d'appréhender ses douleurs et leurs causes légitimes à travers le miroir de son environnement. Mais la route était sans indice, magnifique, et à l'inverse ces paysages naturels nus d'habitation et d'homme offraient des horizons de possibilités. Les couleurs sont même devenues roses avant que la nuit tombe à notre arrivée à Kasserine...

Le lendemain, je rencontre Amen, qui est à la fois journaliste et coordinateur local du FTDES. Il me raconte un peu la situation à Kasserine et ses problématiques toutes emmêlées. Sur l'environnement, effectivement aucun mouvement ne s'organise bien que les problèmes existent et qu'ils sont bien connus de tous. Plus qu'un point d'entrée donc, l'environnement est un des visages de la marginalisation kasserinoise.

Une allégorie de la désintégration régionale : une décharge unique et sauvage qui brûle

Nous partons du centre-ville en direction d'une décharge sauvage dont Amen m'avait parlé juste un peu plus tôt dans le café. À peine à un kilomètre des premières habitations, l'air devient irrespirable à mesure que l'on s'approche de cette grande étendue qui, à première vue, évoque la décomposition et le chaos.

Entassés et brûlés à ciel ouvert, les déchets tapissent une terre aride tantôt colorée par les plastiques, tantôt noircie par les cendres.



Il y en a de toutes sortes qui forment des amas dispersés d'environ deux mètres de haut. On distingue dans ces masses putrides des déchets ménagers et médicaux et des cadavres de bétail malade. Amen me parle de la détérioration des sols et de la dégradation de la végétation mais aussi de la contamination de l'eau du canal qui passe en contre-bas. Il m'évoque aussi des problèmes sanitaires liés à la pollution de l'air mais aussi à la propagation de maladies par les animaux qui viennent s'y nourrir. Et ce n'est pas le seul endroit de la ville où sont laissés les déchets au sort de l'environnement, faute d'autres solutions.

Une étude réalisée conjointement par la Banque Mondiale et le Ministère de l'environnement en 2012-2013 a pourtant déjà pu acter l'absence totale de décharge publique dans tout le gouvernorat de Kasserine. Une deuxième étude par la suite aurait identifié en 2013-2014 un emplacement potentiel pour une décharge contrôlée, impliquant notamment le gouvernorat, la municipalité, le ministère de la santé et de l'environnement. La faisabilité d'une décharge en périphérie de Kasserine aurait été par la suite validée par une étude mais qui n'a pas été publiée selon Mohamed, un kasserinois que je rencontrerai le lendemain. Bien renseigné sur les projets du gouvernorat, il y a en effet travaillé quelques

années avant d'être suspendu puis muté pour avoir dénoncé certaines affaires de corruption. D'après lui, le blocage du projet de décharge resterait aujourd'hui « financier », du moins officiellement.

Un emblème des injustices multiples et des dilemmes : L'usine Alfa prend en otage la ville

On reprend la route en direction du centre ville. On s'arrête au niveau d'un pont sous lequel coule l'oued Andlou. Il irrigue les terres agricoles environnantes notamment les oliveraies que nous venons de traverser.



L'odeur chimique qui en émane donne le ton à sa couleur jaunâtre. Et c'est du chlore entre autres, qui blanchit le lit du cours d'eau. Amen m'explique qu'y sont déversées les eaux usées non traitées d'une usine au centre-ville. Auparavant, il y avait aussi du mercure avant que son usage en Tunisie soit interdit en 1998.

Une étude réalisée par l'association SOS Bîaa a récemment mesuré la gravité de cette pollution dans le gouvernorat de Kasserine : le taux de mercure dans 11 points d'échantillonnage est toujours 70 fois supérieur à la norme tunisienne toléré et celui du chlore 8 fois supérieur à la norme tunisienne⁹.



Les pollutions liées à cette usine concerneraient non seulement les eaux superficielles, mais également les eaux souterraines et les sols. L'oued se jetant dans ce même canal reliant Kasserine et Sidi Bouzid, les impacts en particulier sur l'agriculture, sont donc étendus et parfois visibles par « la couleur bleue de certains oliviers » ou par « la taille de salades disproportionnées à plusieurs kilomètres à la ronde ». « La progression des zones endommagées s'évaluerait environ à 250 mètres carrés par an » selon Mohamed, mais les conséquences concerneraient également l'élevage qui connaît aussi « des cas de troupeaux de moutons décimés après s'y être abreuvés»¹⁰.

Les agriculteurs n'ont jamais dénoncé les effets de cette pollution. Ils ne souhaitent pas répondre aux médias qui s'intéressent à la situation. Certains journalistes se seraient fait récemment tabasser en guise d'avertissement. Ils craignent le boycott de leurs produits si la lumière est faite sur leur toxicité » m'explique Amen.

Premier maillon connu de l'omerta kasserinoise sur l'origine et les dégâts de ces pollutions, les agriculteurs ne seront pas les seuls à se résigner au silence...

On se rapproche peu à peu de la fumée noire qui nous indique le chemin vers l'usine. Elle est située au coeur de la ville de Kasserine.

Derrière ces murs, la SNCPA, plus connue sous le nom « d'usine Alfa » fut créé en 1980 à la suite d'une fusion entre deux sociétés nationales : une

société de fabrication de cellulose à partir de la plante alfa (créée en 1956) et une société de production de papier alfa (créée en 1968)¹¹. Considérée comme une source d'emploi essentielle au sein du gouvernorat, elle compterait entre 400 et 900 travailleurs permanents (selon les sources d'informations) et fait vivre environ 8000 familles si on compte aussi ceux qui récoltent ponctuellement la plante alfa dans différents gouvernorats de l'ouest tunisien. Dédiés uniquement à l'exportation, ses produits occupent une place monopolistique sur le marché industriel de l'alfa en Tunisie.



Toutefois l'usine serait aujourd'hui déficitaire. On m'apprend tout d'abord qu'elle serait dépouillée de ses activités de production de papier depuis la révolution. Objet d'un projet de rachat par des membres de la famille de Ben Ali juste avant 2011, ces activités seraient laissées en suspens. Certains émettent d'ailleurs à ce propos des craintes quant à leur privatisation à moyen terme.

Mais, cela n'explique pas tout. Il y aurait surtout de graves problèmes de gestion et des ruptures de stocks régulières en alfa. A Kasserine, on explique cette baisse des récoltes par la décision de l'usine de faire passer les récoltants, en contrat de chantier – contrat précaire sous-payé, et sans couverture sociale – en dépit de l'importance et de la pénibilité de leur travail pour l'usine.

Celle-ci ne comprend ainsi plus que la fabrication de pâte à papier. Une vidéo promotionnelle de la SNCPA donne d'ailleurs un aperçu des étapes de production, de la cueillette à la mise sous emballage¹².

C'est cette production de pâte qui implique un procédé d'électrolyse à membrane nécessitant l'utilisation de produits toxiques (acide chlorhydrique, soude liquide et chlore notamment). Et ce sont en partie ces mêmes produits que l'on retrouve par la suite dans l'oued Andlou.

Le déversement sans traitement des eaux usées n'est d'ailleurs qu'un des nombreux signes de l'obsolescence du matériel, des violations des conditions minimales de production, et de toute l'opacité également qui entoure ces défaillances techniques. En reportage sur l'usine Alfa il y a quelques temps¹³, Amen témoigne de la grande difficulté d'accéder à des interlocuteurs ou des informations fiables. Non sans peine, une visite lui avait été accordée sous un contrôle quasi-militarisé.

« Les conditions de travail sont très difficiles voire dangereuses pour ceux qui y travaillent. Les machines sont anciennes, et rien ne protègent les ouvriers exposés à des produits ou émanations toxiques. Mais personnes, pas même le médecin de l'usine n'a voulu témoigner. De mon côté, j'ai été par la suite menacé par des coups de téléphone anonymes » m'explique Amen.

Même silence gardé à l'intérieur de l'usine et même raison : la peur de perdre son travail, comme ce fut le cas dernièrement pour l'un des ingénieurs de l'usine qui aurait eu le malheur de « trop parler ».



Le quartier populaire El Khadra qui jouxte l'usine (voir ci-dessus) est également en première ligne des victimes de la pollution de l'air et de l'eau.

« Ici comme de manière générale en ville, il existerait cette même réticence pour les habitants et les associations à dénoncer cette situation. Beaucoup de revenus familiaux en dépendent » commente Amen.

Les populations font ainsi face à la fois à un chantage de l'usine qui se défend de contribuer à l'économie tunisienne et notamment kasserinoise, ainsi qu'à des déclarations officielles du gouvernorat décrétant le matériel d'assainissement et de protection de l'air de l'usine « suffisant ». Et ce malgré l'existence de plusieurs rapports réalisés par une diversité d'acteurs, notamment un rapport ministériel en 2003, le rapport de la GIZ en 2015 et celui de l'association SOS Biaa en 2016. Tous constatent le problème et presque tous ont débouché sur certaines promesses d'investissement...

Quant aux plaintes déposées en justice par des familles souffrant « d'asthme, d'hyper-tension, de troubles cardiaques, de cancers et parfois des maladies neurologiques »¹⁴, elles sont courageuses dans un climat général de déni et de pression « gagnant même le conseil d'administration de l'entreprise » me précise Mohamed qui a pu y assister de par ses anciennes fonctions. Et bien que la plupart de ces recours à la justice soient restés vains, ils seraient néanmoins « de plus en plus nombreux ».

Les ressources pourtant ne manquent pas : ce sont les infrastructures et leur gestion qui restreignent l'accès à l'eau potable

L'après-midi, on est parti vers des endroits de la ville particulièrement touchés par des problèmes d'accès à l'eau. On est d'abord passé par le quartier de l'hôpital, hôpital qui n'est pas épargné non plus par les coupures à répétition. Plus loin, sur cette route qui mène vers des habitations en périphérie, Amen m'explique qu'elle est régulièrement coupée par des manifestations réclamant l'eau.

Concernant la distribution, certains problèmes d'ordre technique sont systématiquement avancés. Le plus souvent, les communiqués officiels insistent « sur la faible capacité de pompage des pompes d'eau à cause de leur ancienneté », m'explique Amen. L'ancienneté des canalisations impacterait d'ailleurs aussi la qualité de l'eau distribuée. « Une grande quantité de fer est présente, m'explique Mohamed, ce qui a été reconnu par un responsable de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution

de l'eau (SONEDE) et un responsable régional de la santé ». Amen me parle aussi d'un projet de route non loin de là, qui récemment est venu couper des canalisations. Cela a amené plusieurs agriculteurs à manifester pour dénoncer la salinité nouvelle de l'eau distribuée.

Dans le dossier « Kasserine, région victime », l'accessibilité aux réseaux d'eau potable à Kasserine fut évaluée à 27% pour une moyenne nationale s'élevant à 56%¹⁵. Un reportage a pu ainsi démontrer les diverses réalités que recouvrent l'absence ou les défaillances des infrastructures de desserte dans les différents endroits du gouvernorat : les forages anarchiques et les transports d'eau par camions citernes font ainsi office de solutions de substitution, et les inégalités relatives à la disponibilité, à la qualité et au prix de l'eau ont pu pousser certains habitants à quitter les villages les plus assoiffés¹⁶.

Selon la même enquête, les ressources en eau ne manqueraient pourtant pas : « selon un récent rapport du Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA) de Kasserine, la région dispose d'importantes ressources hydrauliques estimées à 271 millions de mètres cubes par an, outre l'existence de 29 nappes de surface, dont 2 communes avec les régions du Kef et de Sidi Bouzid, et 29 nappes phréatiques »¹⁷.

Cumulés, les problèmes de l'eau et ceux relatifs à la pollution s'aggravent mutuellement. Les témoignages recueillis finissent par converger aussi sur les défaillances en matière d'infrastructure et de gestion des services d'assainissement. Il y a seulement deux stations d'assainissement dans tout le gouvernorat de Kasserine.

L'Office National d'Assainissement (ONAS) est de plus accusé d'avoir régulièrement promis des travaux de maintenance et de restauration sans jamais les réaliser. En effet, si l'usage des eaux peut en principe s'effectuer après traitement, aujourd'hui ces eaux traitées sont mélangées avec les eaux non traitées de l'usine Alfa en un réseau commun. La Banque Mondiale ainsi qu'un fond rattaché à l'ambassade suisse se sont montrés prêts pour financièrement pallier à ce manque dans plusieurs délégations du territoire et séparer les réseaux d'eaux usées et traitées. A hauteur d'environ 25 millions de dinars en 2012, l'ONAS aurait pu ainsi bénéficier de cet appui mais n'aurait rien fait de cet argent qui est désormais réclamé par ses donateurs. L'ONAS justifie son inaction par

l'existence « de problèmes fonciers » faisant obstacle à l'installation de nouvelles stations. Selon Mohamed, cela ne constituerait pas un obstacle étant donné qu'il existe bien des terres non-agricoles et qu'il relèverait du pouvoir du gouvernorat de rendre possible une requalification du statut foncier étant donné l'urgence de ces besoins.

Kasserine-Tunis (par Kairouan) : les compromissions environnementales sont aussi sociales et économiques



L'histoire s'est ainsi répétée pour la décharge, l'usine de la ville et les services de l'eau : des défaillances techniques et administratives, des délais non respectés et des suspicions de corruption et de détournement de fonds. Les mêmes raisons qui ont encouragé les personnes rencontrées à mener l'audit sur l'hôpital. La liste des projets de développement inaboutis ne s'arrête d'ailleurs pas là pour la région : selon une enquête, 1900 projets d'une valeur d'un milliard de dinars n'ont toujours pas vu le jour¹⁸.

Mais à travers les problématiques environnementales, les souffrances aussi se rejoignent. Les silences témoignent dans ce sens, d'équations rendues impossibles entre les droits économiques et sociaux des uns et des autres. L'emploi et la santé, l'industrie et l'agriculture ainsi mis en tension, figurent parmi les dialectiques les plus fréquemment révélées par les injustices environnementales. Et en attendant, à mesure que ces dernières s'aggravent les possibilités d'alternatives se réduisent.

Si tout cela à Kasserine peine aujourd'hui encore à être dénoncé par des mouvements sociaux, ce n'est donc pas faute de conscience ou de sentiment d'urgence. Il y a d'abord des craintes et des choix animés par les conditions actuelles de survie. Livrée à elle-même, la population a cessé de croire que ses droits et ses besoins les plus essentiels peuvent être garantis par les pouvoirs publics, qui d'une échelle à l'autre, tantôt la marginalisent tantôt trahissent leurs engagements.

Notes

- 1 Hafawa Rebhi, « Kasserine, radioscopie d'un hôpital malade », Sept 2016, Nawaat.
- 2 Hamza Meddeb, « Rente frontalière et injustice sociale en Tunisie », dans l'ouvrage collectif « L'Etat d'injustice au Maghreb, Maroc et Tunisie » de Bono Irene, Hibou Béatrice, Meddeb Hamza et Tozy Mohamed.
- 3 Sana Sboui, « Kasserine se constitue en région victime », Juil.2015, Inkyfada.
- 4 Congrès national sur la justice transitionnelle, Tunis, les 2 et 3 novembre 2016.
- 5 Henda Chennaoui, « Jeunes chômeurs : Tentative de suicide collectif à Kasserine et procès à Gafsa », Oct.2016, Nawaat.
- 6 H. Chennaoui, « Ridha Yahyaoui : Un stylo m'a tuer », Janv. 2016, Nawaat.
- 7 H. Chennaoui, « Reportage à Kasserine : « Personne ne saura calmer la colère de la faim », janv 2016, Nawaat.
- 8 C. Bozonnet avec K. Ben Tarjem, « En Tunisie, la contestation sociale s'étend », janv 2016, Le Monde.
- 9 H. Chennaoui, « Kasserine : mercure et chlore empoisonnent la vie des habitants », avril 2016, Nawaat.
- 10 B. Berthelot, « Kasserine: accro à l'usine qui l'empoisonne », juin 2016, Mashallah News.
- 11 Informations disponibles sur le site officiel de la SNCPA.
- 12 Disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=hUfMdVZKM0A>
- 13 A. Allah Missaoui et R. Yahyaoui, « Kasserine. L'Usine qui nourrit et empoisonne la ville », mars 2013.
- 14 H. Chennaoui, Nawaat Avril 2016, « Kasserine : mercure et chlore

empoisonnent la vie des habitants ».

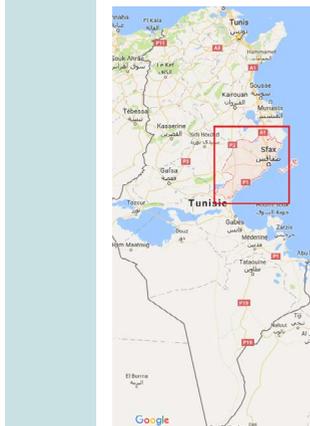
15 S. Sbouai, « Kasserine se constitue région victime », juillet 2015, Inkyfada.

16 La rédaction de Nawaat, « Enquête : A Kasserine, le drame de l'eau potable éreinte les habitants ! », déc. 2014.

17 Idem.

18 Walid Mejri et Kais Zriba, « Kasserine : un milliard de dinars en suspens » Oct. 2016, Inkyfada.

SFAX : « FERMONS L'USINE POUR DÉVELOPPER LA VILLE »



18 janvier 2017

Je me suis rendue plus tard dans l'été à Sfax. Aux antipodes de Kasserine, le gouvernorat et la ville de Sfax sont en effet des territoires très développés en Tunisie. Par ailleurs, il existe un mouvement contre la pollution qui depuis quelques temps prend de l'ampleur.

Ce mouvement, « Fermons la SIAPE », tient son leitmotiv de la lutte contre la pollution engendrée par la Société Industrielle d'Acide Phosphorique et d'Engrais (SIAPE), filiale du Groupe chimique tunisien (GCT) et installée depuis 1952 au sud de Sfax.

Ce mouvement tel qu'on le connaît sous son nom et sa forme actuels est né après la révolution bien que les préoccupations qu'il exprime soient anciennes et aillent bien au-delà des impacts liés à l'usine.

« Tout le monde veut partir car c'est devenu invivable »

« Le récit régional qui fait de Sfax une ville victime est largement partagé par sa population » m'explique Mohamed, militant de l'association Ecologie verte. Ce n'est pas le premier Sfaxien à m'en témoigner et je dois l'avouer, je ne m'attendais pas à une telle trame régionaliste ici. Sous

l'angle des disparités territoriales, Sfax est en théorie « du bon côté ». Deuxième pôle démographique après Tunis, Sfax est une ville côtière dont la prospérité économique repose historiquement sur les relations commerciales facilitées par son port. Mohamed me rassure, il est vrai que généralement « on retient de cette ville d'ouvriers qualifiés, un sentiment de fierté fondé sur les meilleurs résultats au bac en Tunisie, l'excellence de ses pôles universitaires, une grande implantation d'activités économiques, un taux de chômage très faible comparé aux autres régions tunisiennes, etc. Et c'est vrai aussi que Sfax est connue pour être intéressée par les affaires et pas vraiment par la politique ».



Néanmoins, la population se sent payer le prix de la grande implantation d'activités économiques par une dégradation grave et avérée de son cadre de vie et de sa santé. En effet, Sfax est une ville-usine, par le nombre mais aussi l'incorporation substantielle de ces activités au tissu urbain et périurbain¹. Elle est d'ailleurs une des quatre villes tunisiennes inscrites dans la liste internationale de l'Organisation Mondiale de la Santé répertoriant les villes souffrant gravement de la pollution atmosphérique.

« Yapasdeville où on concentre autant de déchets, m'explique Mohamed. La concentration d'unités de transformation engendre la concentration de rejets et déchets industriels et agricoles. Sfax étant au premier plan de la transformation des olives en huile, il y a par exemple les margines, déchets toxiques qui en dérivent en quantité. Mais il y a aussi les boues du pétrole dont les gisements avoisinent les maisons, les déchets des

industries agroalimentaires etc. La seule usine de traitement des déchets toxiques qui existait, a de plus fermé après les plaintes et manifestations d'habitants dénonçant ses nuisances ».

En l'occurrence, la SIAPE transforme le phosphate venu du bassin minier en engrais et en acide phosphorique (à hauteur de 8% de la production nationale d'acide phosphorique marchand notamment). On évalue la production de phosphogypses (déchets) à 612 000 tonnes par an. Le « mode d'élimination » ne s'effectue pas par le rejet en mer comme à Gabès, mais via un stockage par voie humide, comme à Mdhilla. Cette technique conduit à la formation d'un terril qui aujourd'hui atteint une hauteur d'environ 50 mètres et qui s'étale sur une superficie de 48 hectares sans aucune couche étanche de protection des sols et des eaux souterraines². Et c'est sans compter les fumées toxiques qu'elle rejette sur la ville.

La population se sent d'autant plus victime que sa forte contribution à l'économie nationale n'a pas les mêmes retombées positives que ces voisines, Sousse ou Hammamet en termes de développement culturel et touristique. Pour Mohamed, « les Sfaxiens au mode de vie pourtant modeste, commencent à s'interroger et à se sentir lésés quand les baignades deviennent interdites dans les années 1970 à cause de la pollution et que la ville interdit l'ouverture de boîtes de nuit dans les années 1980 ».

Hacem³, militant au sein de l'association Beit El Khibra, se désespère aujourd'hui de voir toujours plus de jeunes Sfaxiens quitter la ville après leurs études pour ne jamais y revenir : « En même temps c'est normal, le cadre de vie est tellement désagréable. Nous avons 36 km de côtes mais aucun endroit pour se baigner l'été ! Et l'hiver à 18 heures la ville se vide car il n'y a pas de cinéma, pas de théâtre, ni aucune autre activité de divertissement possible ».

Hacem a d'ailleurs tenu à commencer notre entretien sur l'histoire des plages de Sfax depuis le débarquement meurtrier des colons français en 1881. Racontée dans les moindres détails, elle donne une certaine chronologie des épisodes douloureux qu'ont connus les sfaxiens. Les plages incarnent aussi le mythe d'une ville qui peu à peu a fini par tourner le dos à la mer et aux loisirs. Ce sentiment de marginalisation repose pour beaucoup, notamment Hacem, sur la certitude « qu'une volonté politique a toujours existé pour casser la ville, la réduire au travail en ne lui donnant aucun moyen de se développer ».

De la fermeture d'une usine à une autre : les jalons phosphatés des luttes environnementales à Sfax

« Fermons la SIAPE » n'est pas le premier mouvement sfaxien à lutter contre une usine industrielle. Dans les années 1980, l'Association de Protection de la Nature et de l'Environnement de Sfax (APNES) a aussi lutté pour la fermeture d'une société suédoise d'acide sulfurique et de traitement du phosphate, la « NPK ». Située au cœur de la ville, la NPK non seulement répandait ses fumées et fuites accidentelles sur Sfax mais l'avait aussi coupé définitivement de la mer en déversant les déchets de transformation du phosphate – 450 000 tonnes de phosphogypses annuellement pendant trente ans – sur ses côtes nord.

Abdelhamid, actuellement président de l'APNES, militait à l'époque contre cette catastrophe : « On avait de l'audace, on disait tout haut : on est en train de nous tuer, d'étouffer la ville » se souvient-il. La fermeture de cette usine avait finalement été décidée en 1986 par Bourguiba. Jusqu'à sa fermeture effective en 1992 sous Ben Ali, la lutte de l'association avait été menée « avec courage dans un contexte où la cause environnementale était absente voire taboue et la société civile fortement sous pression ».

De cette fermeture est né le projet « Taparura », projet de dépollution et de réhabilitation des côtes nord, dont le nom est celui que portait Sfax dans l'antiquité. Ce projet consiste donc dans un premier temps à rassembler le phosphogypse terrestre et marin et l'envelopper « hermétiquement » sous la terre pour y replanter des arbres ou le recouvrir du sable venant de Kerkennah. La Société d'étude et d'aménagement de la côte nord de la ville de Sfax (SEACNVS) créé quelques années plus tôt en 1985, prendra le relais : initialement un projet de dépollution, Taparura⁴ deviendra un projet de développement urbain visant à réconcilier la mer et la ville. « Un projet d'avenir certes, mais également de foncier économique et touristique » me précise Abdelhamid. Son avenir semble ainsi dépendre d'autres projets d'aménagements dont les enjeux font à l'évidence échos à la décision de fermeture de la SIAPE en 2008.

Un projet urbain au service de la lutte contre la pollution ?

Mohamed m'explique que dans les années 2000, Ben Ali décide de lancer un appel d'offre pour Taparura. « Il espère voir ce projet ressembler aux

Berges du Lac de Tunis, une vitrine gouvernementale néo-libérale » située sur les rives nord du Lac Nord de la capitale. Quand on s’y penche un peu, le parallèle prend des allures quasi-prophétiques. « Les Berges du Lac » est en effet un projet d’aménagement qui émerge « en rupture nette avec la légende noire de la lagune »⁵ marquée par un désastre écologique. Après l’assainissement de la zone dans les années 1990, « l’espace considéré pose clairement la question de la production d’espace pour et par les élites » pour le chercheur P-A Barthel. Via « la production d’équipements de prestige et d’un immobilier de luxe à usage de bureaux ou d’habitations de très haut standing », les Berges du Lac deviennent « en moins d’une décennie « le » Tunis du luxe et de l’argent »⁶. L’auteur souligne d’ailleurs que « les élites sfaxiennes ont joué un rôle pionnier particulièrement actif » dans ce chantier principalement dédié à l’investissement privé. Alors pourquoi ne pas tenter de reproduire « ce succès » à Taparura ?



Sauf qu'à ce moment-là, la valeur commerciale du site se trouve fortement altérée par sa proximité avec « la gare-quai de Gafsa » des trains qui ramènent le phosphate, les vestiges de l'ancienne NPK annexés au port commercial où est importé massivement du soufre, ainsi que les espaces de conteneurs à proximité.

En 2006, la première planification urbaine à l'horizon 2016 (« SMAP3 ») prévoit ainsi la délocalisation de l'ensemble de ces infrastructures « gênantes » vers le territoire de la SIAPE au sud, qui doit pour cela fermer. Mohamed se souvient « qu'à ce moment-là, les médias annoncent les taux anormalement élevés de pollution » et même Ben Ali renchérit auprès de la population « avec des promesses de marina ». Du côté des militants, « on se réjouit de célébrer la décision officielle du gouvernement de fermer la SIAPE en 2008 pour les vingt ans de celle qui avait fait fermer la NPK » me raconte Abdelhamid.



Seulement depuis, rien a bougé. En 2016, la SIAPE fonctionne toujours à plein régime, et les promesses du projet Taparura ne semblent pas prendre effet. La zone est d'ailleurs toujours un no-man-land :

Non loin de là, le soufre importé est donc toujours déposé en vrac au port et transporté sans protection par wagon à travers la ville vers les usines de transformation (SIAPE, Skhira, Gabès, Mdhilla). Le soufre transformé en acide sulfurique est en effet un composant indispensable à la transformation du phosphate en engrais et en acide phosphorique. « On est actuellement en justice là-dessus, m'explique Abdelhamid, car à court terme il est urgent que les wagons soient au moins couverts et la zone de dépôt banalisée. Et c'est en cela que le problème de la NPK n'est pas complètement terminé ».

L'aménagement du port semble même aujourd'hui prioritaire, les conteneurs continuant de s'entasser sur les anciennes plages « devenues des dépotoirs, passant de 30 000 conteneurs en 2008 à 100 000 aujourd'hui » me précise Hacem. La décision de fermeture de la SIAPE de 2008, et celle de l'extension du port au nord paraissent de plus en plus incompatible pour les militants sfaxiens. Cela ne semble pas jouer en faveur ni de leur lutte contre la pollution, ni de leur volonté d'accès retrouvé à la mer et à ses divertissements. Les négociations avec les ministères se renouvellent en vain au rythme des recompositions du gouvernement, et les militants comme Hacem, se découragent de voir « la décision *politique d'extension du port côté nord devenir presque irrévocable* ».

De la plage à la SIAPE, le mouvement se met en marche

En 2014, une pétition citoyenne est alors lancée à tous ceux qui soutiennent la décision de fermeture de la SIAPE. Cette initiative est très largement soutenue par les associations et les citoyens. Est formé alors un comité de pilotage « Fermons la SIAPE » (CoPil) chargé d'orienter et coordonner le Collectif Environnement et Développement Durable.

Ce collectif serait aujourd'hui composé de l'association Beit El Khibra et de l'APNES, mais également de la section sud de Sfax de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, la section locale de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprises, celle de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), celle de l'Ordre des avocats, etc. Hacem, est d'ailleurs actuellement le coordinateur principal du Collectif. Comme le remarque Abdelhamid, cela ne se joue plus seulement entre l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) et l'APNES comme c'était le cas avant le 14

janvier 2011. Désormais « tout le monde veut parler d'environnement et il y a donc nécessité de coordonner, coaliser afin de ne pas éparpiller les efforts ».

La récupération des plages en 2015 : « une preuve que l'on peut faire quelque chose ensemble »

En 2015, le Copil lance un appel à marcher le 14 janvier de la municipalité de Sfax jusqu'aux plages sinistrées et menacées par le projet d'extension du port. La date n'a pas été choisie au hasard : c'est le quatrième anniversaire « de la révolution, venue consacrer notre droit à un environnement sain dans la nouvelle constitution » me précise Hacem. « Et nous avons été surpris, 5000 personnes ont répondu à l'appel et ont marché les deux kilomètres ensemble jusqu'à la mer ». C'est arrivé là-bas que « le mot d'ordre est lancé : en juin prochain, nous allons récupérer les plages ! » m'explique Abdelhamid.

« On nous a pris pour des fous » me dit Hacem d'un air amusé. Il m'explique que l'action de récupération s'est alors jouée sur deux plans : « Nous avons décidé de suivre deux chemins : les canaux officiels et l'action citoyenne autonome. On a donc tout d'abord présenté le projet au gouverneur et on a demandé l'assistance et l'aide aux administrations officielles. De notre côté, on a organisé pendant le mois de juin des journées citoyennes de propreté tous les week-ends, pour enlever 35 000 tonnes de gravas afin que la troisième semaine de Ramadan, on puisse tous aller se baigner !



On a travaillé jours et nuits, et on a réussi finalement à importer du sable, planter des parasols et mettre en place des parkings. Le 15 Juillet 2015 enfin, on a organisé une grande fête sur la plage, avec un diner, de la musique, des tournois de beach volley. Cette dynamique culturelle a été maintenue tout l'été».

Je comprends davantage pourquoi nous avons commencé notre café avec Hacem par l'histoire des plages : de stigmates du sacrifice sfaxien, elles sont devenues symboles d'une victoire citoyenne. Pour Hacem en effet, « le combat pour l'environnement ne va pas seul. L'appropriation de l'espace et la création d'évènements qui font que le citoyen se sente à appartenir à cet espace, sont deux aspects fondamentaux d'un mouvement qui se veut à la fois populaire et promoteur de culture à Sfax. Les activités culturelles sont d'ailleurs la meilleure façon d'éveiller une conscience environnementale » Nous sommes ensuite allés y faire un tour.



Sous la chaleur du mois d'Aout, beaucoup de familles profitent du calme et des baignades. Un club nautique a même ouvert, tel une énième barricade entre les conteneurs et la mer. C'est comme l'avant-goût d'un avenir meilleur, une première idée « pour réaliser qu'il peut faire bon vivre à Sfax ». Et pour Hacem, c'est important de briser ces sentiments de fatalité « et renouer avec la confiance des citoyens qui constatent que certaines promesses se concrétisent ». Plus tard dans la journée,

Abdelhamid reviendra sur le sujet : « certains pensent qu'on n'aurait pas dû autoriser les baignades, car il y a encore beaucoup du souffre sur la plage et dans la mer. Mais c'est à l'Etat de prendre cette responsabilité d'interdire ou autoriser les baignades ».

En l'occurrence après l'inauguration des plages, le combat s'est prolongé auprès des ministères pour qu'elles soient maintenues publiques et que le projet d'extension du port soit de facto abandonné. Le dialogue est compliqué, certaines mesures gouvernementales entachant réellement les conditions d'une concertation constructive. En effet, le directeur de la Société d'aménagement des côtes nord (SEACNVS) – et relative au projet Taparura – a été licencié en Juin 2015 par le ministère de l'équipement au motif de sa participation à l'action citoyenne de récupération. Mohamed m'explique que « l'ex-directeur aurait utilisé les moyens de la société pour donc mener une campagne contre une autre institution publique – l'office des ports -, en amenant le sable sur la plage ». L'affaire a été portée devant les tribunaux. C'est donc vers la municipalité de Sfax que le Collectif se tourne davantage à présent m'explique Hacem : « On a demandé au conseil municipal que la ville agisse pour l'acquisition des plages. C'est dans ce sens-là qu'on collabore avec la ville, et le changement de vocation du terrain serait en cours. En tant que collectif, il est important de ne pas tourner complètement le dos aux institutions pour que la mairie soit le reflet de ce que nous voulons. Cela semble de plus le seul moyen de transmettre nos doléances au pouvoir central qui continue d'avoir la main sur une majorité de décisions ».

En 2016, quid de la SIAPE ?

L'artiste qui a tagué le pistolet (ci-après) aux abords de l'usine, aurait été par la suite arrêtée en janvier 2016 et obligée de signer un engagement pour ne plus s'approcher de la SIAPE⁷

Jusqu'ici, il est intéressant de constater que la lutte environnementale du mouvement « fermons la SIAPE » a été menée sur le terrain de l'aménagement. En effet, ce serait un projet d'aménagement – Taparurra – qui aurait initialement justifié la décision gouvernementale de fermer la SIAPE en 2008. Après la révolution, c'est le projet d'aménagement du port – en faveur de son extension au Nord – qui compromet l'effet



miroir « Taparura-SIAPE », et contre quoi s'est opérée la récupération des plages. « Le mouvement a fini par être pris au sérieux par les citoyens et les institutions régionales, et le projet d'extension du port au nord a donc été abandonné », conclut Hacem sur l'année 2015.

La mobilisation ne faiblit pas : le nombre de manifestants double

En 2016, « l'appel à la marche du 14 janvier » est donc à nouveau lancé. Cette fois-ci, ils seront 10 000 à se déplacer du centre ville vers la SIAPE, et des jeunes iront jusqu'à symboliquement s'enchaîner aux grilles de l'usine.

« On a même décidé à cette occasion d'y associer les partis politiques au



« Pas de croissance, pas de tourisme, la SIAPE a tué l'agriculture. La volonté de vivre »

pouvoir et ceux de l'opposition. L'idée était de dépasser la dichotomie détestée par les citoyens, en invitant les élus à participer sans étiquette à une marche pacifique et citoyenne. Sur les 16 députés, 9 sont venus. » m'explique Hacem. Inviter les députés doit permettre de s'assurer qu'ils feront davantage le relai des revendications du mouvement au sein du parlement et en cela, continueront d'exercer une pression au plus haut niveau de l'Etat. Les signaux de prise en charge du problème sont toujours au rouge.

La fermeture de la SIAPE dans l'ombre de Taparura ?

« La logique qui consiste à concentrer le problème sur la SIAPE et la solution sur Taparura a ses limites et ses ambiguïtés » pense Mohamed. Force est déjà de constater que « la solution » aurait tendance à davantage jeter de la poudre aux yeux, qu'à éradiquer le « problème ».

En effet, le projet « Taparura » continue en 2016 toujours à être ballotté d'appels à manifestation d'intérêt en appels à projets, avec notamment le renfort de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Agence Française de Développement qui orchestre les procédures, l'Union pour la Méditerranée qui le labellise, etc.

Ces opportunités de partenariats publics-privés ont même récemment été « exposées » lors de la tant dénoncée Conférence internationale sur l'investissement « Tunisia 2020 »⁸, en novembre dernier.

Les convoitises donneraient lieu à « une véritable course à l'opportunisme à Sfax », selon Mohamed. La mobilisation pour la fermeture de la SIAPE ne serait d'ailleurs pas exempt selon lui « d'un jeu de lobby, même s'il y a bien sûr des gens qui veulent sincèrement le bien de leur région ».

Hacem déplore de son côté, le fait qu'encore une fois la volonté de la politique centrale sur ce projet prime sur celle de la ville. Il y aurait ainsi nécessité de lutter « pour que le terrain comme l'avenir de Taparura revienne à Sfax et correspondent à la vision qu'ont projeté et défini les sfaxiens à l'horizon 2030 ».

Hacem, pour qui « sans vision on ne peut mener le combat », lève les ambiguïtés que l'on pourrait prêter au rapport « Fermons la SIAPE » et le projet Taparura. Leurs liens s'harmoniseraient sous une seule devise: « D'ici

2030, il fera bon vivre à Sfax ». Cette vision qui se décline en plusieurs axes (« réconcilier la ville et la mer », « l'économie et l'environnement », « devenir un pôle technologique de santé » etc.) a réellement permis selon lui cet ancrage social de la lutte « Fermons la SIAPE », dans le sens où il est désormais acquis que « la mise à mort d'une industrie vise à développer la ville ».

« Notre principal ennemi, c'est l'UGTT de Sfax ! »

Pour Abdelhamid, le gouvernement et notamment le ministère de l'environnement « n'est pas en mesure de prendre des décisions par un manque de courage face au lobby syndical de Sfax. ». Hacem abonde aussi ce sens. Il dénonce tout d'abord la mauvaise foi de l'argument syndical qui vise à défendre les emplois des quelques 400 travailleurs de la SIAPE : « Ce sont des mensonges. Il y a eu un projet de plan social visant à la fois à indemniser les ouvriers d'un certain âge qui souhaitent profiter de la fermeture pour s'arrêter de travailler, et à assurer le réemploi des jeunes par des promesses d'embauches signées par des hommes d'affaires de la région. Mais c'est surtout parce que la SIAPE est une manne financière pour l'UGTT de Sfax, qu'elle s'oppose à sa fermeture : elle touche 1 millions de dinars par an de l'usine. L'usine compte d'ailleurs 87 travailleurs qui n'y ont jamais mis les pieds, mais qui se chargent de protéger les intérêts de l'UGTT. Ce sont des bandits nous ont déjà physiquement agressés lorsque nous sommes venus manifester. Mais on ne va pas abandonner, imaginez le nombre d'usines qui pourraient employer sur les 400 hectares qu'occupe actuellement la SIAPE ! ».

Hacem me fait part aussi de la réunion qu'ils ont eue avec le ministère des mines et de l'énergie il y a 6 mois.

Chacune des parties avait exposé ses arguments. Ceux du mouvement consistent notamment à appuyer la fermeture par le transfert des activités de la SIAPE à Mdhilla, une ville minière au sud de Gafsa où est à la fois réalisée l'extraction, le lavage et la transformation du phosphate.

Hacem mais aussi Abdelhamid plus tard dans la journée, insistent sur le fait que cela serait possible étant donné « que l'usine de transformation Mdhilla 1 ne fonctionnerait qu'à 50% de ses capacités », et « que la construction des usines Mdhilla 2 et 3 serait en cours ».

Hacem poursuit : « les ministres étaient d'accord avec nous. Qu'est-ce qui les en a empêché ? Encore une fois l'UGTT de Sfax par les arguments de l'emploi, non seulement des travailleurs de l'usine, mais aussi des transporteurs. En effet, actuellement, il n'existe plus que deux trains par semaine de Mdilla à Sfax, et plus aucun de Gafsa à Sfax. Ceci arrange bien les affaires des entreprises privées de camion qui se substituent aux trains et qui facturent cinq fois plus le transport. Le lobby des camionneurs est devenu très influent étant donné que l'on trouve notamment dans ceux qui tirent des profits, soit des syndicalistes, soit des élus au parlement ».

« On ne nous parle plus de fermer la SIAPE mais de changer sa vocation industrielle »

Alors statu quo ? Pas tout à fait. Comme Mohamed et Hacem, Abdelhamid finit par évoquer le projet de reconversion qui se murmure à Sfax : « Maintenant ils nous parlent de la fermeture de la SIAPE que l'on connaît pour une industrie soi-disant non polluante. Cela consiste ainsi à arrêter la production de Triple Super Phosphate (l'engrais TSP) pour passer à une production de Super Simple Phosphate (l'engrais SSP) réalisé à partir des phosphogypses (déchets). Ils veulent valoriser le phosphogypse, le recycler. Et soudain le talus redevient une mine ! ».

Pour Mohamed, « cette fausse solution est présentée comme un moteur de développement ». Mais le flou reste entier. Abdelhamid me confie que « la SIAPE annonce qu'elle ne produit désormais plus de TSP mais certains ouvriers disent le contraire ». Il se désespère qu'une fois encore la loi ne soit pas appliquée, « car quand bien même elle serait passée au SSP, aucune étude d'impact n'a été réalisée ! et c'est ce que l'APNES revendique aujourd'hui ». Abdelhamid conclut : « Le gouvernement s'aligne sur les déclarations de la SIAPE, société rappelons-le étatique ! Alors soit il ment et auquel cas c'est un Etat voyou, soit il est victime de fausses informations par un groupe qui travaille sous son autorité. »

« Fermons la SIAPE » : une lutte environnementale qui peut faire jurisprudence en Tunisie ?

Bien sûr, il y a des contextes plus favorables que d'autres pour rassembler et revendiquer d'une usine polluante, bien au-delà du respect de normes environnementales ou d'une remise à niveau de ses infrastructures,

sa fermeture définitive. A Sfax, lutter contre la pollution avec des objectifs aussi « radicaux » s'avère sans doute plus concevable qu'à Kasserine par exemple, qui ne bénéficie pas du même « climat des affaires »⁹, des mêmes chances de réemplois, ou des mêmes expériences de concertation entre autorités et société civile, etc. En cela, l'alternative consistant à délocaliser les activités de la SIAPE vers Mdhilla, est problématique. En effet, le fonctionnement des usines du Groupe Chimique Tunisien là-bas est actuellement loin de pouvoir nous rassurer sur les conditions de travail des ouvriers¹⁰ en cas d'augmentation du niveau de production.



Villes où le phosphate est transformé : Sfax, Skhira, Gabès et Mdhilla

Par ailleurs, les pollutions qu'elles génèrent, exposent déjà très gravement des populations démunies et des ressources naturelles particulièrement vulnérables dans la région minière et aride de Gafsa.

La fermeture de la SIAPE ne pourrait ainsi s'avérer être une victoire « totale » pour l'environnement en Tunisie si elle se gagne au prix d'une délocalisation de la pollution vers des territoires actuellement défavorisés.

Néanmoins et dans l'état actuel du peu de garanties dont dispose le mouvement pour l'instant, son expérience n'en reste pas moins inspirante à de nombreux égards. En effet, le mouvement a su sensibiliser et mobiliser très largement contre la pollution à travers la défense d'un cadre de vie commun et la reconquête de l'espace urbain. Il se soustrait ainsi autant que possible, à une prise en otage par l'emploi en s'efforçant de démontrer que la fermeture permettrait davantage de développer la ville sur le plan socio-environnemental, économique, touristique, culturel, etc.

Les moyens d'exprimer sa contestation revêtent des formes très diverses à Sfax surtout chez les jeunes qui font preuve de créativité. Outre les actions de rue, on peut citer le clip « Je suffoque, je suffoque », réalisé par Omar, animateur de Radio Diwan

Le mouvement montre également qu'une certaine institutionnalisation de son organisation a été mise en oeuvre dès le début : ainsi ces décisions et actions résultent d'une coordination entre plusieurs associations qui forment un noyau dur. Il faut enfin souligner que cette coalition a emprunté un panel large de moyens de lutter : le dialogue institutionnel à échelle locale/régionale et les négociations gouvernementales, mais aussi les manifestations de rue, les événements citoyens, le recours à la justice des tribunaux.

Depuis ma visite au mois d'Aout, Hacem m'a informé que le groupe chimique tunisien aurait entamé deux actions « complémentaires » : le GCT aurait ainsi commandité une étude d'impact pour la production de SSP, et dans la foulée aurait réclamé le déclassement du phosphogypse de la liste des produits et déchets dangereux afin de pouvoir l'utiliser dans la production de SSP.

Le mouvement de son côté, aurait commencé à « casser l'union sacrée qui existe autour de l'UGTT » selon Hacem, en ralliant depuis des syndicats de base notamment de l'enseignement secondaire et supérieur. Il aurait poursuivi le dialogue avec certaines institutions et administrations régionales, ces dernières émettant de plus en plus de signes d'assentiment envers ses revendications.

Le mouvement compte d'ailleurs bien en 2017 ne rien lâcher sur la fermeture définitive de la SIAPE. Dans ce sens, le communiqué du Collectif datant du 4 Janvier 2017 indique très clairement s'être fixé une

date limite pour fin janvier 2017 : « à défaut d'annonce sans équivoque de la fin de toute activité chimique industrielle, avec un calendrier raisonnable, une action d'envergure sera entamée ».

A suivre donc, le soutien national et international peut dans ce sens aussi se préparer.

Notes

1 Monia Gasmi, « La répartition des établissements industriels à Sfax : un schéma radio-concentrique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, mars 2006.

2 « Réforme politique concernant la gestion du phosphogypse en Tunisie, Phase 1 : Évaluation de la situation actuelle », 2012, Plan d'Action pour la Méditerranéen, PAM/PNUE.

3 Entretien du 19 Aout 2016.

4 Site internet de Taparura : <http://www.taparura.com/?p=397>.

5 Pierre-Arnaud Barthel, « Mondialisation, urbanité et néo-maritimité : la corniche du Lac de Tunis », *L'Espace géographique*, 2006/2 Tome 35, p. 177-187.

6 Pierre-Arnaud Barthel, « Les berges du lac de Tunis : une nouvelle frontière dans la ville ? », *Cahiers de la Méditerranée*, 73 | 2006, 107-127.

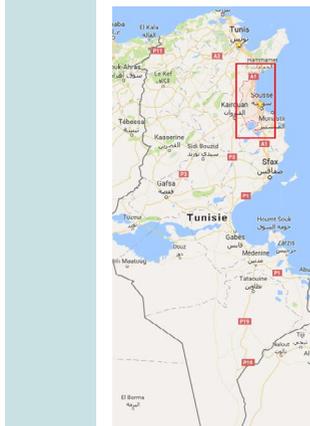
7 Source : <http://www.realites.com.tn/2016/01/une-artiste-arretee-pour-exces-de-creativite/>.

8 Collectif de Citoyen.ne.s Tunisien.n.es pour la souveraineté nationale « Les Investisseurs sont là ? Les résistants aussi. La néo-colonisation ne passera pas », nov 2016, Nawaat.

9 V. Szakal, « Tunisia 2020 : Cartographie régionale du climat d'affaires », nov 2016, Nawaat.

10 H. Rebhi, « Mdhilla : 17 ouvriers brûlés à l'acide sulfurique », Mai 2016, Nawaat.

KALAA SGHIRA : LE POLLUEUR PORTE PLAINTE CONTRE SES VICTIMES



Mercredi 25 janvier, il est environ 17h30 à Kalaa Sghira, et «c'est le clair-obscur » comme on a pu le dire.

Le 9 février 2017

Janvier 2017, des habitants d'une petite ville près de Sousse démarrent l'année avec une assignation de la garde nationale à venir répondre aux chefs d'accusations d'une plainte déposée le 31 décembre 2016 à l'encontre de la coordination locale de protection de l'environnement. Ce n'est malheureusement pas la première fois que le propriétaire de l'usine dont les pollutions dévastent Kalaa Sghira s'en prend à ceux qui dénoncent les atteintes à la santé et à l'environnement.

Une briqueterie qui révolte les habitants

Anis a demandé au louage – taxi collectif depuis Tunis – de me déposer à la sortie de l'autoroute pour me récupérer. Avec Ajmi, ils tiennent à commencer par me faire un tour en voiture, histoire de planter le décor : légèrement vallonné, l'urbanisation y est très dense. Parsemée d'habitations et d'universités, la zone comprend également un stade olympique et un hôpital universitaire.

L'usine fait très exactement la frontière entre Sousse capitale du Sahel, et

à l'ouest Kalaa Sghira, ville d'environ 40 000 habitants. Ajmi m'explique que le vent dominant selon les saisons souffle tantôt sur Sousse, tantôt sur Kalaa Sghira. En ce moment c'est l'hiver, et c'est davantage sur Sousse que les fumées grises se répandent et se maintiennent dans les endroits les plus enclavés.

Néanmoins, la pollution de la Briqueterie Kalaa Sghira – dite BKS – resterait jusqu'à présent « une problématique kaléenne ». A Sousse, « les habitants en auraient moins conscience sans doute par manque de visibilité » selon Ajmi. Il est vrai que les hauts immeubles de la grande ville ont la fâcheuse tendance à cacher ses quatre cheminées fumantes.

Précisons au cas où, qu'à la BKS on fabrique des briques à base d'argile. Si on se fie à la page Wikipédia de Kalaa Sghira, c'est « le plus grand site de fabrication de briques de Tunisie ». Une poussière rouge teinte d'ailleurs les bords de la route qui finit par nous y conduire. Derrière les murs – en brique – de l'usine, une montagne d'argile culmine en plein air, une manière de stocker sa matière première.

« A Kalaa, tout le monde vous le dira ... »

On s'arrête devant la maison d'Anis, qui fait face à la BKS. Il l'a quittée temporairement car dernièrement, sa fille âgée d'à peine quelques mois a commencé à avoir des difficultés respiratoires.

Anis me fait entrer. Il m'explique que l'atmosphère y est toujours très humide à l'intérieur car il ne peut jamais l'aérer. Toutefois, à voir les traces noires sur les rideaux blancs qui dessinent le contour des fenêtres, cela n'empêche pas complètement l'air de s'infiltrer. Anis insiste sur les effets psychologiques de la pollution due aux fumées, et des contraintes que cela génère sur son lieu de vie : « C'est le sentiment d'être enfermé qui domine, et d'être abandonné aussi. On ne vaut rien aux yeux de ce gouvernement ».

Anis fait partie des activistes contre qui le propriétaire de la BKS a porté plainte mais je l'apprendrais un peu plus tard, car il tenait d'abord à laisser d'autres voix s'exprimer.

Anis commence donc par me présenter son voisin Swaya, agriculteur et éleveur. L'usine surplombe sa maison et ses terres qui comptent environ

270 oliviers, et quelques cultures de grenadiers et de fenouil. Il n'est plus possible de faire pousser du persil, des épinards ou des oignons au pied des oliviers comme autrefois.

La terre est devenue rouge et craquelée : « Elle est recouverte de l'argile que le vent dépose. Et elle n'absorbe désormais plus l'eau ».

On traverse ses terrains, et on s'arrête à la hauteur de la colline d'argile, quatre oliviers sont morts cette année.

Avec son frère, Swaya a une fois essayé de demander une aide matérielle au propriétaire de l'usine pour assainir ses terres. En vain. Aujourd'hui, il envisage de changer d'activité. Qu'advient-il de ses parcelles agricoles si personne n'a les moyens d'affronter les couches argileuses ?

Un peu plus loin, on rencontre aussi Selem qui a l'habitude de faire paître ses moutons en contrebas de la briqueterie. Lorsqu'on évoque le sujet de l'usine, il nous dit que certains de ses agneaux sont déjà morts intoxiqués après s'être nourris de la végétation environnante. Il accuse la BKS dans laquelle il a d'ailleurs travaillé 28 ans.

Tous les kaléens que nous avons rencontré au hasard de notre visite des alentours, expriment des gênes et des inquiétudes quant à la pollution de l'air. Dans le quartier d'à côté, les ouvrières du textile en pause déjeuner, témoignent que « l'odeur est en permanence suffocante ». Alaya, un habitant, précise que « vers 18-19 heures, on ne voit plus rien à cause des fumées qui deviennent noires, noires comme les murs de nos maisons ».

Pour Habib, garagiste situé en face de l'usine, « à Kalaa, on est tous malade, et on meurt tous bichwaïa, bichawaïa – petit à petit ».

Même si la causalité entre la pollution et les maladies est souvent difficile à démontrer sans réserve, Issam, médecin à Kalaa, n'a pas de doute sur les effets des fumées sur la santé. Ayant travaillé à l'hôpital CHU Farhat Hached de Sousse, il sait que « Kalaa est la ville où le taux de cancers est le plus élevé de tout le Grand Sousse ». Il y a ainsi beaucoup de cancers des poumons et du sang, ainsi que des cancers du sein chez les femmes, et des cancers de la vessie chez les hommes. Malgré tout, rares sont ceux qui parlent de leur maladie, ce qui retarde selon lui une prise de conscience sur l'ampleur du phénomène. Effectuant des visites à domicile à Kalaa Sghira

notamment dans les quartiers les plus exposés, il a aussi « régulièrement l'occasion de constater le développement important d'allergies cutanées et respiratoires chez les habitants ». Il n'est d'ailleurs pas le seul de sa profession à s'en inquiéter. Une pétition signée par environ cinquante médecins de la région en 2016 est venue condamner les impacts de l'usine sur la santé.

Leur diagnostic peut aussi s'appuyer sur les résultats d'une inspection sanitaire réalisée par les services publics régionaux de santé en août 2015 à la suite d'une demande des habitants. Dans le périmètre spécifique de la briqueterie, l'équipe était venue pendant deux jours relever les taux de concentration des polluants les plus néfastes pour la santé : ceux que les alvéoles pulmonaires retiennent le plus, provoquant ainsi des maladies cardio-vasculaires. Les résultats ont manifestement donné raison aux habitants qui observaient une différence entre les émissions journalières et nocturnes. En journée, la concentration de certains polluants enregistrée a pu être 67 fois plus élevée que le volume autorisé, tandis que la nuit elle a pu dépasser ce volume légal de 85 fois. La hauteur insuffisante des cheminées avait été identifiée comme une des causes principales de la surexposition des habitants. L'équipe avait tenue aussi à spécifier en fin de rapport avoir elle-même ressentie pendant ces deux jours « des irritations dans les yeux et le nez, des maux têtes et un goût étrange dans la bouche ».

« Notre seule revendication, c'est la dépollution ! »

Yemen m'explique que « la mobilisation contre la pollution a commencé au départ avec quelques personnes. Et puis avec des organisations de la société civile, une dynamique s'est mise en place à partir de 2013, très vite rejoint par des syndicats et des partis politiques ». Yemen est le coordinateur de cette délégation informelle qui se réunit environ tous les mois, voire plus selon les circonstances. La coordination locale de protection de l'environnement a lancé une pétition en 2016 qui a recueilli des milliers de signatures. Elle condamnait l'usine et réclamait des solutions de dépollution.

Enfin, elle est aussi à l'initiative de l'organisation des deux marches du 16 juin 2015 et du 7 mai 2016, qui ont réuni quelques milliers de Kalléens.



Manifestation en 2016

Yemen me montre le communiqué datant du 10 mai 2016 qui a été rédigé au lendemain de la dernière marche. Ce communiqué revient sur les revendications du mouvement, notamment « le refus de la fermeture de la briqueterie » en premier point, suivi de l'exigence de « solutions pour arrêter la pollution ». Parmi les signataires et membres de la délégation, il y a l'association Voix des jeunes de Kalaa Sghira, l'Union des agriculteurs, l'association Olive, la section locale de la LTDH, deux syndicats d'enseignement et un syndicat du personnel de santé de l'hôpital de Sahloul, ainsi que la coordination nationale des jeunes pharmaciens. Les partis politiques locaux qui soutiennent sont le parti Ennahda, le Courant démocrate Attayar, le parti Afek Tounes et enfin le Front Populaire.

Il y a également l'association SOS BIAA basée à Tunis et dont le soutien vaudra à son président Morched, d'être compris dans les cibles de la plainte du 31 décembre 2016 aux côtés d'autres membres de la coordination. Enfin, il y a l'association UNIVERT qui a été créée en 2016 par Yemen (son président), Anis, Ajmi, Krifa, Hacem et Lotfi que j'ai rencontré, ainsi que par neuf autres personnes.

Un proverbe arabe pourrait aujourd'hui résumer les actes du propriétaire de la BKS à leur rencontre : **ضربني وبكي سبقني وشكى** :

Nous y reviendrons...

L'usine hors-la-loi

L'usine n'a pas toujours été ce qu'elle est actuellement. A sa création dans les années 1980, il s'agissait d'une fabrication artisanale de briques : moins de rendement, moins de cheminée et donc beaucoup moins de nuisances.

Elle tournait seulement à 6 à 8 heures par jour quand aujourd'hui, la production se poursuit 24 heures/24 et 7 jours/7.

Bien que l'usine se soit progressivement développée avec le temps, c'est à la suite d'un changement de propriétaire à la fin des années 2000's que le rythme de la production a commencé à vraiment s'emballer... Et la briqueterie ne s'en donnera pas vraiment les moyens adéquats. Son agrément d'artisan initial n'est d'ailleurs plus valable, ce qui la rend « illégale » selon Ajmi. Yemen, me montre pour preuve une correspondance du ministère de l'industrie à destination du propriétaire de l'usine, lui signalant en 2016 l'absence d'autorisation officielle pour exercer ses activités industrielles.

Un ouvrier de l'usine a accepté de témoigner anonymement. Il y travaille depuis quelques temps déjà. Les conditions de travail sont éprouvantes pour les 400 ouvriers qui travaillent dans la poussière sans masque, et dont la moitié serait à l'âge d'être à la retraite. Certains endroits de l'usine sont très obscurs et étouffants. Cela leur arrive de discuter des maux qu'ils partagent, en particulier des difficultés respiratoires et des troubles digestifs. Il décrit la phase où les wagons d'entassement des briques passent dans les fours, comme particulièrement dangereuse à cause d'un matériel peu adapté à la cadence imposée. En effet, les briques restent à peine 15



minutes. Et la vitesse des brûleurs serait effectivement augmentée la nuit et les week-ends pour diminuer le temps de cuisson à 10 minutes.

C'est bien l'inadéquation entre les moyens matériels et les rendements poursuivis qui contribue ainsi largement à la pollution. Anis se désespère des tentatives de concertation entre les autorités locales, la société civile et l'usine : « Dès qu'on lui adresse le problème et qu'on la presse, l'usine fait des promesses qu'elle ne tient pas. Les autorités savent que la population souffre mais elles ne font rien. Mon pays me déçoit quand il se rend ainsi complice du pollueur ».

L'affaire est en effet tout sauf inconnue des autorités et de ses administrations. Des rapports existent et une procédure administrative sur l'usine est même en cours.

L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement : une alliée sur le(s) papier(s), et dans les faits ?

Constater

Nous nous sommes rendus au siège de la délégation de Kalaa Sghira (échelon administratif intermédiaire entre la municipalité et le gouvernorat). J'ai pu ainsi rencontrer le maire et délégué de Kalaa Sghira Hammadi Al Abib pour discuter du rôle que pouvait jouer les autorités dans le cas d'un conflit entre usine et la population due à la pollution.

Pour lui, « il s'agit d'abord de constater la pollution. Cela a été réalisé par les techniciens et ingénieurs de l'Etat dans le cadre de deux rapports de mesure réalisés en 2014 et 2015 par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)». On peut lire dans ces deux rapports qu'il s'agit à chaque fois « d'une campagne de mesure menée à la briqueterie de Kalaâ Sghira dans le cadre de la surveillance routinière des émissions atmosphériques industrielles sur tout le territoire Tunisien. Elle a comme objectif de vérifier le respect de la réglementation tunisienne (décret 2519-2010 du 28 septembre 2010), et de sensibiliser l'industriel pour réduire ses émissions en cas de dépassement des valeurs limites autorisées ».

Les mesures des émissions de chaque four (4) en 2014 et d'un four en 2015 enregistrent des dépassements systématiques et ahurissants des valeurs limites fixées par le décret de polluants atmosphériques comme le

monoxyde de carbone (CO), le dioxyde soufre (SO₂), ou même parfois l'oxyde d'azote (NO_x). A titre d'exemple en 2014, on peut constater un taux moyen de CO 67 fois plus élevé que la valeur limite pour le Four B3, et un taux de SO₂ presque 6 fois plus élevé pour le four B2.

Evaluer

Le maire poursuit : « Après le constat, il y a bien entendu la nécessité de stopper cette pollution ». Dans ce sens, les conclusions des rapports de l'ANPE ne manquaient pas de propositions. La teneur de certains composés dans la matière première comme le soufre nécessite des méthodes de dépollution, comme par exemple un système d'absorption par le calcaire. La réduction des émissions de poussières serait possible par l'installation de systèmes de filtres à manches, etc. L'ANPE a commencé par suivre une proposition contenue dans le rapport de 2015, à savoir « faire une étude de dépollution ». Monsieur Al Abib me précise « qu'une étude a donc été conduite par l'usine via un bureau d'étude, puis validée par l'ANPE. A partir de là, les deux parties (briqueterie et ANPE) se sont alors mutuellement fixées des obligations et un calendrier ».

Astreindre

« Cette convention » signée par l'ANPE et le propriétaire de la BKS au 1^{er} Août 2016, a été découverte par les militants de Kalaa Sghira un mois plus tard alors qu'ils s'apprétaient à déposer une plainte auprès de l'ANPE à Tunis. L'ANPE régionale ne s'était jamais montrée très disposée à prendre en charge les revendications. Trois délais pour au total six actions ont été fixés entre la signature en août 2016 et la fin du protocole en Juin 2018.

L'usine s'était déjà engagée à réaliser trois actions d'ici fin novembre 2016 : planter des arbres dans le périmètre de l'usine, couvrir l'argile transportée via des tapis roulants et enfin agrandir le mur qui l'entoure afin qu'aucun amas d'argile ne dépasse. Le maire a accompagné la première visite de contrôle de l'ANPE en décembre. Il avoue « avoir constaté que seules deux des obligations sur les trois ont été respectées car pour l'instant le mur n'a pas bougé. L'ANPE a effectué une deuxième visite « surprise » en janvier et bien que rien n'ait été entrepris dans ce sens, l'agence a rapporté au ministère que toutes les obligations avaient été respectées.

Le fait que l'ANPE soit à la fois partie à la convention et l'institution du

contrôle est en cela un problème, elle seule peut interpréter, et édicter des sanctions en cas de non respect ». Yemen me montre la photo d'une plaque métallique d'environ un mètre sur deux que l'usine a rajouté sur le mur et qui lui aurait permis de « gagner la confiance » des inspecteurs quant à la réalisation prochaine de son engagement. Une anecdote parmi d'autres qui en dit un peu sur la mauvaise foi voire le cynisme dont le propriétaire peut faire preuve vis-à-vis du mouvement.

Le maire évoque enfin également l'existence d'une note de l'ANPE sur les préparatifs en vue du deuxième délai fin février 2017, consistant à élever la taille des cheminées : « Comme le note l'ANPE, c'est matériellement et techniquement très compliqué et peu probable qu'en l'état de fait, cela soit fait dans les temps ». Les militants se disent aussi être très peu optimistes quant au respect de l'une des échéances les plus importantes pour la santé des habitants.

Le contrat qui lie l'usine et l'ANPE, prévoit une dernière échéance fin février 2018. L'usine a donc un an pour installer des filtres à manche dans ses cheminées, et même un mécanisme interne pour mesurer continuellement ses dégagements gazeux. Enfin, il est écrit que si l'usine n'assume pas ses responsabilités, l'ANPE pourra être amenée « à prendre les mesures nécessaires » à partir de juin 2018. Alors à Kalaa Sghira, on attend de voir. Mais si seulement il suffisait pour le mouvement de suivre ces étapes et veiller aux retards ou distorsions de la mise en œuvre du protocole de dépollution. Ses membres sont maintenant attaqués en justice.

Quand l'inédit rime dangereusement avec l'ironie : le pollueur poursuit ses victimes

Des plaintes individuelles étaient déjà tombées au lendemain de la manifestation du 7 mai dernier. « Le propriétaire de l'usine avait tenu à faire savoir qu'il jugeait en quelque sorte Lotfi, Krifa et Malek coupables de semer le désordre » résume Yemen. Chacun avait reçu un coup de téléphone de la garde nationale les invitant à répondre aux motifs de leur accusation. Krifa me raconte : « en ma qualité de directeur d'école, j'étais notamment accusé d'avoir mobiliser les enfants présents à la marche ». Lotfi pour sa part, avait été tenu responsable de « certains slogans scandés par des manifestants ayant soi-disant touché à la dignité du propriétaire

de l'usine et de son père (ancien propriétaire) ».

Plus tard en septembre ce fut au tour de Yemen d'être convoqué par téléphone, au lendemain d'une émission de radio dans laquelle il avait évoqué les obligations de l'usine vis-à-vis de l'ANPE (via la convention). La plainte était notamment fondée sur « une diffusion de fausses informations », « une participation à une coordination secrète » ainsi que sur « une distribution de flyers non autorisée ».

C'est de mémoire que les militants se souviennent des motivations pour le moins farfelues des plaintes du propriétaire de l'usine, car pas une seule fois ne leur fut remis un quelconque document écrit. « Mon dossier est complètement vide ! Nous n'avons eu accès à aucun papier permettant de connaître l'objet exact des plaintes et de sérieusement préparer leur défense » m'explique Yosra, avocate bénévole auprès du mouvement.

Yosra détaille les procédures en cours : Lotfi et Krifa ayant déjà été entendus par la Garde nationale, leur dossier ont été transmis au procureur du Tribunal de Première Instance de Sousse qui doit désormais décider s'il ouvre ou non une procédure judiciaire. Yosra s'étonne du temps que prend le procureur pour répondre, « d'habitude, cela va beaucoup plus vite ». Malek étant avocat, son dossier est traité par une commission spéciale du tribunal, et Yemen attend toujours une date d'entretien à la garde nationale.



Parmi les militants contre lesquels le propriétaire de la briqueterie a porté plainte, il y a de gauche à droite, Ajmi, Krifa et Hacem, membres de l'association UNIVERT

Mais le propriétaire ne s'est pas arrêté là, dans la mise en œuvre de ce qu'Anis qualifie « d'une stratégie de harcèlement ». Il s'est ainsi rendu à la police le 31 décembre, et a déposé plainte cette fois-ci contre la coordination locale de protection de l'environnement pour « utilisation de rapports aux informations falsifiées ». Ces rapports ne sont autres que ceux de l'ANPE cités précédemment et sur lesquels le mouvement s'appuie « pour sensibiliser » me précise Yemen. Cela revient à attaquer des activistes en remettant en cause la véracité de données publiques qu'ils utilisent. Et même si « c'est à lui de prouver que les rapports de l'Etat sont faux » comme me le précise aussi le maire, la possibilité de s'attaquer ainsi à des documents officiels pourrait « ouvrir la voie à un précédent dangereux pour la cause environnementale » selon Morched de l'association SOS BIAA. Pour l'instant, seuls Yemen et lui ont été auditionnés dans le cadre de cette accusation collective. En signe de soutien, beaucoup de kaléens étaient venus les accompagner à la garde nationale début janvier. Ce jour-là, les entretiens des 14 autres membres avaient été reportés à une date ultérieure, jusqu'à présent non connue.

En attendant la suite des entretiens et à plus long terme l'examen du procureur, Yosra essaie de constituer un comité d'avocats. Pour elle, les plaintes sont dépourvues de sens et constituent surtout « des moyens d'intimider et de gagner du temps », mais il faut se préparer dans le cas où le tribunal décide de se saisir de l'une ou l'autre, voire de toutes ces affaires.

A vrai dire, il est difficile de savoir si c'est la gravité ou l'absurdité de ces plaintes qu'il faut retenir. Surement les deux. Anis ironise : « Si on se retrouve derrière les barreaux, je demanderais que l'on nous offre une tenue spéciale, une tenue verte » pour rappeler que les militants n'ont fait que défendre pacifiquement leur environnement.

Espérons alors que l'ironie continue de frapper, de sorte à ce que ces plaintes mettent en lumière les manœuvres tyranniques d'un entrepreneur pour détourner l'attention de ses propres délits. A court-terme, il s'agit donc de faire de ces plaintes à la fois des leviers de médiatisation et de soutien nécessaire au mouvement des habitants de Kalaa Sghira pour presser les autorités compétentes à faire primer l'intérêt de tous sur l'intérêt d'un seul.

GABÈS : « LA PETITE TCHERNOBYL » DE TUNISIE REVENDIQUE SON DROIT DE VIVRE



16 Juin 2017

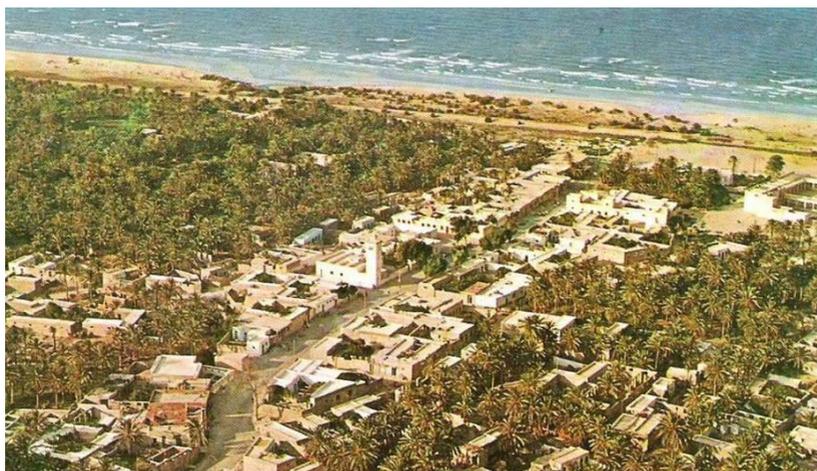
Il y a un an, j'arrivais à Gabès à la fin du mois d'août et je m'apprêtais à y retourner plusieurs fois pendant l'année. Beaucoup de témoignages et d'articles parlent d'une « catastrophe », d'un « désastre », d'un « poison », qualifiant même pour certains cette ville côtière du Sud tunisien, de « terre maudite » ou de « rives de la mort ». Personne ne peut rester neutre devant ce qui se passe à Gabès, si ce n'est les défenseurs d'un modèle de développement aussi implacable que « criminel » pour la population et son environnement.

A peine entrée en ville la première fois, « je n'ai pas seulement senti la pollution, je l'ai goûtée », pour reprendre les mots d'une femme de Gabès que je rencontrerais bien plus tard. Le lendemain, quand je me suis retrouvée devant le Groupe chimique tunisien, sans doute toutes ces sentences lues et entendues se sont-elles bousculées en même temps. Je n'ai pas trouvé beaucoup de mots pour exprimer mon désarroi aux militants qui m'accompagnaient. Je suis restée un moment, décontenancée, à regarder un monstre aux tentacules fumantes, déverser ses boues noires dans la mer, à une centaine de mètres des premières habitations.

Les sinistres dilemmes que ces injustices environnementales mettent

en lumière ou engendrent à Gabès ont des explications, bien que compréhensibles, difficilement acceptables. Les témoignages et les actes de résistance sont néanmoins porteurs d'une partie de la vérité et de la solution. Aujourd'hui beaucoup se soulèvent contre la destruction d'un patrimoine écologique inestimable et nourricier et contre la dégradation de la santé des populations à qui on n'accorde ni le droit de savoir ni les moyens de se soigner.

Un paradis sur terre» sacrifié sur l'autel du développement



Entre l'oasis et la mer, Gabès, avant l'arrivée du complexe chimique

L'oasis de Gabès : une création de l'homme qui aujourd'hui la condamne lentement

L'oasis est « un écosystème créé par l'homme autour d'un point d'eau dans le désert, entretenu par un système de gestion technique et sociale des ressources en eau » m'explique Amin, agronome au sein de l'Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini (ASOC)¹. Gabès est la seule oasis littorale au monde, ce qui lui vaut d'être reconnue par l'UNESCO comme un patrimoine naturel d'une valeur universelle². Dans le passé, ses ressources en eau et sa biodiversité étaient en effet exceptionnelles. Les palmiers dattiers créent en effet un climat propice aux arbres fruitiers et les cultures maraichères qu'ils abritent. Organisée en étage, l'oasis nourrit et fait prospérer Gabès, connu notamment pour ses dates, ses grenades et son

henné. A l'époque, on y vit, on en vit, et on peut même se baigner dans ses retenues d'eau (bassins, petits barrages, canaux).

Les gabésiens que j'ai rencontré témoignent d'un attachement déchirant à ce « paradis ». C'est d'abord celui de leurs familles qui, à Gabès, disposaient presque chacune d'une parcelle de ce jardin d'Eden. Abdallah, qui a grandi à Gabès dans les années 1940, me raconte « une enfance paisible », ici dans la partie de l'oasis de Chott Essalem où « tous les habitants vivaient en harmonie de la pêche et de l'agriculture »³. Aujourd'hui, les plus jeunes tentent d'imaginer ce dont les anciennes générations se souviennent. Le sentiment d'appartenance à l'oasis continue de se transmettre d'une génération à l'autre, et aujourd'hui, beaucoup tentent de sauver ce patrimoine sans pareil.



De gauche à droite : Ali, Nejib et son fils Mohamed, et Amin, qui oeuvrent à la conservation de l'oasis de Chenini (Gabès)

Par exemple, Amin (à droite) a toujours vécu à l'oasis de Chenini, et travaille maintenant pour l'ASOC. Il me fait visiter le jardin de la biodiversité dont il s'occupe et qui a vocation à conserver de nombreuses espèces locales. Aujourd'hui, elles disparaissent « à cause des dégradations environnementales et de l'invasion des semences de marchés internationaux » me dit-il⁴. Nejib (au milieu) a fait aussi de son terrain un musée qu'il continue de cultiver pendant sa retraite et qu'il espère pouvoir un jour confier à Mohamed, son fils. Enfin il y a Ali, qui s'occupe d'une parcelle consacrée uniquement à la reproduction de semences locales (à gauche).

L'homme qui a créé l'oasis il y a des siècles, l'a détruit en quelques décennies seulement. L'industrie chimique a tari les sources d'eau de l'oasis.

Dans le film documentaire « Gabes Labess » (« Tout va bien à Gabès ») de Habib Ayeb⁵, la parole est donnée aux petits paysans de l'oasis. Ils témoignent de la disparition totale de l'eau depuis le début des années 1980. Elle se pompe désormais en petite quantité et se paie très cher alors qu'elle coulait « en abondance et restait quasiment gratuite » avant l'arrivée du Groupe Chimique Tunisien (GCT). Les pollutions de l'eau et de l'air ont aussi des impacts terribles sur les récoltes, et parfois empoisonnent les animaux qu'on élève aussi dans l'oasis. Bien que beaucoup « ne vendraient leur terre pour rien au monde », certains y ont été contraints car il est devenu difficile d'en vivre, et les enfants désertent peu à peu l'oasis. L'urbanisation souvent anarchique grignote depuis peu à peu l'oasis.

Le golfe de Gabès : une pépinière marine devenue cimetière

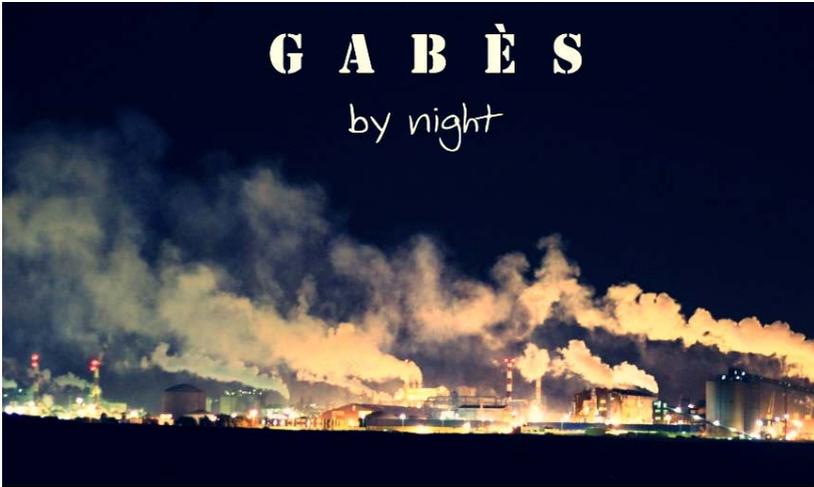
Le golfe de Gabès a longtemps été reconnu comme la plus grande réserve de poissons et coquillages de Tunisie. Son large plateau continental, la forte amplitude de ses marées et surtout l'existence d'une incroyable diversité biologique, font du Golfe de Gabès une pépinière marine exceptionnelle en Méditerranée.

Aujourd'hui sur la plage de Gabès, la mer recrache tragiquement des tortues marines et des poissons morts. Le golfe est considéré comme un des plus inquiétants « hot spot » (point chaud) de la Méditerranée en termes de pollution.

Selon SOS Environnement Gabès, une page qui documente les impacts de la pollution⁶, le nombre d'espèces marines serait passé de 250 en 1965, à seulement 50 aujourd'hui. Contraints d'aller toujours plus loin au large pour travailler, les pêcheurs manifestent ainsi souvent pour dénoncer la disparition progressive de toutes ces ressources qui nourrissaient et faisaient aussi vivre Gabès.

« Un des plus beaux endroits de la terre » a été ainsi voué à devenir une des plus grandes zones industrielles de transformation chimique en Tunisie, accueillant des sociétés pétrolières et des cimenteries, et notamment le site le plus important de la production d'engrais et d'acide phosphorique du Groupe Chimique Tunisien.

« C'est comme une guerre »



« Gabès by night », ou Gabès de nuit, une photo tristement connue sur les réseaux sociaux

C'est en 1972 que Gabès s'ouvre « au développement ». Au départ, c'est une usine qui transforme le phosphate en acide phosphorique, et qui pour cela se dote d'une unité de production d'acide sulfurique. Aujourd'hui ce site produit toujours 57% de la production nationale d'acide phosphorique, un acide utilisé contre l'oxydation dans les laboratoires ou dans les industries métalliques, mais pouvant aussi être ajouté dans la fabrication de sodas, d'engrais ou même de détergents. Jusqu'en 1985, le complexe se développe et s'installent alors une usine de di-ammonium phosphates (DAP, principalement utilisé comme engrais) et une usine d'ammonitrate (également un engrais). Toutes ces sociétés sont publiques et rattachées au Groupe chimique tunisien qui dans le bassin minier extrait et lave aussi le phosphate puis l'achemine ensuite jusqu'aux unités de transformation, voraces en eau, de Gabès mais également de Mdhilla, de Sfax et de Skhira.

A Gabès, on respire depuis maintenant quarante-cinq ans de l'ammoniac, du dioxyde de soufre, du dioxyde d'azote, du fluorure et du sulfure d'hydrogène, et bien d'autres polluants. Et si des décrets encadrent le contrôle et le suivi des émissions⁷, un rapport du PNUE reconnaît qu'en la matière, « considérant l'importance de l'activité du GCT [...], les unités industrielles du GCT ont bénéficiés d'un statut particulier auprès des

autorités publiques » chargées de le surveiller⁸. C'est de plus, « à l'exploitant d'équiper les points de mesure et de prélèvement des échantillons », ce qui, selon le même rapport, conduit finalement « le GCT à exercer son propre auto-contrôle ». Les crimes se perpétuent aussi par les abus relatifs à sa « gestion » des déchets rejetés : ce sont les phosphogypses, produits à hauteur de 5 tonnes pour une seule tonne d'acide phosphorique. A Gabès, on produit ainsi 5 fois plus de déchets que de produits exportés. Les quantités sont vertigineuses : c'est 4 590 000 de tonnes de phosphogypses par an si on se réfère aux 900 000 tonnes d'acide phosphorique produites en moyenne annuellement, multiplié par 45 années...

Ainsi, 42 000 m³ de boues gypseuses (mélange d'eau et de phosphogypse) sont déversés dans la mer sans traitement chaque jour dans le Golfe de Gabès, tapissant ainsi ses plages et ses fonds marins. En Tunisie, le phosphogypse est considéré comme un déchet dangereux par la législation tunisienne,⁹ en raison de la présence de métaux lourds et de matières radioactives dont la liste est longue : strontium, cadmium, plomb, nickel, radium, uranium, etc., etc.¹⁰

Le GCT ne s'est pas plus acquitté de la réglementation particulière relative à la gestion des déchets dangereux comme l'indique toujours le même rapport et comme il est possible de le constater par les torrents noirs qu'il déverse dans la mer. Si on se réfère aux mesures réalisées par SOS Environnement Gabès, les taux de radioactivité sur les plages de Gabès seraient de 3 à 4 fois supérieurs à la dose maximum retenue par la commission internationale de protection nucléaire.

Une marginalisation environnementale

« Gabès est la petite Tchernobyl de la Tunisie » pour Nader qui vit à quelques centaines de mètres du Groupe chimique, dans le quartier de Chott Salem. « C'est comme une guerre. Ce n'est pas un hasard qu'ils aient choisi Gabès pour implanter le GCT. Gabès étant une zone touristique par nature, ils ont décidé de le détruire pour que d'autre apparaissent plus favorable ». ¹¹ Abdallah lui, se souvient qu'à l'époque «les gens n'avaient pas forcément conscience des risques que l'on prenait pour l'environnement, et ils se sont réjouis de l'arrivée d'une nouvelle source d'emplois».

Après le 14 janvier 2011, la section locale de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) a saisi le processus de justice transitionnelle pour

faire reconnaître « Gabès, une région victime de la pollution ». Le dossier déposé en 2016 à l'Instance Vérité et Dignité (IVD) vise à démontrer une marginalisation organisée sur le plan environnemental. Les preuves se concentrent sur les impacts du Groupe chimique tunisien, et ont vocation à non seulement « dévoiler la vérité », mais aussi à faire reconnaître et réparer les préjudices subis par Gabès. Actuellement, ce dossier est toujours en cours de traitement.

« Ici, le cancer s'attrape comme la grippe »



« Ce corps est de Gabès » : le 17 avril 2017 lors de la visite d'une caravane de solidarité internationale, les photos d'une enfant de Chott Essalem (Gabès) souffrant de graves malformations, sont exposées comme les conséquences directes de la pollution, « le résultat de leur développement ».

Longtemps un tabou, les problèmes de santé s'expriment au quotidien mais ne trouvent ni reconnaissance, ni remède.

A Gabès, la maladie « rare » semble devenir « commune » et la mort prématurée ne paraît plus arrivée comme « par accident » dans les témoignages d'habitants gabésiens. Parmi ces personnes qui portent les pathologies et les deuils, il y a Rachid et la famille Aji. Ils sont de tristes exemples des promesses que le 14 janvier 2011 a tenu, et celles qu'il semble retarder. Rachid a travaillé 39 ans dans l'Industrie Chimique de Fluor, une société créée par l'Etat Tunisien en 1971 (puis privatisée en 1992) à côté du Groupe chimique tunisien. Il était « un agent technique qui intervenait sur toutes les machines de la société », société spécialisée

dans la production et la commercialisation du fluorure d'aluminium. Il raconte :

« Dès 1991, j'ai commencé à ressentir des douleurs aux articulations, j'ai fait de nombreuses radios et j'ai consulté beaucoup des médecins qui jusqu'en 2011, me disaient tous « tu n'as rien, ce ne sont que des rhumatismes ! ». Avant, il était interdit de parler. L'impact de la pollution sur la santé était un tabou. Aujourd'hui, je peux dire que je suis atteint de la fluorose, qui était déjà une maladie professionnelle reconnue à l'échelle internationale, mais qui l'est réellement devenue en Tunisie que depuis 2011 ».

Après le 14 janvier, il décide alors de « mener son combat » au tribunal et à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (Tunisie). Le tribunal a reconnu en 2011 sa maladie et la responsabilité de la société qui l'a exposé à des matières toxiques sans l'avoir prévenu des risques et sans l'avoir un minimum protégé. A cause de la fluorose, Rachid vit aujourd'hui avec 40% en moins de ses capacités physiques. « Il n'existe aucun traitement pour guérir ou atténuer la fragilisation osseuse et la calcification des ligaments, je ne peux prétendre qu'à des anti-inflammatoires ». Sa profession dans une usine chimique de fluor, et la classification légale de la fluorose comme maladie professionnelle, lui a ainsi donner une base légale manifeste pour réclamer ces droits (et notamment des dédommagements). D'autres travailleurs de la société l'auraient depuis contacté pour envisager des démarches similaires. Seulement, à Gabès (et dans d'autres régions de la Tunisie), l'exposition professionnelle n'est pas la seule source d'intoxication chronique par le fluor. En effet, les rejets notamment industriels en contiennent – c'est le cas du phosphogypse - et contaminent les sols, les nappes et les eaux de surface, exposant ainsi plus largement les populations. Reste à savoir si cette exposition « différée », dispose des mêmes considérations légales et des mêmes possibilités de recours judiciaires... Car s'il a été démontré que le régime de Ben Ali aurait systématiquement empêché les scientifiques d'engager toute étude épidémiologique et les médecins de se prononcer à ce sujet, la parole s'est libérée depuis la chute de son régime. Mais pour autant, est-on aujourd'hui davantage entendu ?

La famille Aji vit dans un quartier de Bouchema, une petite ville à 3km de Gabès, derrière le Groupe chimique. Leur fils Nisar est décédé l'année

dernière, il avait 47 ans. En larmes, ses parents se souviennent de sa dernière année, particulièrement douloureuse : l'état de ses poumons et de son foie s'est brutalement aggravé. « Les médecins consultés lui disaient que c'était à cause de la pollution, mais ils n'ont jamais donné de certificat pour prouver ce lien » m'explique sa mère.¹² La famille Aji se rappelle que les premiers symptômes de Nisar étaient apparus en 1994 alors qu'il travaillait dans l'unité de production d'acide sulfurique du GCT.

Allongée sur le lit, la sœur de Nisar, Insaf ne dit pas grand-chose, elle ne fait que tousser. Elle respire difficilement l'oxygène d'un appareil branché qui inquiète sa famille redoutant les pannes ou les coupures d'électricité. Ces problèmes respiratoires ont commencé en 2015 quand « elle est tombée dans la maison à cause d'une asphyxie » m'explique sa mère : « Aujourd'hui ses poumons sont complètement asséchés et les médecins nous ont conseillé de l'emmener loin de Gabès, mais nous n'avons pas les moyens de déménager ».

Insaf a reçu la visite du délégué de Bouchemma (représentant de l'Etat sur un territoire intermédiaire entre la municipalité et le gouvernorat) qui avait promis de trouver une solution. Par la suite, « les médias sont venus mais ils n'ont pas publié leur reportage », et un représentant du ministère de la Santé a également fait le déplacement, mais n'a pas donné signe depuis.



« Pourtant l'état de santé d'Insaf nécessite une transplantation pulmonaire de toute urgence » souligne sa famille qui vit dans l'inquiétude et avec le sentiment d'être laissée, une seconde fois, à son propre sort.

« La science n'a pas démontré le lien direct entre les pollutions et les maladies, mais ça ne veut pas dire qu'il n'en existe pas »

« Les habitants tiennent la pollution responsable de tous leurs maux, et des personnes malades à Gabès, il y en a beaucoup » témoigne Moncef et Marwen,¹³ de l'association des médecins tunisiens humanistes, une association d'étudiants en médecine qui mène des actions de sensibilisation sur Gabès depuis 2012. « Pas encore praticiens », ils s'intéressent beaucoup aux conditions de santé des habitants de Gabès et notamment aux liens entre les maladies et les pollutions. A ce propos, ils disent manquer de moyens (laboratoires, etc.) et d'arguments scientifiques (études, etc.) qui pourraient les accréditer. Marwen a fait des recherches sur l'ostéoporose en coopération avec un institut suisse, car beaucoup de gabésiens en souffrent et ici tout le monde s'accorde à imputer aux pollutions cette maladie qui fragilise gravement les os. Il se souvient des réactions des personnes venues assister à la rencontre publique qu'il avait organisé pour présenter cette « réalité scientifique », soit « l'absence d'étude dans le monde qui prouve un quelconque lien entre l'ostéoporose et les pollutions ». « J'ai bien senti que ce n'était pas ce que les gens voulaient entendre » conclut Marwen d'un ton grave. Pour Moncef, il faudrait d'abord commencer par évaluer le nombre de cas d'ostéoporose à Gabès mais « cela reste compliqué car il faudrait faire passer un examen spécialisé à un grand échantillon de personne, or c'est très cher et il n'y a pas le matériel nécessaire à l'hôpital public de Gabès ».

Le combat pour l'ouverture d'un hôpital universitaire...

Les états de détresse cristallisent depuis de nombreuses années le combat régional pour l'ouverture d'une faculté de médecine à Gabes, et la transformation de l'hôpital public, en hôpital universitaire. Abdallah¹⁴ milite pour cela depuis plus de 20 ans. Les obstacles n'ont pas manqué jusqu'à ce jour, car beaucoup de gens selon lui, « notamment les médecins, ont intérêt à bloquer un projet qui donnerait de la valeur à l'hôpital public au détriment des cliniques privées ». Même après 2011, il s'est vu refuser l'autorisation de créer une association de soutien à ce projet. Pour lui, en lui refusant « même l'autorisation d'exister, ils veulent nous fatiguer ». Toutefois, les soutiens ne manquent pas auprès de la

population : une manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes en 2013 selon Abdallah et « un conseil ministériel a cette même année fini par conclure que Gabès méritait d'avoir une faculté de médecine ». Moncef, actuellement en stage au service des urgences de Gabès espère lui aussi ce « changement ». En effet, l'état actuel de l'hôpital de Gabès pousse beaucoup de gabésiens à se rendre à Sfax (140km) voire à Tunis (400km) pour consulter des professeurs et des spécialistes, ou pour accéder à des centres d'analyses et des offres de soins indisponibles près de chez eux. Au-delà de la difficulté des personnes malades d'accéder à des soins adéquats et de l'inégalité en matière de services de santé, cette situation conduit à une dispersion des données, et en cela compromet les possibilités d'une étude épidémiologique à un niveau régional. En effet, l'origine des patients n'est pas systématiquement enregistrée dans l'ensemble des hôpitaux régionaux, quand, en plus, le registre national présenterait de nombreux dysfonctionnements. Par ailleurs, pour Moncef et Marwen, certaines données restent inaccessibles dû à « un encadrement légal très restrictif du secret médical ».

... et la transparence des données sur la pollution

D'après Moncef, « pour arriver à faire le lien avec des pathologies, il faudrait également arriver à démontrer les taux de concentration des polluants dans l'air, et pour cela développer des unités de recherche ».

Dans le temps, Ben Ali avait installé en centre-ville, « boulevard de l'environnement », un panneau de mesure de la pollution « en temps réel » : les taux de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et d'ammoniac ne dépassaient étrangement jamais les seuils autorisés.¹⁵ En 2017, de « fortes suspicions » existent toujours vis-à-vis des mesures réalisées par le Groupe chimique tunisien qui les délivre à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE). Cette agence a été interpellée dernièrement à la suite de la publication de la liste des villes mondiales les plus polluées en 2016 que l'Organisation Mondiale de la Santé réalise sur les données renseignées par les Etats. Parmi les 4 villes tunisiennes retenues, Gabès n'y figurait pas ! Reconnues « erronées », les données devraient être normalement rectifiées par l'ANPE, et Gabès et Gafsa devraient trouver finalement leur place dans la liste de l'OMS avant les centres industriels de Tunis, Bizerte et Sfax¹⁶.

A ce propos, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) devrait être prochainement amenée à mettre en œuvre le projet euroméditerranéen Gouv'airnance « visant à créer un système pérenne de suivi de la qualité de l'air » dans le gouvernorat de Gabès. L'association Air PACA¹⁷ (France) sera notamment chargée « d'aider l'ANPE à apporter un diagnostic en trois volets aux acteurs de Gabès, avec la mise à jour de l'inventaire des polluants prégnants dans la région, deux campagnes de mesures de terrain et la mise en place d'outils de modélisation des pollutions ». A suivre donc...

En attendant, des initiatives d'épidémiologie populaire

La société civile tente de répondre à l'absence de sensibilisation, de donnée et d'enquête publique. C'est notamment ce qu'a essayé de faire l'association de Nader, l'association de protection de l'oasis Chatt Sidi Abdel Salem (APOCSG).¹⁸ Dans « Gabès, histoire d'un génocide »,¹⁹ l'association a notamment listé les différents polluants et matières radioactives présents à Gabès et a indiqué pour chacun les impacts potentiels sur l'humain et sur l'environnement. La liste des risques pour la santé est longue, et se vérifie à Chott Essalem selon l'association qui donne l'alerte. Sur la base d'observations et notamment d'une étude statistique qu'elle a menée en effectuant du porte à porte auprès de cent familles, « il existe un niveau inhabituel de maladies chroniques et mortelles directement liées à la pollution comme les cancers, l'infertilité, les fausses couches, les maladies respiratoires et cutanées, les handicaps moteurs et mentaux de naissance, etc. ».

Si une enquête était menée à une plus grande échelle, les statistiques seraient-elles supérieures aux moyennes nationales ? Pour l'instant, ce ne sont que des certitudes basées sur des observations partagées. Une seule étude en santé environnementale est conduite depuis 2016 par Expertise France dans le cadre du Programme de gouvernance environnementale (PGE).²⁰ La méthodologie - notamment la forme et le degré de participation des habitants et des travailleurs - tout comme les résultats, ne sont pas encore renseignés.

L'information est le nerf de la guerre : comment réellement prendre conscience de l'ampleur des agonies lentes et silencieuses pour continuer de mobiliser, exiger la reconnaissance de toutes ces injustices et exhorter

au changement ? Comment tenir responsable de crimes et revendiquer « le droit à un environnement sain », quand la nocuité de son environnement ne peut être « démontrée » ? On ne peut reprocher à certains témoignages, après tant d'années, d'accuser une sorte de fatalité...

« Les gens veulent se débarrasser du Groupe chimique avec la même force qu'ils veulent y travailler »

« Un dilemme digne d'une tragédie »

Pour Abdeljabbar²¹, syndicaliste élu au sein de la section régionale de l'UGTT, vivre à Gabès « c'est comme une tragédie, le choix imposé nous pousse à sacrifier une cause qui n'est pas mauvaise dans l'absolu », pour faire référence au « dilemme » qui renvoie dos à dos l'environnement et la santé d'un côté, et de l'autre l'emploi. Les agriculteurs de l'oasis se désespéraient d'ailleurs de voir souvent leurs enfants partir travailler chez le premier employeur de la région. Le Groupe Chimique Tunisien à Gabès, c'est en effet 4000 emplois directs, quelques centaines d'emplois dans les services de sous-traitance, et des personnes rémunérées par les « sociétés de l'environnement » que le GCT finance et qui sont censées « compenser » les impacts écologiques et « soulager » le niveau de chômage. « Le secteur « industrie chimique » est le plus grand secteur de l'UGTT de Gabès en termes de travailleurs syndiqués » poursuit Abdeljabbar, qui me précise que « les secteurs de la pêche et de l'agriculture sont eux, du ressort du syndicat de l'UTAP, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche ». Il faut dire que les rémunérations sont plus décentes qu'ailleurs et les avantages nombreux (le GCT offre notamment un mouton à chaque salarié pour l'aïd, des fournitures scolaires pour la rentrée, propose des locations pour les vacances, etc.).

A Gabès, il n'y a pas vraiment eu de luttes syndicales pour l'amélioration des conditions de sécurité et de santé dans le secteur de l'industrie chimique. « ces problématiques sont très récentes » m'explique Abdeljabbar. Pourtant, en première ligne de l'exposition aux pollutions, l'ensemble de la zone industrielle compte aussi ses malades et ses morts. Fin octobre 2016, Abdelkader Zidi, un agent de la Société Tunisien de l'Electricité et du Gaz (STEG) opérant dans la zone, meurt suite à une fuite de gaz toxique près de l'usine d'ammonitrate. L'UGTT de Gabès lui rend hommage dans ses locaux en présence de la famille du défunt qui accuse notamment l'Etat de



Le rassemblement à l'UGTT en l'hommage d'Abdelkader Zidi, à gauche, action répercuté par les réseaux sociaux et portée jusqu'à la COP 22 par la mouvement Stop pollution et l'Odyssee des Alternatives Ibn Battûta²².

Le dossier d'Abdelkader Zidi a été transféré depuis peu au tribunal à la suite des conclusions du médecin légiste qui a attesté « d'un encombrement des bronches par une grande quantité de muqueuse ». « C'est bien le signe d'un suffoquement » me précise Abdeljabbar qui continue de suivre les démarches de la famille Zidi. La STEG a d'ailleurs engagé des avocats pour la défendre face à l'usine responsable de la fuite, ce qui ressemble à un pas encourageant de plus dans la lutte contre l'impunité des usines chimique de Gabès.

La section de l'UGTT de Gabès se porte ainsi ponctuellement en soutien des actions portées par le mouvement local, Stop Pollution. Abdeljabbar l'explique par la confiance établie entre le syndicat et le mouvement, mais surtout par la responsabilité historique et sociale de l'UGTT en Tunisie depuis 1946 :

« L'UGTT défend en premier lieu des ouvriers qui ont besoin d'une stabilité de travail et donc une stabilité de l'entreprise. Et en même temps les syndicalistes de l'UGTT ont toujours eu à cœur de défendre d'autres catégories sociales, en essayant de concilier des intérêts contradictoires. On voit la situation dans sa globalité, ses contradictions, ses conflits. L'UGTT tente souvent de défendre plusieurs causes en les abordant par divers angles, mais cela peut arriver parfois que l'on ne soutienne pas un mouvement quand on est incertain de la compatibilité de son agenda avec nos intérêts ».

« L'équation du productivisme inconscient doit changer »

Pour Abdeljabbar, le blocage du groupe chimique n'est ni raisonnable ni utile. Par contre, une nouvelle équation de la production inscrite dans une vision stratégique sur plusieurs années, oui.

« Le groupe chimique nous enseigne que l'équation de la production actuelle doit être repensée : elle doit compter le coût des dépenses en matière de santé et d'eau disponible, mais elle doit aussi calculer ce qu'on a perdu en matière d'agriculture, de tourisme, de pêche ». Le calcul peut se faire rapidement, « le productivisme nous a mené à une perte sèche. Ce modèle de développement doit être abandonné par étape et sur la base d'une vision nouvelle et commune d'un développement durable et équitable ».

Si Abdeljabbar déplore que « cette vision est pour l'instant absente à Gabès », certaines actions et discours semblent œuvrer à la préparer. Parmi ces initiatives, le 11 décembre 2016, la LTDH et l'UGTT de Gabès se sont rassemblés en mettant l'environnement à l'honneur de la journée des droits de l'homme. A cette occasion, Abdeljabbar avait ainsi démontré que l'ensemble des premières générations des droits de l'homme (le droit à la vie, les libertés individuelles et politiques, les droits économiques et sociaux) ne pouvaient garantir la dignité des hommes et des femmes s'ils ne vivaient pas dans un environnement sain. Il conclue notre entretien : « pour moi ces générations de droits sont des variantes toutes fondamentales du droit à la vie ».

Le mouvement Stop pollution : « la pollution n'est pas notre destin »

« N7eb N3ich » brise le silence

La première fois que j'ai eu un rendez-vous avec « Stop pollution », ils sont venus à quatre : Jouda, Khayreddine, Mohamed et Ahmed²³. Plus tard dans l'année, je rencontrerais aussi Haifa, Maryam, Khaoula, Nader, Raouf, Hamza, Zied, Khaled et bien d'autres activistes du mouvement.



Ce qui les réunit est « leur lutte contre les crimes environnementaux commis par la zone industrielle de Gabès », et « la défense du droit à un environnement sain ». La première fois donc, j'arrive dans ce café du centre-ville de Gabès, et c'est assez rare que plusieurs personnes d'un même collectif - jeunes qui plus est - répondent présents à une proposition de première rencontre. Pas de président ni de coordinateur principal. A l'image – idéale - d'un mouvement, la parole est libre, se passe volontiers et se complète, sans convention.

Ils sont revenus sur la création de leur mouvement en mai 2012, un an après le 14 janvier 2011 « qui avait signifié pour beaucoup de gabésiens l'arrêt de la pollution ». Le 5 juin 2012 pour la journée mondiale de l'environnement, Gabès est sorti dans la rue se faire entendre d'une seule voix : « N7eb N3ich » - je veux vivre ! La marche s'est terminée ainsi par un sit-in sur la plage et un forum citoyen de sensibilisation et de discussion. C'était le premier rassemblement contre la pollution à Gabès. Renouvelée chaque année, la marche du 5 juin est devenue depuis une tradition.

Les membres de Stop Pollution ont toujours tenu à former « un collectif d'activistes plutôt qu'une coalition d'associations afin de rester un mouvement citoyen le plus ouvert et le plus horizontal possible ». Organiser des manifestations de rue, des forums citoyens et des campagnes de sensibilisation sont leurs moyens de « faire pression sur les décideurs pour qu'un changement radical soit opéré ». Une des premières actions du mouvement fut un sit-in le 18 mai 2013 devant le théâtre municipal de Tunis pour interpeller la capitale. Cette même année-là, la marche annuelle à Gabès réunit plus de 4000 personnes.



A gauche, le sit-in à Tunis en mai 2013 et à droite, la marche du 5 juin.



Les membres de Stop Pollution lors du Forum du 5 et 6 juin 2016, soutenu par la Fondation allemande Heinrich Böll

En 2015, le mouvement Stop Pollution participe au Forum Social Mondial à Tunis, et reconduit l'organisation de la marche et du forum le 5 juin, cette fois-ci devant la zone industrielle. Afin de diversifier les moyens de sensibilisation et de mobilisation, le mouvement commence à intégrer dans ces temps forts, des manifestations culturelles.

2016 : Une recherche de soutien sur le plan national et international

En août 2016, le mouvement Stop Pollution avait quatre années d'actions de sensibilisation et de mobilisation derrière lui. Il a gagné beaucoup de soutien populaire à Gabès et de membres actifs dans le collectif (voir la photo ci-dessous). C'est pourquoi, ils décident cette année-là de consacrer le 5 et 6 juin à la tenue d'un Forum plus restreint ayant vocation à former les activistes et repenser leur stratégie.

Les quatre activistes m'évoquent notamment un de leurs ateliers animé par une avocate pour interroger le droit : « C'est impossible de recourir aux cours internationales, car il faut tout d'abord passer par les cours tunisiennes. Or les juges en Tunisie ne sont pas spécialisés en droit de l'environnement et ils exigent des chiffres approuvés pas des organisations « légales », mais qui sont souvent difficiles d'accès ». ²⁴ Pourtant, et pour ne citer qu'une seule convention internationale, un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement considère en 2012 « les rejets

actuels du phosphogypse dans le golfe de Gabès non conformes aux exigences de la Convention de Barcelone, et notamment de son protocole « Pollutions d'origine tellurique ».

De nombreux autres constats mèneront le collectif, à l'issue de ces deux jours, à conclure leur communiqué sur « leur détermination à s'ouvrir à des alliances » au niveau national et international afin de défendre la situation de Gabès.

Un an plus tard, et après avoir suivi et participé à de nombreux événements de Stop pollution, le constat est clair : « la stratégie a été bien suivie » selon Khayreddine²⁵. A l'occasion de l'Odyssée des Alternatives Ibn Battûta, le mouvement a organisé un forum de l'environnement fin octobre 2016 à Gabès pour accueillir des activistes tunisiens et étrangers. En escale en Tunisie, une flottille de bateaux était partie des rives nord de la Méditerranée, et s'apprêtait à repartir ensuite pour l'Algérie et le Maroc afin d'assister à la COP22. Certains membres du mouvement Stop pollution ont d'ailleurs embarqué et sont allés participer aux activités de l'espace auto-généré à Marrakech pour rencontrer et échanger avec des mouvements et associations venus du monde entier.

Pour Khayreddine, un des représentants du mouvement à Marrakech, « cela a permis de parler beaucoup de Gabès et de vraiment expliquer les impacts de la pollution sur les populations et l'environnement. Les gens ont été touchés. Gabès est cité d'ailleurs dans la Déclaration finale des mouvements sociaux aux côtés de « ceux qui sont en première ligne de la lutte contre l'extractivisme, à Imider, à Gabès, à Aïn Salah, à Standing Rock, et à Notre-Dame-des-Landes ». Par la suite, « il faudra passer à l'action qui concrétisera ce soutien et organisera cette mobilisation internationale autour de Gabès ». Enfin, au niveau national, Khayreddine évoque la participation du mouvement à la création d'une Coalition tunisienne pour une justice environnementale en avril à Gabès, formée par diverses associations. Il revient aussi sur le Congrès national des mouvements sociaux en mars qui a été l'occasion « de rencontrer, et de réfléchir à une solidarité entre mouvements qui existent comme nous dans d'autres régions en Tunisie »²⁶. La coordination entre mouvements socio-environnementaux qui a été formée à cette occasion doit permettre selon lui, « d'aider les militants de terrain dans leur lutte au quotidien, et de permettre que leurs causes communes soient davantage entendues et avancent en Tunisie ». Cette réunion des mouvements a enfin également

permis « de faire des liens avec d'autres luttes en Tunisie ». Dans ce sens, il conclut : « il n'y pas un mouvement qui peut tout seul changer ce système qui ne respectent ni le droit de vivre, ni la dignité ». Cela renvoie finalement à l'actualité des mouvements survenus pendant l'année 2017 à Gabès, et qui ont été soutenus par le mouvement Stop Pollution.

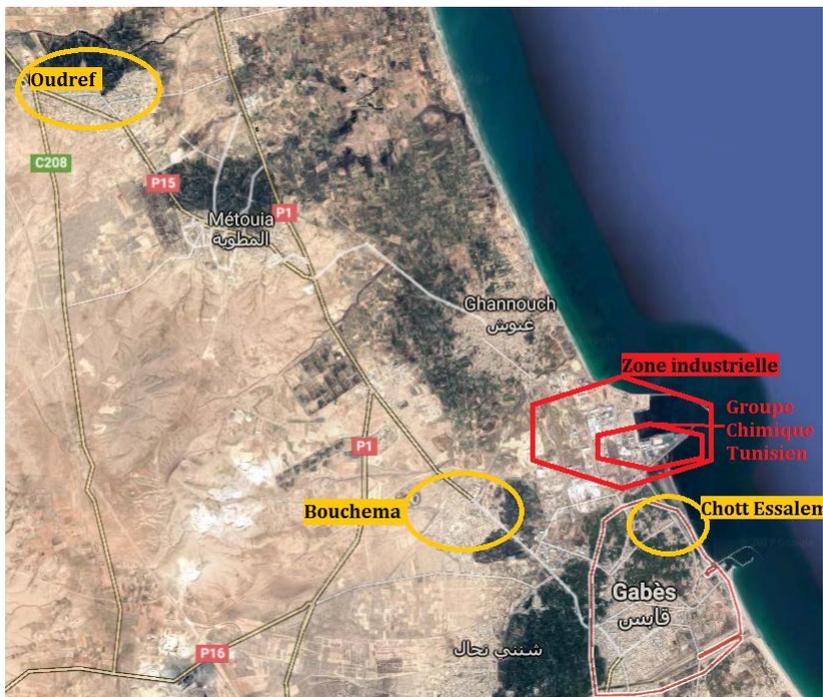
En 2017, la résistance au pluriel à Gabès

Revenir sur trois mouvements apparus cette année dans le gouvernorat de Gabès, nous permet d'appréhender différentes manières de vivre la pollution et de se mobiliser dans le gouvernorat de Gabès. Cela nous permet également d'introduire deux questions : celle des solutions avancées par les autorités (et celles qui sont négligées), et celle des répercussions au sein de la société civile de Gabès.

Oudref : la lutte contre « le crime à venir »



11 février 2017. Les habitants d'Oudref, manifestent devant le théâtre municipal de Tunis. Sur leur pancarte on peut lire différents slogans en arabe, en français et même en anglais, mais s'il fallait en retenir un seul : « Non au projet de rejets de phosphogypses à Oudref ». Leur manifestation est reconduite le lendemain dans cette petite ville « en danger » à une vingtaine de kilomètres de Gabès. L'histoire semble se répéter pour Oudref. Le mardi 16 octobre 2012, une grève générale avait été entamée pour protester contre le même projet d'acheminement et de stockage du phosphogypse qui avait été annoncé par le gouvernement.



Les habitants craignaient que la mise en terril du phosphogypse à proximité de leur lieu de vie engendre des pollutions de l'air, de l'eau et des sols comme c'est le cas à Sfax, Skhira et Mdhilla. Cette localité d'environ 10 000 habitants avait ainsi poussé l'Etat tunisien à abandonner cette solution en 2013. En 2014, l'Etat renégocie alors une partie du budget initialement prévu pour la décharge et alloué par l'Union Européenne (UE), et vise plutôt un « projet de gouvernance » jugé plus « opportun » dans un tel contexte.

« Le PGE Gabès », Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès », est ainsi lancé en 2015. Il est actuellement piloté par Expertise France, et est financé à hauteur de 5 millions d'euros par l'UE.

En 2017, Oudref ne semble pour autant pas complètement hors d'atteinte : les habitants se remobilisent suite à l'avis d'un comité scientifique du Gouvernorat de Gabès rendu en février qui se prononce pour le même projet de stockage à Oudref qu'en 2013.

Ils souhaitent toujours bloquer ce projet consistant vraisemblablement en une délocalisation de la pollution tout aussi contesté là où elle sévit actuellement.

Chott Essalem : première victime du « fardeau historique »

20 Mars 2017. C'est la journée de commémoration de l'indépendance, mais c'est également un jour de manifestation pour la campagne « Sekker Lamsob » (« Fermez les vannes de déversement », sous-entendu du phosphogypse). Sous la pluie, plus d'une centaine de personnes, à pied et à mobylette, s'est regroupée non loin du centre de Gabès pour marcher vers la maison des jeunes de Chott Essalem, le quartier à peine à 500 mètres du GCT.

Là-bas, le drapeau tunisien sera monté et l'hymne national chanté, avant que les discours et les pièces de théâtre jouées par les enfants viennent appeler à l'arrêt de la pollution de la plage et de la mer.

Il y a un an, quand je rencontrais Nader un activiste de Chott Salem, il se désolait d'une certaine « passivité des populations » mais la comprenait : « Ils pensent qu'ils sont considérés comme des citoyens de deuxième niveau. Il y a eu beaucoup de promesses non tenues pour faire cesser le rejet de phosphogypse dans la mer et sur les plages de Chott Salem, beaucoup de tableaux périodiques de dépollution sans cesse reportés, et finalement aucune solution, aucun travaux sérieux depuis 5 ans ».

Il m'expliquait que la société civile à Chott Salem avait « consacré du temps à la recherche et à l'analyse » mais que depuis 2015, « elle en avait conclu que ce n'était pas efficace »²⁷. Il semble en effet, « qu'après 45 ans de pollution, les revendications se radicalisent »²⁸.

La campagne « Sekker Lamsob » semble donc s'inscrire dans cette réorientation : elle vise principalement la mobilisation et la pression de la rue. Avec ses amis Safouen et Yosri, ils sont parmi les initiateurs de cette campagne et reviennent sur le premier semestre de 2017 : « Nous avons décidé d'augmenter la fréquence des événements pour pousser à une solution radicale : après deux manifestations le 20 février et le 20 mars, « Sekker Lamsob » a organisé le blocage des rails des trains acheminant le phosphate du bassin minier au GCT de Gabès, le 3 mai. A la suite de cet événement, nous avons exigé une décision sur ce dossier (déversement du



phosphogypses) dans un délai de 15 jours ». Le 15 mai, à la suite d'une réunion ministérielle, le gouvernement a déclaré que le séminaire du GCT du 24 et 25 mai, serait « un rendez-vous pour discuter entre ministres et associations et prendre en charge le dossier » me précise Yosri.

Depuis, le séminaire est passé, et rien n'a été encore fixé mais il reste une échéance importante selon eux : « Le 30 juin 2017 est une date qui a été fixée en octobre 2016 à la suite d'une réunion avec le gouverneur, les représentants des 7 délégations de Gabès et les associations, pour l'arrêt total du phosphogypse dans la mer. Dans deux semaines, le 1^{er} ministre devra rendre sa décision finale et nous espérons qu'il fixe un planning clair » conclut Yosri.²⁹

Nous reviendrons sur les « options » présentées par le gouvernement et le GCT dans le cadre de ce dossier, d'autant plus qu'en dépend également une autre problématique, non moins cruciale : les pollutions de l'air.

Bouchema : «La couleur des visages de nos enfants est devenue bleue»

Le 6 mai 2017. Devant l'école de Bouchema, des parents mais également des enfants bloquent la route principale, celle que l'on emprunte généralement pour se rendre à Gabès, à peine à 3 kilomètres au sud. Des

enfants viennent d'être hospitalisés, asphyxiés par du dioxyde de soufre en provenance du Groupe chimique qui s'est répandu dans la matinée sur Bouchemma. Pour dénoncer les effets de la pollution, ils débiteront cinq jours plus tard une grève générale et un sit-in, qui se maintiendront pendant deux semaines.

Quand j'arrive à Bouchemma, la grève et le sit-in viennent de se terminer. Les premiers habitants que je croise, parlent beaucoup de Saida, une habitante de Bouchemma. On s'est donc mis à la chercher dans les rues du quartier en face de l'école. Quand je l'ai rencontré, Saida était avec plusieurs de ses amies du quartier, des mères d'élèves de l'école elles-aussi.

Ce samedi 6 mai, c'est un enfant dans les rues de Bouchemma qui prévient Saida qu'une foule s'est formée devant l'école Abdelmejid Bouchemma. « Alors j'y suis allée sans réfléchir, car j'ai ma fille Chadha de 9 ans qui était en classe à ce moment-là » commence Saida³⁰.



Là-bas, elle m'explique avoir rencontré le directeur et la maîtresse qui l'informent qu'une forte odeur de gaz a soudainement envahi les classes. Elle m'avoue ne pas avoir réagi tout de suite : « je suis restée silencieuse parce que pour nous la pollution c'est quelque chose d'habituel, alors je n'ai pas pensé que c'était quelque chose de grave ».

Quand elle est rentrée dans la classe, elle a retrouvé sa fille, le visage bleu. Alors, « en croisant d'autres parents d'élèves devant l'école venus chercher leur enfant, j'ai décidé de bloquer la route et ai appelé tout le monde à me rejoindre. Les femmes m'ont suivies.

J'ai le sentiment de ne pas avoir bien défendu les droits de mon mari quand il est mort il y a maintenant 7 ans d'un accident dans le Groupe chimique tunisien. Je ne suis pas prête à revivre ça pour ma fille ».

Saida a emmené sa fille ce jour-là à l'hôpital, car « dans le dispensaire de Bouchemma, il n'y a pas le minimum pour soigner ». A l'hôpital, sa fille a reçu de l'oxygène pendant une heure et demi, mais à la fin « ils n'ont pas voulu donner de certificat médical, seulement des certificats de présence ».

Ritej, la petite fille d'une des amies de Saida, explique que les enfants aussi ont participé au blocage de la route ce samedi-là, « en solidarité avec les cas graves de nos camarades » et que le lundi, après le passage du gouverneur, ils ont entamé « une marche qui a fait tout le tour de la ville ». Ahmed, un ami de Ritej qui est là aussi, explique qu'ils ne sont pas allés à l'école ni le lundi, ni le mardi avant de retourner en cours le mercredi, puis que la grève générale a commencé le jeudi. » Saida m'explique que ce jeudi-là, malgré les propositions d'arrêter la grève dans la journée, « les femmes ont insisté pour continuer la grève jusqu'à 18 heures ! Elles ont résisté car elles sont très touchées par la santé de leur enfant ».

Les principales revendications étaient l'arrêt de la pollution ainsi que l'amélioration des services de santé et des conditions scolaires. Sur les banderoles restées devant l'école, on pouvait lire encore deux semaines après : « Où est l'article 45 de la constitution ? », « Où est l'hôpital universitaire ? » et « Où sont les droits des citoyens ? ». Sara, une jeune fille derrière Saida qui dit avoir de nombreux problèmes de santé, insiste : « il ne faut pas parler uniquement de cet incident, mais de tous les problèmes : de l'air constamment pollué qui provoque des cancers, et aussi le rejet d'acides dans la mer. On ne demande pas de dédommagement, car à l'avenir il y aura d'autres victimes. On demande une solution totale ».

« Nous avons l'obligation d'être unis maintenant plus que n'importe quand »

Problème simplifié, solution partielle

Pour Khayreddine qui a suivi et soutenu ces actions protestataires, « il faut que ces dynamiques séparées rentrent davantage en coordination ». Il rend responsable les autorités successives « qui ont réussi à consommer le temps avec des réunions et des séminaires, mais aussi à diviser le problème quand elles focalisent aujourd'hui les attentions sur la problématique de phosphogypse et pour laquelle elles avancent l'unique solution de stockage. Il y a des gens désespérés qui seraient d'accord pour le stockage car il est présenté comme la plus rapide voire la seule solution pour l'arrêt du déversement. Cela engendre non seulement du découragement et des combats secondaires entre des territoires mais cela s'avère aussi un piège dangereux, car pendant ce temps-là on ne parle pas de la pollution aérienne

qui fait le plus grand nombre de victimes à Gabès ».

Khayreddine fait référence ici aux différents événements qui ont cherché cette année à consulter la société civile, et à animer la concertation avec les autorités et les industriels. Deux séminaires particulièrement ont témoigné selon lui de « l'intention d'orienter et limiter l'horizon des possibilités et restreindre la recherche de solution » : le séminaire d'information sur la valorisation du phosphogypse organisé le 9 mars dans le cadre du PGE (évoqué précédemment), et la rencontre internationale organisée par le Groupe chimique Tunisien le 24 et 25 mai dernier.

La valorisation : le phosphogypse qui cache la fumée ?

Pour avoir assisté au premier (PGE), je peux dire que l'évènement était ouvert à tous (ce qui n'était pas le cas du deuxième), et a réuni des hommes d'affaires comme des habitants, des experts comme des acteurs politiques (députés, gouverneur).

La matinée a été consacrée aux présentations d'un « expert international », et d'un « expert tunisien » en l'occurrence ex-PDG du Groupe chimique en 2013. Ce dernier a d'ailleurs lui-même souligné que « chaque gouvernement parle tour à tour de l'un ou l'autre aspect du problème (pollution atmosphérique et phosphogypse) mais ne s'est jamais concentré sur un seul ».

L'objectif était donc de « tracer des ébauches de pistes pour le futur et apporter un point de vue externe » pour l'expert belge qui a ainsi présenté les conditions de valorisation du phosphogypse en Tunisie sur la base de l'état des recherches et des expériences internationales. 5% est la part de phosphogypse valorisé dans le monde, « ce qui donne une idée de la problématique » selon l'expert qui prévient, « vous n'êtes pas les seuls, et il n'y a pas de solution miracle ». Toutefois, estimant que « le phosphogypse tunisien ne dépasse pas de manière choquante les taux de métaux lourds, et notamment le taux de radium par rapport au niveau mondial », il qualifie les 4,6 tonnes de phosphogypse produites par an en Tunisie « de potentiel ». Sont ensuite exposées les possibilités et les risques de la valorisation par secteur. A titre d'exemple, dans l'agriculture la valorisation aurait vocation à améliorer le conditionnement des sols mais présente des risques de contamination par l'absorption des cultures, d'inhalation

dans l'application et de contamination de la nappe phréatique. Dans les matériaux de construction, il serait possible de produire de l'additif ciment, du plâtre, voire des briques mais cela pose la question des risques relatifs à l'exposition des populations aux radiations. D'autres applications ont été aussi exposées : les applications marines (stabilisation des côtes), les utilisations en tant que matière pour remplir les mines (comme cela a été fait en Belgique) ou pour la synthèse de produit par exemple. Ce que l'on retient de tout ce « potentiel » sont les conditions dont il dépend : les études d'impact absentes ou à ce jour incomplètes notamment en Tunisie, de lourds investissements, les risques, les réglementations de l'usage, etc. Il conclue malgré tout « que le rejet n'est plus acceptable et le stockage est inévitable ». De son côté, l'expert tunisien a démontré tous les intérêts de la valorisation du phosphogypse comme la lutte contre la décalcification des sols ou l'avantage concurrentiel vis-à-vis du Maroc par exemple. Sa dernière diapositive conclura d'ailleurs sans ironie : « Le phosphogypse est ... une mine d'or ! ».

Cette première matinée a laissé un court moment à la salle pour réagir librement. Malgré ces possibles solutions à la pollution, certains militants témoignent de la méfiance considérant l'angle trop restreint pour discuter d'une vision globale sur le secteur du phosphate à Gabès : « j'ai peur que cette présentation anéantisse tous nos objectifs et luttes pour l'environnement et la santé, car il vise à nous dire que les déchets sont maintenant des richesses » s'est notamment exprimé un habitant de Chott Essalem.

L'après-midi a été consacrée à un atelier pour mettre « tout le monde dans le même bateau « Valorisation » » et envisager les leviers, freins, objectifs et étapes pour chacun des secteurs présentés. Parmi les « bouées » (étapes), deux semblent particulièrement aiguiller la navigation : la déclassification du phosphogypse comme déchet dangereux (devenant ainsi « co-produit »), ainsi que les opportunités de stockage.

Si les perspectives de valorisation ont au moins le mérite d'être des solutions aujourd'hui débattues et susceptibles d'encourager l'arrêt du déversement des phosphogypses, elles ne lissent que superficiellement les conflits si elle ne vise que l'acceptabilité du stockage. Pour Khayreddine en effet, ce n'est qu'une partie de la réponse « car pendant tout ce temps-là personne

ne posait la question du démantèlement et de la délocalisation du Groupe chimique tunisien. Il existe pourtant des endroits où le rayon est assez loin des premières habitations et où l'impact sur l'environnement est réduit. Maintenant, il nous faut une solution pour le phosphogypse qui nous aide à trouver une solution globale ».

Un horizon commun à la fois souhaitable et possible : le démantèlement

Ali, un ingénieur en pétrochimie à la retraite qui connaît bien le sujet, partage le même avis. Il a assisté à la conférence donnée par le Groupe chimique tunisien, le 24 et 25 mai dernier qui devait justement « s'attaquer au dossier du phosphogypse » comme me l'avaient également expliqué les militants de Chott Essalem. « Ce qu'il est important de retenir, selon Ali, est que trois solutions ont été avancées : le stockage, la valorisation, et le démantèlement des unités de production de l'acide sulfurique et de l'acide phosphorique qui sont à l'origine des déchets de phosphogypse ». Lors de ce séminaire, il m'explique que les interventions d'experts ou de cadres du groupe chimique ont convergé sur un point : la valorisation en ligne (sans nécessité de stockage) est impossible, et donc par conséquent le stockage est obligatoire. Pour lui, le stockage est d'ailleurs systématiquement présenté comme la solution la plus rapide, « mais elle ne sera pas effective avant cinq ans » (à noter que si l'acheminement se réalise effectivement jusqu'à Oudref, en termes de distance, le dispositif deviendrait un « record mondial »).

« Or en cinq ans, on pourrait très bien appliquer les 3 solutions ». Un projet d'investissement sfaxien et chinois (de 400 millions d'euros) qui a été présenté à cette occasion, l'encourage d'autant plus à le penser : « ce projet promet de valoriser 20 000 m³ de phosphogypse par jour pour faire du ciment, soit 50% de la production journalière de Gabès. Le stade technique (étude de faisabilité, etc.) de ce projet est dépassé et il a été proposé au ministre pour l'implanter vraisemblablement à Skhira en 3 ans seulement (où il y a déjà des unités de production d'acide phosphorique du Groupe chimique). Ce projet de valorisation représenterait de plus environ 2000 emplois ! ». Selon Ali, « avec la somme d'argent que l'UE (via la BEI) réserve pour arrêter la pollution marine à Gabès, on peut ainsi démanteler et délocaliser les unités de production à Skhira, pour arrêter non seulement le phosphogypse mais également les émanations de dioxyde de soufre et du sulfure d'hydrogène à Gabès ».

Juin 2017 : Gabès, inshallah labess

(« inshallah labess » est une expression tunisienne pour souhaiter la guérison d'une personne malade ou de manière générale, la résolution de ses problèmes)

Le démantèlement – et la délocalisation – signera-t-il la fin de la tragédie gabèsienne le 30 juin prochain ? « On attend tous la décision et la feuille de route promises par la ministre Hela Cheikhrouhou dans le courant du mois de juin » me précise Khayreddine. « Il faut faire la pression dans ce sens ces prochaines semaines ».

Stop Pollution a d'ailleurs lancé depuis quelques jours à Gabès « Une pétition pour le démantèlement des unités polluantes », et a lancé plus largement un appel à soutien « aux activistes de l'environnement dans le monde ». Le mouvement prépare également une « manifestation » sur la mer avec l'aide des pêcheurs, fin juin.

On aimerait penser que Gabès n'a jamais été aussi proche de sa délivrance, mais par ici, les effets d'annonce, on en a connu beaucoup. Si le droit international de l'environnement et la constitution tunisienne ne tiennent pas leurs promesses, que les voix de Gabès restent inaudibles par les autorités et les industriels, n'est-il pas temps que les solidarités nationales et internationales s'expriment pour appuyer la lutte contre un des plus grands et longs crimes environnementaux commis en Tunisie au nom du développement et des exportations ?



Notes

- 1 Page facebook : <https://www.facebook.com/AssociationDeSauvegardeDeLOasisDeCheniniGabesasoc/>
- 2 Page du site internet de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5386/>
- 3 Entretien du 28 aout 2016.
- 4 Entretien du 25 aout 2016.
- 5 Disponible sur Demmer, le blog d'Habib Ayeb : <https://habibayeb.wordpress.com/2015/11/22/gabes-labess-online-en-ligne/>
- 6 Page facebook de SOS Environnement Gabès : <https://www.facebook.com/sos.environnement.gabes/>
- 7 Comme le décret n°2010-2519 qui fixe les valeurs limites à la source des polluants de l'air de sources fixes.
- 8 « Réforme politique concernant la gestion du phosphogypseen Tunisie, Phase 1 : Evaluation de la situation actuelle », 2012, Plan d'Action pour la Méditerranéen, PAM/ PNUE.
- 9 Le décret n°2000-2339.
- 10 Toutes ces informations sont contenues dans le rapport du PNUE, op. cit.
- 11 Entretien du 27 aout 2016.
- 12 Entretien du 25 Mai 2017.
- 13 Entretien du 26 Mai 2017.
- 14 Entretien du 28 aout 2016.
- 15 Eric Goldstein, « Tunisia's legacy of pollution confronts democratic politics », 2014 : <https://www.opendemocracy.net/north-africa-west-asia/eric-goldstein/tunisia's-legacy-of-pollution-confronts-democratic-politics>
- 16 S. Ilse et F. Houissa, « Gabes, une oasis tunisienne toujours polluée », article disponible sur le site de la Fondation Heinrich Böll, Afrique du Nord : <https://tn.boell.org/fr/2016/07/04/gabes-une-oasis-tunisienne-toujours-polluee>
- 17 Air PACA est une association agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Sud-Est de la France). Elle est composée de collectivités territoriales, de services de l'Etat et d'établissements publics, d'industriels, d'associations, de personnes qualifiées et/ou de professionnels de la santé : <http://www.airpaca.org/article/lassociation-air-paca>
- 18 Page facebook : <https://www.facebook.com/APOCSG/>
- 19 P. 23 et 24.
- 20 Site internet du projet : <http://pge-gabes.org/>

- 21 Entretien du 26 mai 2017.
- 22 D. Robert, « Reportage : Mobilisation internationale contre la pollution de Gabès », octobre 2016, Nawaat.
- 23 Entretiens le vendredi 26 aout 2016.
- 24 A ce propos, lire le compte-rendu du Colloque international sur « le juge et l'environnement » organisé par la faculté de droit de Sfax et la Fédération tunisienne pour l'environnement et le développement, par Jihen Mathlouthi dans la Gazette du Sud, mars 2017.
- 25 Entretien du 28 mai 2017.
- 26 Lire à ce propos, T. Bresillon, « En Tunisie, les mouvements sociaux cherchent à s'unifier », FTDES.
- 27 Entretien du 27 aout 2016.
- 28 Pour faire référence au titre de l'article d'Henda Chennaoui, Nawaat, Avril 2017.
- 29 Entretiens du 26 mai 2017.
- 30 Entretien du 25 mai 2017.

MEJEL BEL ABBÈS : UN VACCIN POUR S'IMMUNISER CONTRE L'ABSENCE D'EAU POTABLE ?



7 septembre 2017

« Le puit des chameaux de Si -monsieur- Abbès ». Nommée et connue dans le passé pour sa source d'eau, la petite ville de Mejel Bel Abbès en est aujourd'hui malade, car des ressources hydriques il en manque ou elles ne sont plus potables. Dernièrement, Montasser, un enfant de 6 ans, est décédé d'une hépatite A qu'il avait contracté dans son école. Une épidémie est à demi-mot déclarée par les autorités, sur tout un territoire où l'on manifeste souvent et depuis longtemps, pour revendiquer « le développement ».

Mejel Bel Abbès, est un territoire « à l'intérieur » du triangle que forment Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa. C'est une des treize délégations de Kasserine, classée 261 sur 264 délégations en Tunisie selon un indicateur de développement régional. L'épidémie d'hépatite A est-elle un des symptômes de cette marginalisation régionale ? Parmi les causes de l'apparition et de la propagation de cette maladie, la gestion des ressources en eau et ses infrastructures est une problématique cruciale tant sur le plan de l'accès que de sa qualité. C'est en tout cas ce que révèle douloureusement la situation à Mejel Bel Abbès.



«**Dégagez, Dégagez, les monstres !**»

Lorsque nous arrivons à Mejel Bel Abbès ce jeudi 11 mai, nous venons de parcourir 60 km depuis Kasserine sous un ciel bas et blanc recouvrant des plaines semi-arides et quasi-désertes. Alors que l'on ne s'y attend presque plus, une ville perse enfin l'horizon des steppes. Il est 10 heures, ni le soleil ni les nuages ne sont venus lever ce voile opaque surplombant la rue principale, animée surtout par les terrasses de cafés disparates et bondées.

Nous avons rendez-vous avec Abdallah et Yassine, habitants de Mejel Bel Abbès et membres actifs de l'Union des diplômés chômeurs (UDC). Avec un taux de 45,35% de diplômés au chômage à Mejel Bel Abbès (le plus fort taux de tout le gouvernorat de Kasserine), la section locale de l'UDC compte 200 adhésions. L'UDC joue un rôle moteur dans « le mouvement local qui manifeste tous les deux mois environ, pour revendiquer le développement et notamment l'accès aux services vitaux ». « Marqué par la marginalisation », le territoire de Mejel Bel Abbès est situé dans un gouvernorat (Kasserine) considéré « victime d'une l'exclusion socio-économique en Tunisie »¹.

Ils reviennent sur les dernières actions organisées au mois d'avril. L'aggravation de la situation sanitaire liée à l'épidémie d'hépatite A a exacerbé les inquiétudes et les sentiments d'injustice, et a fini par canaliser les efforts de mobilisation : « Depuis les premiers signes d'infection et d'épidémie en décembre, les instituteurs ont essayé d'alerter mais en vain, le sujet est resté tabou. Une journée de protestation a alors eu lieu en

avril, un peu avant le décès de Montasser » m'explique Yassine.

Montasser est un petit garçon de 6 ans qui a contracté l'hépatite A en décembre dans son école, comme beaucoup d'enfants de Mejel Bel Abbes ces derniers mois. Il est décédé le 21 avril, loin de chez lui à l'hôpital de Sousse, faute de moyens du dispensaire de Mejel Bel Abbès et de l'hôpital régional de Kasserine pour le soigner.

Le 24 avril, les habitants de Mejel Bel Abbès soutenus par diverses organisations (notamment l'UDC et l'UGTT de Mejel Bel Abbes) déclarent alors une manifestation et qu'une grève générale qui s'appliquera à l'ensemble des commerces, établissements scolaires, entreprises et administrations publiques.



Au centre, la photo de Montasser, « Koulna Montasser - nous sommes tous Montasser ». A gauche, « Mejel Bel Abbès : la zone industrielle ? les projets bloqués ? les services de base ? la discrimination positive ? » etc.

Les slogans et les pancartes témoignent de l'ensemble des problématiques de Mejel Bel Abbès. Pour Yassine, « les revendications sont clairement liées. Tout d'abord, cela consiste à interpeller les autorités sur l'urgence de la situation sanitaire, notamment l'augmentation constante des cancers du sein pour les femmes, et en ce moment l'épidémie d'hépatite A qui est liée aux défaillances des services de distribution et de l'absence d'infrastructure d'assainissement de l'eau. Mais aussi, car les autorités en

ont le pouvoir, elles peuvent relancer les projets bloqués, à savoir les lignes de transports, l'installation d'une zone industrielle, l'électrification des puits et forages déjà existants. Enfin, on demande l'accès à l'information, l'ouverture des données. Dans le cas de l'épidémie de l'hépatite A par exemple, les autorités n'ont pas toujours voulu reconnaître la situation ou ont alors minimiser la gravité, sous-estimer les chiffres ». Nous le verrons dans la suite de l'article, le manque de diffusion, d'exactitude ou de clarté des informations, a vraisemblablement retardé la prise de conscience de l'ampleur de l'épidémie, et surtout n'a pas permis de l'endiguer et de la traiter en conséquence. Nombreux témoignages fustigent d'ailleurs les autorités et les services compétents pour avoir ainsi chercher à se soustraire à leurs obligations.



«Dégagez, Dégagez, Dégagez, les monstres ! L'hépatite nous a tué. Et vous, vous n'avez pas compris!»

Après la mort de Montasser, certains témoignent que « des tentatives de pression » ont manifestement œuvré dans le même sens. Les écoles ont notamment été ciblées, accusées de ne pas avoir assuré leurs missions de propreté et d'hygiène.

Plus indigne encore, on a vraisemblablement cherché à rendre coupables les parents de Montasser avec les résultats d'un rapport du ministère de la santé, analyses médicales à l'appui, indiquant que leur enfant était décédé d'une « hépatite toxique », soit « une hépatite non virale provoquée par l'automédication et notamment par des herbes toxiques ». Le pédiatre de Montasser aurait subi des pressions pour avoir réagi à ces conclusions,

soulignant que Montasser était à l'origine bien atteint de l'hépatite A.

Lors de notre visite à Kasserine, nous avons rencontré Leila Hajji, gastro-entérologue, qui a mis fin à cette confusion : « On ne peut développer une hépatite toxique sans avoir contracté auparavant une hépatite A. Alors si l'hépatite toxique peut s'avérer être effectivement la cause directe du décès -l'hépatite A est mortelle selon un très faible pourcentage-, la question à se poser est pourquoi a-t-il pris des plantes médicinales ? Très probablement pour se soigner et calmer ses douleurs faute d'autres moyens, l'hépatite A étant une inflammation du foie pouvant provoquer entre autres, de forts maux de tête et des diarrhées ». « L'argument de l'hépatite toxique » semble ainsi s'inscrire dans une stratégie de désinformation et s'avérer l'ultime moyen de détourner l'attention de la crise sanitaire que signale l'épidémie d'hépatite A.

« Une épidémie continue en Tunisie »

Dans une interview donnée à la presse, Ahlem Gzaran, directrice de la médecine scolaire et universitaire, considère désormais « l'hépatite A comme une épidémie continue en Tunisie, étant donné que 1467 cas ont été enregistrés en 2016, et 515 pour les seuls mois de janvier et février 2017 ». D'après les recensements, elle affirme que « les régions les plus touchées sont Kasserine, Sidi Bouzid, Gabès, Kairouan, Mahdia et Sousse ». Dernièrement « un comité de spécialistes aurait été mis en place au sein du ministère de la santé dont les objectifs sont l'élimination de la maladie » et « un programme de vaccination contre l'hépatite A pour l'année 2018 ».

Malgré les sirènes de l'urgence, un vaccin dont l'accès resterait restreint au vu du nombre de potentiels bénéficiaires et du prix devant être assumé par les familles (40 dinars), est-il une solution vraiment efficace ? « Parmi les causes infectieuses, l'hépatite A et E sont associées à des approvisionnements en eau insuffisants ainsi qu'à un assainissement et une hygiène de mauvaise qualité » : ainsi l'hépatite A est considérée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « une maladie liée à l'eau ». La transmission s'effectuant par voie fécale-orale de personne à personne ou par des aliments ou de l'eau contaminée, on conseille généralement de se laver régulièrement les mains, de désinfecter systématiquement les blocs sanitaires, et surtout de s'assurer de la qualité de l'eau que l'on utilise pour boire ou pour cuisiner.

Les écoles de Mejel Bel Abbès : les foyers de l'épidémie manquent d'eau potable

A Mejel Bel Abbès, l'hépatite A est apparue et s'est transmise surtout au sein des écoles primaires. Nous nous sommes donc rendus dans trois écoles, pour constater effectivement que la concentration des problématiques liées à l'hépatite A et à l'eau n'est pas une coïncidence.

Ecole primaire El Abbassia : « l'absence de chlore dans l'eau a été constatée dans un rapport puis effacée au marqueur »



C'est Omar le directeur qui nous accueille dans l'école El Abbassia au centre-ville de Mejel Bel Abbès, l'école où étudiait Montasser.

Omar nous explique qu'il a pris l'initiative d'archiver lui-même les diagnostics des élèves infectés par l'hépatite A, « la direction de la santé ne voulant pas donner les chiffres exactes ». Alors qu'il nous montre les 52 certificats communiqués par les parents, un professeur entre dans la salle pour en déposer un 53^{ème} devant nous, sur la table. « Cela représente un quart des écoliers de l'établissement » se désole Omar. En décembre, il se souvient avoir déclaré la première infection et n'ayant obtenu aucune réaction des autorités compétentes, il a insisté en janvier pour qu'un

contrôle sanitaire des services du gouvernorat soit réalisé, ce qui n'arrivera finalement qu'en février. Selon lui, le nombre de cas d'hépatite déclaré par ce service cette fois-là, puis successivement en mars et en avril est toujours en de-ça du nombre réel d'élèves infectés.

Le registre des cas déclarés dans le gouvernorat de Kasserine en 2017 que nous a remis par la suite le service régional de Santé, ne recense effectivement que 11 élèves de l'école Abbassia à la même date.

Mais il évoque aussi la falsification d'une information fondamentale dans le premier rapport établi après la visite des services : « l'absence de chlore dans l'eau à l'origine constatée et mentionnée, a été effacée au marqueur pour déclarer l'eau potable ». Nous nous déplaçons ensuite vers les seuls points d'eau de l'école à savoir les blocs sanitaires raccordés aux services de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE). « Comme la plupart du temps, l'eau est coupée aujourd'hui » nous montre Omar. Les blocs sanitaires sont propres et en bon état, mais « ce n'est pas si facile de garantir une salubrité minimale sans eau et avec un budget de 105 dinars par an censé couvrir autant les produits de nettoyage et d'hygiène, que les cahiers et les crayons » renchérit Omar d'un ton désespéré. Alaa de L'observatoire tunisien de l'eau, constate aussi que « la distance séparant les fosses septiques et les blocs sanitaires est très inférieure à la limite réglementaire », ce qui peut en l'occurrence s'avérer un des facteurs aggravant de l'apparition et la propagation de l'hépatite A, ici à Mejel Bel Abbès.

Ecole primaire Sidi Rabeih: « Les enfants viennent avec leur propre bouteille d'eau »

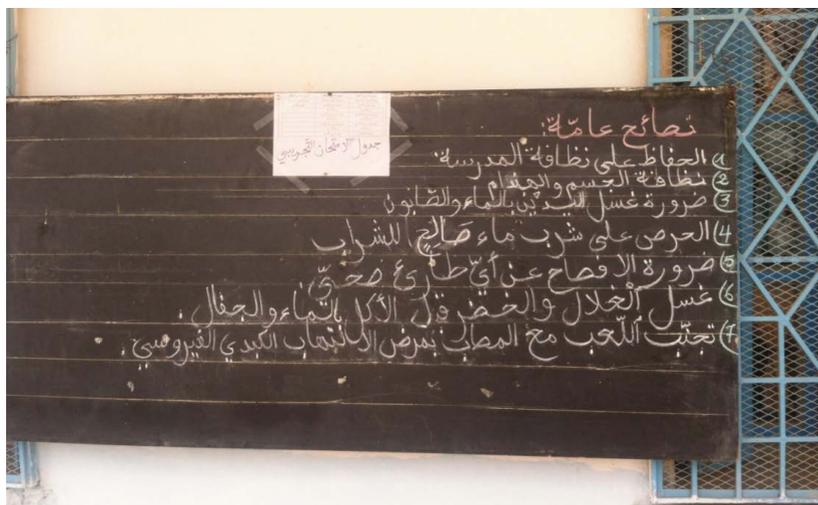
On reprend la route pour s'éloigner de la ville et retrouver les plaines arides, où les habitations se dispersent peu à peu. On s'arrête dans un hameau comptant peut-être une dizaine de maisons, et dans la petite école qui accueille les 42 enfants des alentours.

L'école dispose aussi de blocs sanitaires propres et en bon état, mais il n'y a pas d'eau ici non plus. Raccordé non à la SONEDE, mais à un Groupement de Développement Agricole (GDA), ce système d'approvisionnement en eau ne parvient pas à assurer pas les besoins en eau de l'école. Alors tous les 15 jours, l'école fait acheminer une citerne pour remplir le réservoir de 30m³, ce qui coûte annuellement

300 dinars à l'administration de l'école. Et comme ce n'est pas suffisant, les enfants ramènent leur propre eau en bouteille. Ici aussi « le budget en fourniture est largement insuffisant » (moins de 100 dinars par an) nous informe le gardien. Il nous explique « devoir payer parfois de son propre argent les produits désinfectant l'eau à chaque remplissage du réservoir ». Il y a eu également des cas d'hépatite A dans l'école ces derniers mois, mais lors du dernier contrôle des services de santé, pas tous les élèves ont été examinés. Enfin, « les agents de la santé, même s'ils visitent régulièrement l'école, ne nous communiquent pas les résultats d'analyse » témoigne le gardien qui aimerait « connaître surtout, les résultats de la qualité de l'eau chaque fois qu'ils viennent la prélever ».

Ecole primaire Essmaalia : « On a essayé de convaincre les parents de ne plus envoyer leur enfant à l'école »

A quelques kilomètres, l'école Essmaalia se situe aussi en « milieu non communal » dans un hameau semblable à celui que nous venons de quitter. Elle accueille 110 écoliers. Un de leur professeur nous explique que « c'est la première école à Mejel Bel Abbès où les parents ont fait fermer eux-mêmes l'école en raison de l'épidémie d'Hépatite A ».



Les recommandations du tableau accroché sur des murs de l'école : « 1) Il faut veiller à la propreté de l'école, 2) à l'hygiène des élèves, 3) Il faut se laver les mains avec du savon et de l'eau , 4) Il faut boire de l'eau potable propre, 5) Il faut déclarer n'importe quel changement de l'état de santé, 6) Il faut laver les fruits et les légumes avec du produit désinfectant, 7) il faut éviter de jouer avec les enfants qui ont l'hépatite A » (!!!)

Le professeur poursuit : « Comme les services de la santé ne prenaient pas la décision de fermer l'école, et ce malgré les 11 cas d'hépatite qu'ils ont déclaré, nous avons cherché et réussi à convaincre les parents de ne plus envoyer leur enfant pendant une petite période ».

Raccordé également à un GDA « mais pas directement au puit », les coupures d'eau sont répétitives et le peu qu'il reste dans le réservoir croupit. Ici, l'école a donc aussi recours à des citernes d'eau : chaque semaine, 5m³ d'eau sont acheminés pour 25 dinars, somme payée grâce à une collecte organisée par les enseignants. Un autre exemple criant de la désertion de l'Etat nous a été donné par le professeur, entre colère et désespoir : « On demande un drapeau de l'Etat Tunisien pour le dresser à l'entrée de l'école, mais ses services ne veulent pas dépenser cet argent. C'est à nous, instituteurs de le prendre en charge ! ». Lors le 20 mars dernier, à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance, un drapeau de la Tunisie de 300 m² avait été confectionné en Turquie pour une somme de 300 000 dinars pour être hissé à un des points culminants du centre-ville. Cela représente bien un drapeau, et surtout beaucoup d'eau pour les écoliers de Mejel Bel Abbès.

Les écoles de Mejel Bel Abbès au coeur des problématiques régionales de desserte en eau potable et d'épidémie d'hépatite A.

Est-ce une coïncidence que Kasserine soit à la fois un des gouvernorats les plus affectés par les épidémies d'hépatite, et le gouvernorat dans lequel les écoles sont le moins bien desservies en eau potable (27,2% des écoles desservies en eau potable, quand la moyenne nationale s'élève à 66,7%)² ?

A Majel Bel Abbès, 2 écoles sont desservies en eau potable par la SONEDE sur 25³. Nous aurons l'occasion de revenir sur le fait que, dans les territoires ruraux et notamment dans « les milieux non-communaux », la desserte en eau est principalement du ressort des GDA ce qui est le cas à Mejel Bel Abbès pour 75,42% de ses ressources⁴. Selon l'évaluation⁵, 16 écoles sont donc raccordées à des GDA, dont les écoles Sidi Rabeh et Essmaalia qui comme nous avons pu le constater recourent en réalité aux citernes. A noter que pour les sept autres écoles restantes, l'évaluation révèle qu'elles se procurent l'eau soit par « citerne fixe » (2), par « citerne tractée » (1), par « puits privés » (2 considérés « mal aménagés ») ou signale que l'eau est carrément « indisponible » (2).

Ces systèmes « alternatifs » posent alors la question du prix. Pour reprendre l'exemple de l'école Essmaalia qui recoure aux citernes de marchands d'eau pour 5 dinar le m³, le prix est ainsi multiplié 5 à 16 fois par rapport au prix de l'eau délivré par les GDA, « qui varie normalement entre 300 millimes/m³ et 1 dinar/m³ » précise Ala de l'Observatoire Tunisien de l'eau.

Mais ces conditions d'approvisionnement soulèvent surtout la problématique de la qualité de l'eau. Selon la même évaluation, sur les 15 écoles contrôlées, les eaux de deux écoles seulement sont « chlorées » : ce sont celles qui sont raccordées à la SONEDE, dont l'école El Abbassia où le directeur affirmait que ce résultat avait été falsifié. Pour Ala de l'Observatoire Tunisien de l'Eau, ce résultat est significatif dans un contexte d'épidémie d'hépatite, « le chlore étant le principal procédé de désinfection de l'eau, il empêche normalement la multiplication de germes, comme les bactéries, les virus ». Ce résultat inquiétant est enfin également à replacer dans un contexte où l'Office National d'Assainissement est absent de la délégation, et où le service municipal d'assainissement ne fonctionne plus.

L'épidémie d'hépatite A ou le signal de trop : zéro garantie des services sur la qualité de l'eau

Dans une situation d'alerte relative à l'hépatite A, au-delà des diagnostics et des prises en charge sur le plan médical, quelle procédure ou quelles mesures ont été lancées par les différentes autorités et pour endiguer l'épidémie ? En d'autres termes, comment interviennent-elles « en urgence » sur les causes de la crise sanitaire, à savoir sur les mauvaises conditions d'accès, et l'absence de qualité de l'eau ? A qui la faute ?

Aux responsables de la distribution de l'eau ?

Nous nous sommes d'abord rendus au Commissariat régional au développement agricole (CRDA rattaché au ministère de l'agriculture), pour échanger avec les agents de « la cellule GDA » chargée d'assister les GDA du gouvernorat sur le plan technique et matériel. En effet, responsables de 75,42% des ressources en eau à Mejel Bel Abbès, les GDA sont au nombre de 29 précisément en charge de l'eau potable, 7 en charge de l'eau pour l'irrigation, et 6 mixtes.

Les GDA sont des associations composées en principe des propriétaires et des exploitants agricoles, chargées de « la protection des ressources naturelles du périmètre d'intervention et la rationalisation de leur

utilisation » ainsi que du bon fonctionnement « des équipements ruraux nécessaires » (article 5 du décret n°1819 de 1999). Dans la grande majorité des GDA, ce sont des bénévoles qui gèrent ces infrastructures, à savoir pour les ressources en eau, les dispositifs de pompage et de stockage ainsi que les réseaux de distribution. Présentées à leur création dans le régime de Ben Ali comme un « mode de gestion participative »⁶, les GDA sont la cible de beaucoup de critiques en Tunisie les accusant « d'assoiffer les ruraux »⁷.

Lorsque nous évoquons les problèmes de l'eau que révèle l'épidémie d'hépatite A à Mejel Bel Abbès avec Fathi Briki, le responsable de la cellule GDA, il nous renvoie aux missions des services de santé régionaux chargés de réaliser des contrôles sur la qualité de l'eau. Nous essayons de savoir alors, comment ces derniers mois, la CRDA ou même les GDA ont tenté de répondre en circonstance aux problématiques de la desserte et de la qualité de l'eau. En vain. Pour Fathi, les problèmes résultent principalement « du manque de culture sanitaire des écoliers », mais aussi de « l'égoïsme de certains citoyens qui s'accaparent l'eau ». Réticent à aborder les difficultés éprouvées par les GDA, il s'en tient « aux raccordements anarchiques et aux vols d'équipement » pour nous évoquer « les causes des dysfonctionnements ».

Deuxième distributrice d'eau, la SONEDE à Kasserine nous communique les résultats des trois échantillons réalisés en avril dans une maison et deux cafés de Mejel Bel Abbès, jugés « conformes » selon Khittem Ben Rahma qui y travaille. Il nous assure que « tous les réservoirs à Kasserine sont bien entretenus ». Nous sommes par la suite allés visiter le seul réservoir de la SONEDE à Mejel Bel Abbès (300m³) qui approvisionne 3000 abonnés.



Ces photos publiées sur facebook par l'Observatoire Tunisien de l'Eau ont été partagées de nombreuses fois. Selon Abdallah et Yassine, de nombreux habitants auraient depuis arrêtés de boire l'eau du robinet. La SONEDE pour sa défense, démentira en affirmant que « ces photos ne sont pas de Mejel Bel Abbes », mais réalisera par la suite quelques travaux.

Aux responsables de l'assainissement ?

Pour Aloui Mohamed Habib et Ahmed Mansouri de la municipalité de Mejel Bel Abbes, « en ville, les problèmes de l'eau viennent essentiellement des fosses et des égouts bouchés ». La municipalité étant normalement responsable de décharger les fosses septiques, ils regrettent « de ne pouvoir régler ces problèmes en raison de l'absence de station d'épuration, retardée pour des raisons foncières, des habitants qui s'y opposent et un blocage au niveau du gouvernorat ». Ils regrettent faute de budget, « d'avoir pu seulement nettoyer les alentours des écoles et certains puits et citernes, et mené quelques actions de sensibilisation pour essayer répondre à la crise sanitaire ».

A l'ONAS, nous avons rencontré Neji Badri qui nous a confirmé l'absence de ses agents et de ses infrastructures dans la délégation. Il nous confirme qu'à Mejel, « il y a un réseau municipal, mais pas d'exutoire ». Dans ce contexte d'épidémie d'hépatite A, « l'ONAS est venu début mai et a conseillé les habitants de Mejel Bel Abbes de se débrancher de ce réseau et de construire des puits perdus dans un délai de 15 jours » nous explique-t-il.

Aux services régionaux de santé ?

Accusant beaucoup de critique de la part des écoles et des personnes rencontrés à Mejel Bel Abbes, la Direction Régionale de la Santé (DRS) est néanmoins l'institution qui nous a communiqué beaucoup d'informations attendues. Chawki Hermassi du service de santé en milieu scolaire a pu expliquer que le nombre de cas enregistrés par son service ne représente pas la totalité des personnes infectées en raison du fait que beaucoup consultent et sont répertoriés à Gafsa (plus proche de Mejel Bel Abbes que Kasserine), et que les médecins chargés de déclarer leur diagnostic aux services de santé ne le font pas systématiquement. En l'occurrence, il nous explique que des diagnostics épidémiologiques comprenant trois volets (enquête scolaire, enquête ménage, et enquête environnementale) ont été menés à Mejel Bel Abbes par les agents de son service, et qu'ils ont notamment prescrit des évictions scolaires pour « les

cas confirmés ». En effet, comme il est aussi possible de le lire dans le Guide National d'Epidémiologie d'Intervention⁸ réalisé par le Ministère de la santé, en cas d'épidémie d'hépatite, un des objectifs de surveillance de ses agents est avant tout « d'évaluer les mesures de luttés et de prévention », n'ayant pas toutes les compétences pour les appliquer. Il nous explique d'ailleurs qu'il revient au ministère de l'éducation de prendre la décision de fermer l'école, et de manière générale de mener les actions nécessaires sur la base des évaluations annuelles (conditions d'hygiène, de sécurité, d'accès à l'eau, etc.) que lui remet la DRS.

En attendant, des résultats d'analyse de la qualité de l'eau alarmants

C'est enfin les services de santé qui nous ont communiqué les résultats des prélèvements de l'eau effectués dans les différentes délégations en 2016. A Mejel Bel Abbès, on constate une absence totale de chlore dans tous les réservoirs des GDA, et une très faible présence dans leurs réseaux de distribution. « Dans le cas du gouvernorat de Kasserine et surtout de la délégation de Mejel Bel Abbes, les résultats d'analyses de chlore libre sont en lien direct avec les résultats de contrôle bactériologiques alarmants et non conformes à la norme tunisienne NT 09.14 de l'eau des GDA » conclue Ala de l'Observatoire Tunisien de l'Eau. En effet, 15,5% des échantillons prélevés dans les réservoirs GDA et 28,3% prélevés dans les réseaux présentent des signes de contamination bactériologique, soit souvent des germes indicateurs de contamination fécale. Les résultats de la SONEDE sont bien meilleurs : le réservoir contient du chlore et aucun signe de contamination, et dans ses réseaux, si 20% des échantillons ont montré une absence de chlore, aucun n'a présenté de contamination bactériologique.

Lors d'une épidémie d'hépatite A, le guide du ministère recommande notamment les mesures de prévention suivantes : « Protéger, purifier et chlorer l'eau d'approvisionnement public », et « Améliorer la desserte en eau et des conditions d'assainissement de base ». Dans le cas de Mejel Bel Abbès, ces mesures n'ont vraisemblablement pas été adoptées : « faute de moyens et d'infrastructures » mais surtout « faute de coordination » d'après la majorité des fonctionnaires rencontrés.

« Faute de coordination »

Mourad Zougar nous a aidé à mieux comprendre les raisons de l'absence de coopération en matière de qualité de l'eau à l'échelle du gouvernorat de Kasserine. Il travaille au sein du Projet Eau de Kasserine (PEK), un projet

piloté et financé (en dons) par la Coopération suisse visant l'amélioration de la qualité de l'eau par la réhabilitation des infrastructures, l'implication de la société civile, et le dialogue et la coopération institutionnelle.

« On a notamment constaté que la répartition des responsabilités entre les différents intervenants n'était pas claire, notamment entre ceux qui exploitent et approvisionnent en eau de boisson et ceux qui ont pour mission de surveiller la qualité de l'eau » nous explique Mourad. Pour lui, « ces constats ont rendu nécessaire l'élaboration d'une stratégie régionale assurant la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine en zone rurale ». Plusieurs actions stratégiques ont été définies et identifiées par la CRDA, des GDA ou de DRS en est responsable. La stratégie définie en cela les termes et les mécanismes d'appui et de coordination, notamment « en cas de situation de crise ».

Au niveau local, si « la GDA est responsable de la qualité de l'eau », elle doit ainsi pouvoir compter sur « les autorités régionales concernées (CRDA et DRS notamment) en mesure d'apporter, l'encadrement, la formation et le soutien logistique nécessaires ». En matière de qualité de l'eau, le manque de moyens et de capacités des GDA a été aussi souligné par un rapport d'International Alert réalisée par Raoudha Gafrej en juin 2017 sur la gouvernance de l'eau à Kasserine⁹. Le rapport explique notamment que « l'absence de désinfection résulte généralement de l'état médiocre des installations : l'absence de purge entraîne une stagnation de l'eau dans les réseaux » et « qu'il s'agit d'une situation chronique et structurelle, notamment due au manque de responsabilisation et à un travail bénévole peu performant ». « La création de comités régionaux spécifiques au secteur de l'eau » qui semblait s'imposer selon l'auteur de ce rapport, pourrait s'incarner dans « l'équipe de travail mixte devant se réunir une fois par mois » recommandée par la Stratégie régionale. « L'équipe en l'occurrence a été formée mais n'est pas encore très fonctionnelle » observe Mourad qui compte en cela aussi beaucoup sur le rôle que peut jouer la société civile.

Nous avons lors de notre visite à Kasserine, rencontré Sofien, président de l'Association régionale de protection de l'environnement à Kasserine (ARPEK), dont un des projets est actuellement soutenu par le PEK. Sofien nous explique que « ce projet travaille sur la dimension sociale et communautaire de l'amélioration de la qualité de l'eau en animant des sessions de sensibilisation et de concertation entre les GDA, les écoles et les populations ». Alors que des conflits existent entre les GDA et les

habitants, ce projet semble en effet compter sur des réconciliations et des solutions concertées à l'échelle micro-locale, en attendant que les pouvoirs publics répondent à leurs responsabilités de garantir l'accès à l'eau potable pour tous.

L'accès à l'eau : le « premier traitement de prévention » garanti par la constitution ?

Nous l'avons vu, les manquements des autorités locales pour endiguer l'épidémie d'hépatite A à Mejel Bel Abbès et de Kasserine, relèvent en partie de problématiques relatives à la disponibilité et à la qualité de l'eau. Cette enquête révèle en cela, d'une part un des visages de la marginalisation du territoire sur le plan des moyens et des infrastructures publiques, et d'autre part renvoie aux aspects de « la crise hydrique » en Tunisie.

Mejel Bel Abbès : en marge de la marge

En effet, il apparaît à travers les témoignages d'agents publics que les carences et les dysfonctionnements des services s'accroissent à Kasserine et particulièrement à Mejel Bel Abbès comme l'illustre notamment la situation de ses écoles. Rebhi Ali syndicaliste du secteur de la santé au sein de l'UGTT Mejel Bel Abbès, nous témoigne que les moyens du dispensaire sont insuffisants et que l'enquête sur l'eau qui doit s'effectuer « quotidiennement » par l'unité de technicien d'hygiène publique, « ne se réalise presque jamais à cause du manque de ressources humaines et de moyens logistiques ». Du côté de la CRDA, rien n'a été prévu pour améliorer les problèmes de l'eau via les GDA de Mejel Bel Abbès cette année, si ce n'est relier et équiper de blocs sanitaires deux écoles dont celle de Sidi Rabah (qui en l'occurrence en dispose déjà...). Au bureau de la SONEDE, on déplore qu'il n'y ait « aucun laboratoire pour contrôler la qualité de l'eau dans le gouvernorat, et que le plus proche soit à Sousse » d'une part et qu'à Mejel Bel Abbès, « le réservoir d'eau soit insuffisant pour garantir la continuité d'approvisionnement en eau potable des abonnés ».

A l'ONAS, N. Badri présentait également l'assainissement comme un « indicateur de marginalisation » : « Kasserine n'en comptait qu'une jusqu'en 2004 alors que dans le gouvernorat Monastir, il y en avait six ». Aujourd'hui, il y a très exactement deux stations d'épuration à Kasserine et à Sbeitla et 4 stations de pompage dans le gouvernorat, raccordant ainsi un quart de ses habitants. « Dans les autres délégations, les rejets s'effectuent

dans les oueds les plus proches, sans aucun traitement » complétait-il. L'ampleur des dégâts a été décrit dans le rapport de R. Gafrej, « les eaux usées brutes » étant de plus en plus directement utilisées pour irriguer les terres agricoles quand elles ne continuent pas leur chemin à travers les cours d'eau en direction de Sidi Bouzid et Kairouan. Selon N. Badri, « on constate aussi beaucoup de métaux lourds, en partie liées aux rejets de la SNCPA (« l'usine alfa » de pâte à papier) et à ceux des ménages, qui s'infiltrent dans la terre et contaminent la nappe d'eau souterraine ». Néanmoins, 5 stations d'épuration sont actuellement programmées (en partie financées par des bailleurs de fond comme l'AFD, GIZ, etc.) dans le gouvernorat pour les délégations de Thala, Feriana-Talabet, Sbiba-Jedeliene, Hassi El Farid et Foussena. Quant à Mejel Bel Abbes (Haidra et Layoune) « rien de très sûr, mais la Banque Africaine de Développement aurait donné un accord de principe pour financer une station d'épuration à l'instar de 80 communes choisies en Tunisie ». Selon les agents de la municipalité de Mejel Bel Abbès, il serait temps, « cela fait depuis 1995 que l'on nous promet une station d'assainissement ».

Les problèmes de l'eau en Tunisie dans le miroir

Enfin, certaines problématiques font échos à celles que connaît toute la Tunisie. Avec une disponibilité de l'eau estimée à 470m³/habitant/an, la Tunisie est considérée par l'OMS en « pénurie hydrique » (Un pays est en stress hydrique si il dispose moins de 1700 m³/ha/an, il est en pénurie d'eau lorsqu'il dispose de moins de 1000 m³/ha/an).

Pénurie d'eau ou indisponibilité de l'eau à boire ?

A Mejel Bel Abbès, 8,64% des ménages doit parcourir plus d'un kilomètre d'une source d'eau potable (soit 387 familles). Les autres sont soit un peu plus proches soit directement raccordées, mais ne sont pas à l'abri nous l'avons vu des coupures d'eau. Pourtant à Kasserine, des ressources en eau il y en a¹⁰ et des infrastructures hydrauliques aussi¹¹. Selon le rapport réalisé par R. Gafrej, à Kasserine comme ailleurs en Tunisie les nappes sont surexploitées, les prélèvements étant supérieurs aux ressources renouvelables. Le rapport constate que ces prélèvements sont très majoritairement dédiés au développement de l'activité agricole, « concurrençant ainsi le secteur de l'eau potable »¹². C'est notamment en cela que les GDA sont tenus pour responsables : fuites, gaspillages, corruption, accaparement des ressources pour l'irrigation. Mais cela doit être sûrement replacé dans une évolution du secteur, d'une part de plus

en plus en proie à un modèle d'agriculture intensif requérant davantage d'eau, et par ailleurs touché de plein fouet par les effets des changements climatiques en Tunisie. Avec un climat aride et une pluviométrie moyenne très faible (190mm/an), Mejel Bel Abbès est d'ailleurs un des territoires les plus vulnérables aux effets du changement climatique dans un pays où l'on prévoit une baisse globale de 28% des ressources en eau à l'horizon 2030.

« La Tunisie est assoiffée » comme l'alertait déjà l'Observatoire Tunisien de l'Eau le 22 mars 2017 à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. Grâce à son système d'alerte sur internet¹³, l'Observatoire enregistrait à cette date 900 réclamations relatives à l'interruption de l'eau ainsi que 110 mouvements de protestation depuis le début de l'année : le manque d'eau est déjà une réalité. Ayant suivi sur le terrain l'état d'avancement du livre bleu de la SONEDE (projets programmés en 2016), l'Observatoire appelait notamment « la SONEDE à assumer l'entière responsabilité, étant donné qu'elle n'a pas respecté ses obligations envers ses clients ». A Kasserine, du bureau local de la SONEDE, le responsable le confirmait aussi que « l'été sans soif était une fausse promesse faite par le ministère de l'agriculture (dont la SONEDE dépend) qui n'assume pas ses responsabilités aujourd'hui ». Il ajoutait aussi que « les responsables à Tunis, demandent l'irréalisable dans les régions », faisant ainsi référence à la forte centralisation de la gestion de l'eau.

Consacrant l'eau comme « un bien commun » et l'accès à l'eau potable comme « un droit fondamental », le code des eaux est actuellement en cours de révision afin, notamment, « de minimiser la surexploitation », « protéger les ressources hydrauliques de la prolifération des sources de pollution » et pour « y introduire le principe de décentralisation dans la gestion des eaux »¹⁴. On a des raisons d'être peu optimistes quant à l'adoption du code avant les prochaines élections municipales le 17 décembre, et de craindre aussi que la nouvelle version du Code prépare la privatisation du secteur de l'eau en introduisant des possibilités de « partenariats publics-privés »¹⁵. Pour ne citer que le Maroc, la privatisation a conduit à l'augmentation du prix de la distribution et de l'assainissement de l'eau et des mouvements de protestation¹⁶.

Après cette enquête, il semble clair que ces services prioritaires en Tunisie sont actuellement producteurs d'injustices et facteurs de risques sanitaires surtout dans des régions déjà marginalisées. Deux questions peuvent se poser : Quelle politique, quel modèle de développement peut garantir

« le droit à l'eau » consacré par l'article 44 de la constitution, et ce pour tous aujourd'hui comme pour les années à venir ? Comment défendre ce droit dans un contexte où les discours dominants souvent portés par les responsables politiques, parfois par certaines composantes de la société civile, tendent à responsabiliser le citoyen ?

Notes

- 1 S. Sboui, « Kasserine se constitue région victime », Juillet 2015, Inkyfada : <https://inkyfada.com/2015/07/kasserine-region-victime-justice-transitionnelle-tunisie/>.
- 2 « Indicateurs de performance du système éducatif », Ministère de l'éducation, mars 2014 : http://www.education.gov.tn/article_education/planification/indic_performance_sys_educatif.pdf.
- 3 « Evaluations des conditions d'approvisionnement des écoles en eau de boisson », réalisé par le service de santé du gouvernorat de Kasserine en 2016.
- 4 « Le gouvernorat de Kasserine en chiffre », 2014, Office du développement du centre-Ouest : <http://www.odco.nat.tn/upload/pdf/2016/odco-brochure-kasserine-2014.pdf>.
- 5 « Evaluations des conditions d'approvisionnement des écoles en eau de boisson », réalisé par le service de santé du gouvernorat de Kasserine en 2016.
- 6 Lire A-A Canesse « Gestion des ressources naturelles et système institutionnel de gouvernance en Tunisie », Maghreb-Machrek, n°202, 2010.
- 7 M. Kalboussi, « Ces GDA qui assoiffent les ruraux », avril 2015, Nawaat : <https://nawaat.org/portail/2015/04/13/ces-gda-qui-assoiffent-les-ruraux/>.
- 8 Guide d'épidémiologie d'intervention, 2015, Ministère de la Santé <http://www.santetunisie.rns.tn/images/docs/Guideepidemiof.pdf>.
- 9 R. Gafrej, « Gouvernance de l'eau en Tunisie : Etude de cas du gouvernorat de Kasserine », Juin 2017, International alert : http://www.international-alert.org/sites/default/files/Tunisia_WaterGovernanceKasserine_FR_2017.pdf.
- 10 Selon un récent rapport du Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA) de Kasserine, « la région dispose d'importantes ressources hydrauliques estimées à 271 millions de mètres cubes par an, outre l'existence de 29 nappes de surface, dont 2 communes avec les régions du Kef et de Sidi Bouzid, et 29 nappes phréatiques ».

11 Selon le rapport de R. Gafreg pour International Alert, il y a 2 grands barrages, 19 barrages collinaires, 77 lacs collinaires et 515 ouvrages de conservations des eaux et du sol.

12 Selon le même rapport, dans le gouvernorat de Kasserine, 76% des ressources en eau sont dédiés à l'agriculture, 21% à l'industrie et 3% à l'alimentation en eau à boire.

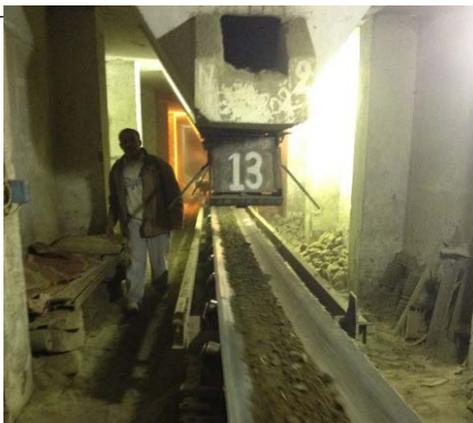
13 Liste des alertes de l'Observatoire : <http://watchwater.tn/fr/alerteslistuser>.

14 « Tunisie : Le nouveau code des eaux au centre d'un conseil ministériel » : <http://watchwater.tn/fr/node/11>.

15 T. Ben Naser, « Vers une privatisation de la gestion de l'eau en Tunisie ? », Janvier 2017, Nawaat <https://nawaat.org/portail/2017/01/31/vers-une-privatisation-de-la-gestion-de-leau-en-tunisie/>.

16 O. Petitjean, « Manifestations massives contre Veolia à Tanger et dans le nord du Maroc », novembre 2015, Observatoire des multinationales : <http://multinationales.org/Revolte-des-bougies-manifestations-massives-contre-Veolia-a-Tanger-et-dans-le>.

BASSIN MINIER : «IL FAUDRAIT LEUR DIRE CE QUE L'EXPLOITATION DU PHOSPHATE A ENGENDRÉ ICI !»



Le triage primaire avant le lavage, se fait sous-terre où l'infrastructure semble obsolète et où l'air est irrespirable.

27 octobre 2017

Mes visites en Tunisie m'ont amené à remonter la filière du phosphate plutôt que la suivre depuis ses origines. Après être passée à Sfax, avoir aperçu au loin la montagne de phosphogypse de Skhira et m'être rendue à Gabès, je suis finalement arrivée dans la région de Gafsa où on extrait et où on lave le phosphate avant sa transformation.

À l'évidence, l'histoire de l'extraction du phosphate a écrit celle de l'asservissement du territoire et celle de ses résistances. Le Bassin minier mènera notamment dans la douleur « les révoltes de 2008 » sous le régime répressif de Ben Ali, soulèvements considérés aujourd'hui comme les préludes révolutionnaires de ce qui surviendra enfin en 2011. Seulement, six ans plus tard, la révolution ne semble pas être parvenue à conjurer le sort jeté par ces minerais gris sur une région : un extractivisme synonyme à la fois de dépendance économique et misère sociale pour les populations, laissée en déshérence.

Cette étendue d'eau (ci-dessus) ressemble à s'y méprendre, à un lac ou à une retenue artificielle d'eau potable. C'est un bassin de stockage des boues du phosphate, en plein cœur de la ville minière de Métaloui où l'eau est systématiquement coupée dans les habitations.



Alors que les activités de la Compagnie des Phosphates de Gafsa ont tout d'une « œuvre de destruction spatiale et environnementale »¹, il n'y a pas eu jusqu'ici de mobilisation notoire contre ses impacts sanitaires et environnementaux. Toutefois, les mouvements continuent de revendiquer la dignité dont le modèle de (sous)développement lié aux phosphates les a privé jusqu'ici. Dernièrement, des luttes engagées par les habitants du Bassin minier se sont attaquées au choix qui leur est tacitement donné entre le droit à l'emploi, et le droit fondamental à l'eau.

Tout commence avec la découverte «d'une richesse naturelle» : au rythme de l'exploitation, son lot d'injustices

L'histoire aime-t-elle à ce point les mises en abîmes pour entremêler d'aussi loin les destins du phosphate et de l'eau ?

La région de Gafsa doit en effet son phosphate à la disparition des eaux d'une mer il y a plusieurs millions d'années. Ce minerai gris est découvert pendant la colonisation française, par le géologue Philippe Thomas, en 1885. Une anecdote raconte que « c'est un insecte extirpant du sol un petit grain noir qui lui aurait mis la puce à l'oreille »². Dans cette région montagneuse et aride, les prospections qui ont suivies ont confirmé l'existence d'importants gisements : des richesses encore inexploitées par les gafsiens, qui vivaient essentiellement de l'agriculture et du pastoralisme.

Dix ans plus tard, « la Compagnie de Phosphate et de chemins de fer de Gafsa » (CPG) est créée et fera office de structure au projet d'exploitation coloniale. Ses mines donneront naissance progressivement aux villes du Bassin minier, comptant aujourd'hui 37 000 habitants à Mélaoui, 27 713 à Redeyef, 31 000 à Oum El Araïes, et 13656 à Mdhilla.

Depuis, les conditions de vies dans la région sont tragiquement liées aux modes d'exploitation du phosphate tout au long du 20^{ème} siècle : sous les auspices d'une domination coloniale tout d'abord, puis de la « modernisation » après l'indépendance, la « kobanya » des phosphates perpétue le pillage d'une richesse en laissant ses territoires à la pauvreté.

Pendant la colonisation française : le phosphate au cœur d'une exploitation ségrégationniste et esclavagiste

Des maisons, des églises et des économats (magasins) à l'architecture venue d'ailleurs, surgissent des plaines désertiques au début du siècle, comme le montre ces cartes postales datant de la colonisation française (1881-1956).



Moularès (à gauche) et Redeyef (à droite)

Beaucoup sont venus des régions et des pays voisins pour travailler à la CPG à mesure que les phosphates sortaient de terre. La Compagnie des Phosphates de Gafsa parle d'un « conglomerat varié » pour évoquer la cohabitation des Tunisiens, des Algériens, des Libyens, et des Marocains dans la ville de Redeyef, répartis selon « des quartiers spécifiques »³.

Cependant, les mêmes cartes ne les distinguent pas : ce sont « des indigènes » à la différence « des européens » qui disposaient de leur « village européen » dans les villes du Bassin minier. La ségrégation raciale s'exerçait en effet dans tous les domaines de la vie au Bassin minier, et notamment via l'emploi. En 1958, Bruno Roger, géographe, écrit que

« les indigènes fournissent presque exclusivement la masse des 2500 ouvriers de Redeyef, les Européens, la totalité des cadres »⁴.

A l'époque, le travail ouvrier y est particulièrement éprouvant et dangereux. Ce sont des mines souterraines creusées selon « une méthode classique basée principalement sur l'effort physique de l'homme et de l'animal [...] avec un matériel se limitant à pioche, à la fourche et perforatrice manuelle pour l'abatage »⁵.

Abdessalem Zaybi, actuellement instituteur à Metlaoui, a retrouvé dans son école le carnet de bord des instituteurs français pendant la période coloniale. Leurs notes décrivent certains aspects de la ségrégation dont le système éducatif était lui-même marqué, comme en témoigne le directeur en 1930 « qui ne peut accepter les élèves européens qui demandent à fréquenter l'école car la direction générale s'y oppose ».

Mais ces carnets de bord relatent surtout le départ prématuré des enfants de l'école « pour travailler chez les familles européennes », ou plus encore, pour travailler à la mine « dès qu'ils ont la force de porter une pioche et une lampe » (1926).

Le directeur écrit en 1927 : « les élèves quittent l'école de très bonne heure pour aller travailler à la Mine ; qui ne tient pas à ce que les petits élèves s'instruisent. Etant intervenu plusieurs fois pour que la mine n'embauche pas les élèves si jeunes, l'Ingénieur m'a répondu qu'il préférerait avoir des ouvriers pas trop instruits ».

La vie des populations est ainsi irrémédiablement dépendante des besoins comme des aléas de l'exploitation coloniale des phosphates : à titre d'exemple, suite à « la crise économique qui sévit à la Mine et le chômage » au début des années 1930 beaucoup de familles quittent le Bassin minier pour retourner se consacrer à l'agriculture et au pastoralisme ; et suite à la découverte en 1939 de gisements à Redeyef et Moularès « dont la teneur de phosphate est plus riche », s'en suit un départ massif de Metlaoui vers ces deux villes.

Les luttes commencent alors dès le début du siècle dans le Bassin minier. On compte « 20 grèves avant 1914, 18 de 1917 à 1931, la plupart du temps pour des revendications salariales, mais aussi quelques fois pour protester contre la discipline »⁶, et dont une en 1920 qui « vit la

participation de 6000 ouvriers durant un mois et demi en protestation notamment contre la répression syndicale ». La grève générale établie le 2 mars en 1937 connut une tournure dramatique : 36 ouvriers blessés et 17 tués par les autorités coloniales.

Révoltée par la répression des mineurs tunisiens de mars 1937, Simone Veil écrit en conclusion de son papier « Le sang coule en Tunisie » en mars 1937 : « Quand je songe à une guerre éventuelle, il se mêle, je l'avoue, à l'effroi et à l'horreur que me cause une pareille perspective, une pensée quelque peu réconfortante. C'est qu'une guerre européenne pourrait servir de signal à la grande revanche des peuples coloniaux pour punir notre insouciance, notre indifférence et notre cruauté. »

Cette « guerre européenne » arrivera finalement deux ans plus tard et les bombardements en Tunisie feront aussi des victimes dans le bassin minier. « La grande revanche » continuera de se préparer : « De 1936 à 1956, les mineurs joueront un rôle fondamental dans la lutte revendicative » selon le chercheur P-R. Baduel. Le Bassin minier participera en effet activement à la lutte de libération nationale qui permettra à la Tunisie d'arracher son indépendance en 1956.



« 1908 » sur la façade d'un bâtiment de l'unité de lavage du Phosphate à Metaloui en 2017. Les vestiges architecturaux de la période coloniale sont toujours visibles dans les villes minières.

Après l'indépendance de la Tunisie : les ravages de la «modernisation» de l'industrie du phosphate

A l'indépendance de la Tunisie en 1956, la CPG devient une société publique de l'État tunisien. A partir de 1960 « la méthode semi-autonominique est alors adoptée : la perforation se fait à l'aide de perforatrice électrique, et l'abattage du minerai se fait à l'explosif ». Il faut encore attendre une dizaine d'années pour que la méthode devienne complètement « automatique ». Pour la CPG « cette nouvelle méthode d'exploitation représente un tournant dans l'histoire de la compagnie » dans la mesure « où elle a permis de réduire l'effort physique des ouvriers » et qu'elle a eu pour résultat, « l'orientation vers les méthodes d'exploitation à ciel ouvert à partir de 1978 »⁷. Les mines souterraines fermeront progressivement, jusqu'à la dernière en 2006.



Un mur à Redeyef rappelle l'histoire des mines sous-terraines, aujourd'hui disparues

« Les maisons se sont depuis fissurées, certaines mêmes effondrées sous les effets des tremblements générés par les explosions à ciel ouvert » m'explique Abdessalem, instituteur et président de l'association Amal Environnement de Metlaoui. Sur la route que nous prenons entre Moularès et Mélaoui, le paysage en est défiguré. Des grands amas gris et poudreux se sont substitués aux versants jaune et rocheux caractéristiques de la région.

Pour Abdessalem, cette méthode d'excavation se fait « au mépris des standards techniques internationaux qui définissent des profondeurs et des surfaces d'explosions ». Pour lui, « Ce n'est pas extraire, c'est violer la terre. A cause de ces abus, les particules générées sont projetées plus haut dans le ciel et ont donc tendance à se propager encore plus sur les villes ».

Après l'extraction, s'effectue le transport et le « triage primaire » consistant à éliminer les roches, les pierres et les déchets avant l'enrichissement du phosphate. Le procédé d'enrichissement a longtemps consisté au dépoussiérage, « par effet de ventilation » m'explique un responsable de la CPG qui a souhaité garder l'anonymat. Si on se réfère au site officiel de la compagnie, l'abandon de ce procédé et la généralisation du procédé de traitement par lavage en 1985 se justifie comme une mesure « de protection de l'environnement »⁸.

Avec Abdessalem, nous avons visité l'unité de lavage qui jouxte sa maison et qui se situe en plein cœur de la ville de Metaloui. Contrairement à ce que les photos laissent à penser, elle fonctionne toujours à plein régime. L'air déjà lourd à proximité, est devenu irrespirable à l'intérieur où tout dégouline et menace de s'écrouler.



La surconsommation et la pollution de l'eau que l'on constate à travers les différentes étapes du lavage est consternante dans une ville qui vit quotidiennement les coupures d'eau, et se constate même à plusieurs kilomètres de ces unités, certaines eaux étant rejetées dans les oueds environnants.



Dans la laverie de Metaloui, l'eau, coule à flot et se répand de couleur grise sur les sols (à gauche), ou finit par arriver dans l'oued ... à 40 kilomètres de la ville, qui disparaît sous les effets combinés de la pollution et la sécheresse.

L'association AMAL environnement de Metaloui, dans laquelle Abdessalem, Téféhom, Rym et de 100 autres adhérents s'impliquent, existe depuis 2012 pour notamment « revendiquer un environnement sain » et « aider les gens lésés par la Compagnie des Phosphates de Gafsa à recouvrer leurs droits ». Depuis sa création, l'association mène des actions de sensibilisation dans les écoles, participe à des événements et des rencontres pour alerter sur les résultats de leurs recherches.

Dans un rapport de 2015, intitulé « Protection de l'environnement de Metlaoui et perspectives de développement durable », sont décrits « les dégradations de la flore et de la faune, la destruction du relief, la dégradation des eaux et utilisation non contrôlée des ressources hydrauliques, la pollution de l'air et des sols, et les impacts de l'exploitation du phosphate sur l'homme ». Le rapport constate notamment de très « nombreuses maladies comme la fluorose, les maladies pulmonaires et affections respiratoires aiguës, les maux des yeux, les maladies diarrhéiques » imputées « à l'assaut meurtrier de cette énorme masse poussiéreuse » et de « tous les métaux lourds » contenus dans le phosphate. Abdessalem m'explique qu'un groupe de femmes a aussi engagé en 2013 un diagnostic sur l'état de santé des femmes du Bassin minier, se sentant particulièrement affectées par l'industrie du phosphate.

Ces impacts ne sont pas seulement ressentis à Metaloui mais dans chaque ville minière. En l'occurrence, la ville de Mdhilla connaît en plus de l'extraction et du lavage, les activités de transformation chimique du phosphate par le Groupe Chimique Tunisien (GCT, fusionné avec la CPG en 1996) qui s'y est implanté en 1985. Alors que les conditions de vie sont déjà difficiles⁹, une nouvelle usine « Mdhilla II » devrait bientôt entrer en exploitation ce qui aura pour conséquence d'augmenter la consommation de l'eau, la pollution de l'air et la production de phosphogypses (déchets du phosphate) qui forment déjà actuellement un terril haut de 50 mètres (voir photo ci-dessus).



A Mdhilla, au loin le groupe chimique et sa montagne de phosphogypse.

L'extractivisme « progressiste », a ainsi fait suite à l'extractivisme colonial. D'un côté, la CPG considère que le changement des modes d'exploitation a permis à « un saut qualitatif dans ses activités » et ce grâce à l'utilisation de méthodes et d'outils « technologiquement avancés ». Au même moment, la revue Alternatives dans un article datant de 1970 fustige une exploitation « jusqu'à la mort des mineurs dans la région de Gafsa [...], exploitation d'autant plus révoltante qu'elle a été rendue possible grâce à l'idéologie destourienne (l'unité nationale) ». Sur le plan sanitaire et environnemental enfin, le Bassin minier s'apprête également à connaître de grands bouleversements¹⁰ au rythme d'une production qui va quadrupler de 1960 à 2000¹¹.

« Seulement aujourd'hui, rares sont ceux qui dénoncent ces impacts et revendiquent des droits relatifs à la santé et à l'environnement » m'indique Rebah Ben Othman, de la section du FTDES à Redeyef. Cette remarque revient souvent dans les témoignages des personnes que j'ai rencontrés. Une sorte de fatalité donne l'impression de condamner particulièrement ces droits.

« Je vais mourir à cause du phosphate même si je ne travaille pas à la compagnie, qu'ils me recrutent alors pour que je meure avec un job »¹² confiait ainsi un manifestant anonyme au chercheur Moutaa Amine Elwaer lors d'un sit-in à Redeyef en 2015.

M. Amine Elwaer s'interrogeait sur les raisons qui expliquent que « cette région qui est l'une des régions les plus mobilisées durant toute l'histoire moderne du pays, n'a paradoxalement pas vu l'apparition de contestations collectives notables contre cette situation sanitaire et environnementale ». Il soulignait que toutes les mobilisations locales ont « concerné ces dernières années des revendications socio-économiques centrées sur le droit au travail ». Un droit au travail qui semble « dépendre » irrémédiablement du phosphate...

Les « ressources humaines » du phosphate : « Tous ce que les gens veulent ici, c'est travailler à la CPG »

Le droit au travail est une revendication centrale dans la majorité des mouvements du Bassin Minier ces dernières années, et semble parfois mise en tension avec les questions de santé et d'environnement. Néanmoins, l'industrie du phosphate est en partie responsable de la crise de l'emploi qui sera dénoncée par les révoltes de 2008, et la réponse apportée par la CPG après 2011 censée conjuguer les impératifs de l'emploi et de l'environnement n'est pas satisfaisante. Les espoirs de recrutement à la CPG sont ainsi toujours aussi forts en 2017 alors que les conditions de santé et de sécurité dans la Compagnie ne sont toujours pas assurées.

Plus d'un siècle plus tard, les révoltes du Bassin minier contre le chômage, la corruption et le sous-développement

Aux origines de l'embrasement du Bassin minier en 2008, la politique de l'emploi au sein de la CPG provoquent l'étincelle le 5 janvier 2008, « jour où sont publiés les résultats, jugés frauduleux, du concours d'embauche de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), l'unique moteur économique de la région »¹³. Les révoltes du Bassin minier qui suivirent,

ont ainsi fait connaître à la Tunisie « les plus longues et importantes actions de contestation depuis des dizaines d'années »¹⁴.

« Un mouvement de protestations pacifiques s'est lancé avec des grèves, des occupations des lieux, des manifestations sans débordements majeurs à Redeyef, Moularès, Metlaoui et Mdhilla. Des milliers y participaient : chômeurs, syndicalistes, femmes et veuves de travailleurs morts dans les accidents de travail », écrira en 2008, le comité national de soutien aux habitants du Bassin minier. Ce mouvement qui a duré près de six mois, a été durement réprimé aboutissant « à des centaines d'emprisonnements, des dizaines de blessés, et trois morts »¹⁵.



Sur la place principale de Redeyef, les portraits des martyrs des soulèvements de 2008

Pour le chercheur Amin Allal, ces protestations traduisaient « toute une série de malaises sociaux, politiques et économiques latents depuis les années 1980. ». Nous l'avons vu, la mécanisation démarre dès les années 1970. Dans les années 1980, la conversion des modes de production se poursuivra davantage sous les effets « des restructurations imposées en 1986 par le FMI et la Banque Mondiale dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel »¹⁶. Dès lors, « la réforme de la Compagnie suivant les standards néolibéraux a marqué le déclin de ses activités dans la région » constate A. Allal.

Entre les années 1980 et 2000, 10 000 emplois seront supprimés¹⁷ dans le Bassin minier alors que le travail était « sans doute » ce que l'industrie

minière apportaient le plus à la région selon certains auteurs en 1980, l'industrie « loin d'avoir entraîné localement le développement »¹⁸. Ainsi les bénéfices de la CPG, atteignant parfois jusqu'à 1 milliards de dinars par an¹⁹, ont toujours quitté le Bassin minier en même temps que les phosphates. Les conditions de vie sont difficiles et il existe peu d'alternatives économiques : dès les années 1980, les mines sont notamment accusées de « bloquer le développement agricole local en détournant au quasi-seul profit des mines l'eau devenue rare pour l'agriculture »²⁰. Les taux de chômage en 2004 par exemple, sont au moins deux fois plus élevés (38,5% à Moularès, 26,6% à Redeyef par exemple) que la moyenne nationale (14,1%). La CPG sera très clairement visée par les actions contestataires en 2008 qui auront pour conséquence de « geler les activités liées au phosphate »²¹.

Le régime de Ben Ali poursuivra les militants « pour appartenance à une bande de malfaiteurs ou participation à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre un attentat contre des personnes ou des biens »²². Tout sera fait pour étouffer politiquement et médiatiquement ces soulèvements exprimant « une saturation générale » relative au chômage, à la corruption et à l'absence de développement régional.

La situation ne s'est pas améliorée les années suivantes, ni même après la révolution de 2011 dont les souvenirs renvoient aux désillusions d'aujourd'hui.

Les sit-ins et les manifestations, en majorité pour l'emploi, sont régulièrement reconduits devant les locaux de la CPG, le gouvernorat de Gafsa, ou les ministères à Tunis. Abdesslem me montre des photos d'un grand rassemblement à Metlaoui organisé le 20 mai 2015 significatif d'un malaise régional toujours présent. Les pancartes revendiquent « le droit de sortir du Gouvernorat de Gafsa et de constituer un gouvernorat minier ». Sur les pancartes on peut lire notamment : « La ville qui donne des millions est pauvre », « Le droit d'avoir un pourcentage des gains du phosphate » (ci-dessous).

La corruption et l'absence de redistribution socio-économique continuent ainsi de désespérer les habitants du Bassin minier. « La section du FTDES de Redeyef a eu l'occasion l'année dernière de constater que la corruption continue d'irriguer toutes les administrations » témoigne Rebah qui a conduit un audit citoyen sur le programme de réhabilitation des logements détruits par les inondations de Redeyef en 2009²³. « Nous avons constaté aussi que le fond alimenté par la CPG à destination de

différents projets de développement régional, n'avait que très peu profité aux villes minières comme Redeyef. Cela représente 20 millions de dinars entre 2015 et 2017 qui, versés au Gouvernorat, ne sont pas allés en priorité aux villes qui en ont le plus besoin ».

Quant aux revendications relatives à l'emploi, « c'est là encore un gros dossier de corruption » considère Rebah lorsque nous évoquons les sociétés satellitaires créées en 2008 par la CPG et qui ont recruté massivement après 2011 (4700 emplois d'après le rapport IACE). Ces sociétés censées répondre à la fois au chômage et aux problématiques environnementales, sont considérées comme « quasi-fictives » selon de nombreux témoignages...

Des emplois « verts » au Bassin minier après 2011...

Lors de leur création en 2008, « les sociétés de l'environnement et des plantations avaient pour objectifs de reboiser les villes, et de recycler les déchets de la CPG tels que la ferraille et les pneus » m'explique un responsable de la CPG qui souhaite garder l'anonymat.



Le « rideau vert » à Metlaoui, un projet de reboisement censé lutter contre la pollution générée par les talus des déchets du phosphate qui coupent certaines parties de la ville de Metaloui.

Selon ce salarié de la CPG, le nombre de salariés de cette société à Metlaoui serait ainsi passé de 164 en 2011 à plus de 4500 en 2015 : « cela avait donc aussi vocation à donner un emploi aux nombreux chômeurs qui le revendiquaient ». « Après 2011, le directeur de cette société à Metaloui était tout seul pour planifier les activités, pour gérer des employés beaucoup trop nombreux, et sans aucun moyen matériel :

c'est tout simplement impossible » Selon Abdessalem, « l'essentiel pour le gouvernement est seulement que le Bassin minier reste calme, peu importe ce que font ou non les employés de ces sociétés. C'est au mieux une prime-chômage, au pire une nouvelle forme de clientélisme pour faire taire les contestataires ».

Le responsable de la CPG poursuit « D'un coté, les emplois dans la société de l'environnement ne correspondent pas toujours à leur domaine de compétences. D'autre part, les missions consistant principalement à répondre à des besoins de la compagnie, les recrutés revendiquent le droit d'être pleinement intégrés à la CPG (pour ses niveaux de rémunération, d'avantages et de stabilité). A un moment, ils ne sont plus venus pour faire pression et obtenir certains droits garantis aux salariés de la CPG tels que la prime de production mensuelle, le mouton pour l'3aid, etc. Dans la même période, le gouvernement voulait instaurer des pointeuses pour que chaque employé de la société de l'environnement signale sa présence tous les matins : mais pourquoi une telle mesure alors que rien n'est fait pour leur donner un réel travail, comment peut-on les retenir ? Il ne faut pas s'étonner que certains soient au café toute la journée ou exerce un autre emploi à coté. D'ailleurs, le directeur de la société a finalement démissionné en 2015 car selon lui, il ne voyait aucune réelle volonté à faire fonctionner ces sociétés ».

... en attendant les périls des emplois gris

Ainsi « tout le monde veut travailler à la CPG » comme on l'entend si souvent aujourd'hui dans le bassin minier et ce en dépit des risques que ces emplois représentent. Pour M. Amine Elwaer, cette situation qui fait des salariés « des favorisés qui occupent des positions enviables, rend le questionnement de leurs conditions de travail contradictoire ».

Les accidents de travail

Centre	Année 1964					Année 1965				Observations
	Nombre ouvriers	Nombre acc. tr.	Mortels	Total	%	Nombre acc. tr.	Mortels	Total	%	
Mélaou	2045	697	2	699	34	1122	—	1122	54	+ 423
Moulares	2145	1533	5	1538	71	1305	11	1316	61	— 22
Radyef	2005	1719	5	1724	85	2054	6	2060	102	+ 336
M'dilla	2827	2083	3	2086	73	3015	11	3026	107	+ 940
	9022	8032	15	8047	67	7496	28	7524	83	

Le nombre d'accident de travail en 1964-65 publié par la revue Alternatives en 1970 montre qu'ils étaient supérieurs au nombre d'ouvriers dans certaines villes.

Car si la CPG déclare que la mécanisation a eu notamment pour effet de diminuer le nombre d'accidentés²⁴, elle n'a pas fait mis fin complètement aux risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Ainsi, était réclamé en 2012 « la priorité de recrutement aux enfants des accidentés (morte ou ayant une incapacité permanente) au sein de la CPG »²⁵, et dans un second temps, « la diminution du taux d'incapacité de 66,66% à 35% »²⁶.

En plus des accidents invalidants, les travailleurs de la CPG seraient particulièrement touchés par « les maladies du Bassin minier ». Ahmed, infirmier, est le fils d'un ouvrier qui a travaillé 30 ans à la CPG avant de prendre sa retraite en 2008. Il explique que les visites médicales effectuées pour les ouvriers de la CPG n'ont jamais donné de réponse aux maux de son père souffrant de douleurs au ventre chroniques.

C'est lors de son départ à la retraite, qu'il décide de partir consulter à Tunis, « faute de spécialiste et de matériels à l'hôpital de Redeyef ». Ahmed m'explique que « les médecins à Tunis l'ont incité à faire un recours contre la CPG », ce qu'il ne fera pas.

« On a pas vraiment l'habitude d'engager ce genre de procédure ici, et les circonstances ne sont pas vraiment favorables pour obtenir justice, la CPG ayant ses avocats pour se défendre et gagner » se désole-t-il.

Dans ce sens, M. Amine Elwaer souligne deux contraintes qui empêchent le dédommagement pour les employés de la CPG.

Tout d'abord, l'absence de données ou de recherches au sujet des impacts de l'industrie du phosphate sur la santé, relèvait pour lui d'une « politique systématique d'imposition de l'ignorance » menée par la CPG.

Enfin il remarque également, que la CPG est dispensée d'appliquer le cadre légal relatif au régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles (par un arrêté du 4 mai 1995 qui visait d'autres entreprises nationales).

Ainsi les réformes néolibérales dès les années 1980 n'encourageront pas l'État à s'engager davantage dans cette région autrement que par la répression. Ces réformes mettront aussi fin aux maigres compensations que la Compagnie offrait en termes d'emplois ou de services essentiels. Cette société publique prend ainsi définitivement les airs d'une multinationale qui ne soucie guère que de sa production et de ses

profits à l'international et s'abstient de toute redistribution au niveau local. Les révoltes de 2008, la révolution en 2011, et les mobilisations actuelles continuent de témoigner de ce que sème l'extractivisme qu'il soit d'ailleurs public ou privé : la pauvreté, le chômage, la corruption, les tensions sociales, et dernièrement de plus en plus au Bassin Minier, la raréfaction de l'eau.

Les ressources en eau du phosphate : les prochaines luttes du Bassin minier ?

« Avant la CPG offrait gratuitement l'eau aux habitants du Bassin minier » m'explique Abdessalem, alors que cet été, les robinets de sa maison sont à sec toute la journée. C'est une fois plus dans les années 1970-1980 que le rôle social que jouait la CPG envers les habitants décline, ainsi que l'observe le chercheur A. Allal : « Entre 1975 et 1985, la distribution et la commercialisation de l'eau potable et de l'électricité, les commerces et les banques, ont été transférés à différents opérateurs nationaux publics et privés ». En l'occurrence, la distribution de l'eau est ainsi transférée à la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau (SONEDE), aujourd'hui en grande partie visée par « les mouvements de l'eau ».

En 2017, des habitants du Bassin minier ont signalé ainsi 114 coupures d'eau et 47 mouvements de protestation à l'Observatoire Tunisien sur l'Eau qui met à disposition une plateforme sur internet permettant à quiconque de signaler les problèmes d'eau en Tunisie. Les fondateurs de l'Observatoire, Ala, Ahmed et Zouhaier, sont d'ailleurs originaires de Redeyef.

Nous nous sommes rendus ensemble cet été dans cette région où ils ont grandi, pour suivre les mobilisations locales liées à l'accès à l'eau. A cet égard, les villes de Redeyef et Mdhilla sont emblématiques sur de nombreux aspects des rapports de force qui se jouent entre les logiques de l'extractivisme et les droits fondamentaux des populations du Bassin minier.

Redeyef : «La SONEDE ne peut régler les problèmes sans la CPG»

« C'est la première fois que qu'un PDG de la SONEDE se déplace à Redeyef » se réjouit Ala de l'Observatoire qui a beaucoup travaillé pour que cette rencontre ait lieu entre la SONEDE (centrale) et la société civile locale. Mi-juillet 2017, Mosbah Helali, s'est ainsi rendu à Redeyef

où le climat s'est particulièrement tendu depuis que la section locale de l'UGTT a lancé en février dernier un appel à ne plus payer les factures de la SONEDE, et surtout à entamer une grève générale.



En février 2017, « Redeyef a soif », « Ne payez pas l'eau », « Gouvernement d'imbéciles » devant le local de la SONEDE à Redeyef.

La grève qui était prévue le jeudi 16 mars 2017 pour revendiquer l'accès à l'eau, aurait été assurément une première en Tunisie si elle n'avait pas été annulée au dernier moment suite à un accord conclu notamment entre la SONEDE de Gafsa et la Compagnie de Phosphate de Gafsa, la veille²⁷. À cette époque, M. Helali n'était pas encore PDG mais cinq mois plus tard, il doit se rendre à l'évidence : les coupures d'eau persistent et exaspèrent les habitants. Certains ont coupé plusieurs fois la route des camions chargés de phosphate pour faire pression sur les autorités.

L'accord signé en mars 2017 engageait les autorités « à effectuer certains travaux de forages et de conduites, à utiliser les ressources en eau de la Compagnie de phosphates de Gafsa (CPG) pour pallier au manque »²⁸.

Pour Amor Hlaimi, syndicaliste à l'UGTT de Redeyef qui a suivi toutes les étapes de négociations, « la situation s'est aggravée depuis le mois de Ramadan²⁹, la CPG n'ayant pas respecté ses engagements ». L'accord avait fixé des taux supplémentaires et des horaires de distribution de l'eau par CPG, afin de répondre « aux besoins de la SONEDE qu'elle-même estime à 110 litres/secondes³⁰ mais qui ne peut en assurer qu'à raison de 40l/s ».

Pour que tout le monde puisse boire, il faudrait donc utiliser « les 70 litres/s d'eau de la CPG à Redeyef », mais cela condamnerait toutes ses activités. Alors, en mars, il fut décidé que la Compagnie donnerait en plus des 15l/s d'eau par jour, 50l/s pendant 4 heures. Cela impliquait l'arrêt d'une laverie temporairement, chose qui apparemment n'a été suivi seulement pendant quelques semaines afin de calmer les protestations.

« D'un coté, le PDG de la CPG déclare que c'est moralement inacceptable de laisser la CPG travailler et priver les gens d'eau et il promet de recourir à des stations de dessalement plutôt qu'à l'eau potable. D'un autre coté, cela nuit à la productivité de la Compagnie et donc à l'emploi et à la rémunération des ouvriers qui dépendent de la prime-production, leur base salariale étant faible. C'est ça le dilemme maintenant » considère Rebah de la section du FTDES à Redeyef.

Beaucoup s'accorde comme lui à dire que « la SONEDE ne peut résoudre les problèmes de l'eau sans la CPG pour l'instant, car elle fait l'objet de nombreux dysfonctionnements et de carences ». On évoque ainsi des fuites, des raccordements arbitraires ou absents dans certaines parties de la ville reculées, des canalisations archaïques, une faible capacité de pompage. Ala qui a participé à la visite des projets de la SONEDE avec le PDG en juillet dans la région de Gafsa, m'explique que les 5 forages visités sont « presque terminés » mais seulement deux se situent à Redeyef, « ce qui n'est pas suffisant ». « Le PDG de la SONEDE a constaté aussi que les témoignages et les rapports du bureau de la SONEDE de Gafsa étaient loin de refléter la réalité de l'eau à Redeyef concernant l'état des infrastructures et sur le niveau moyen d'eau disponible dans les chateau d'eau » complète-t-il.

Pour beaucoup à Redeyef, SONEDE et CPG sont responsables et les « comptes d'apothicaires » constituent des solutions qui ne sont ni durables, ni efficaces. Il ne semble pas possible de produire du phosphate et donner de l'eau potable aux habitants. Alors on compte le nombre de forages que la SONEDE devrait mettre en place, mais rien n'est dit sur la surexploitation voire l'épuisement de la nappe. Rien non plus sur la qualité de l'eau qu'on sait déjà très chargée en fluor³¹.

En juillet, après la visite du PDG de la SONEDE, tout le monde est reparti avec une promesse : des compteurs d'eau se seront installés dans des maisons sélectionnées par la société civile (et non par la CPG comme ça avait été le cas avant) afin de diagnostiquer les problèmes de débits et de coupures. Selon Zouhaier de l'Observatoire tunisien de l'eau, depuis

notre visite en juillet « la desserte en eau est de plus en aléatoire. C'est-à-dire qu'avant on savait par exemple qu'il y avait de l'eau de 2 heures à 6 heures du matin dans telle maison ou tel quartier. Mais maintenant tout est perturbé ».

Mdhilla : « Nous avons bloqué la CPG car nous considérons que l'industrie est responsable de l'épuisement des ressources en eau »

A Mdhilla, des sit-ins revendiquant l'accès à l'eau ont été répétés plusieurs fois cette année, mais ici, ni la SONEDE, ni la CPG, ni le GCT n'ont essayé d'y répondre. Le délégué et maire de Mdhilla en fonction depuis 4 mois, nous a témoigné d'un grand nombre de problèmes liés à l'eau, à tel point « qu'il est difficile de savoir quelle est la priorité ».

Alors que « la capacité de pompage de la SONEDE est en théorie adéquate aux besoins des habitants, les infrastructures sont défectueuses et surtout insuffisantes » commence-t-il. « Certains quartiers sont restés un mois sans eau, mais il y a aussi des « vols » d'eau entre habitants, et donc beaucoup de conflits, beaucoup de colère des agriculteurs notamment ».



Lors de notre visite mi-juillet, l'eau est également coupée à l'hôpital de Mdhilla.

Nous avons aussi rencontré Ali Akrimi, un habitant de Mdhilla qui a participé aux manifestations cette année et a informé régulièrement l'Observatoire Tunisien sur l'eau de la situation à Mdhilla. Il reconnaît tout d'abord qu'une partie des problèmes est liée à la SONEDE : « les interventions d'entretien ou même d'urgence tardent souvent à cause d'un manque d'attention mais aussi de moyens humains et matériels.

L'autre fois par exemple à El-Borj, lorsqu'il y avait une fuite, on n'aurait pas pu remédier sans l'intervention de la municipalité et son matériel ». Il déplore que « chaque été, on fait face à cette situation » et souhaiterait qu'au minimum « la SONEDE prévienne les gens en cas de coupures au lieu de sans cesse les incriminer ». Et quand les habitants accusent la CPG et le GCT, la SONEDE répondrait que « qu'ils n'ont rien à voir avec ces problèmes, et que cela est seulement du la sécheresse ».

« Nous, nous considérons que la cause des problèmes est la surexploitation et l'épuisement des ressources en eau au niveau du gouvernorat de Gafsa par l'exploitation industrielle. Regarde, il y a deux ou trois ans, la CPG a été bloquée et ses activités ont été suspendues. A ce moment-là, un établissement universitaire à Gafsa a vécu une surcharge d'eau ! Avant, dans certains endroits de Mdhilla on pouvait creuser jusqu'à 4 ou 5 mètres et trouver de l'eau potable. Ce n'est plus le cas, les sources sont épuisées. Certains habitants disent même que certains puits et sources d'eau ont été fermés et confisqués par la CPG. » affirme Ali.

Cette année, les habitants ont donc très souvent établi leur sit-in devant la CPG pour la bloquer, ceci s'avérant souvent « l'unique moyen de faire pression sur les autorités et de se faire entendre dans cette région-là » selon Abdelselem Akermi, un habitant de Mdhilla interrogé par les journalistes de Nawaat en juin dernier³².

En effet, Abdelselem travaille à la CPG et vit dans un quartier de Mdhilla où l'eau au robinet a été coupé pendant un mois et demi cette année. Face à l'inertie des autorités, et au refus de son patron (la CPG) de leur prêter « au moins des tracteurs [pour acheminer l'eau] », il a participé à une manifestation et à un sit-in devant la CPG pour réclamer de l'eau. À la suite de ça, la police est venue l'arrêter chez lui et l'a détenu pendant deux jours au motif « d'avoir perturbé le travail de la CPG ». « ils me l'ont dit ensuite : Tu peux protester aussi longtemps que tu ne travailles pas à la CPG, mais si tu y travaille alors tu ne peux plus »³³ témoigne-t-il dans ce même reportage.

En attendant Tozeur-Nafta, Meknessi, El Kef...

D'une certaine manière, Redeyef et Mdhilla témoignent dernièrement « du nouveau et prochain dilemme », celui de l'emploi et de l'eau. Entre les deux, c'est la survie. Face aux revendications, il y a la répression quand les autorités sortent de leur indifférence et de leur inaction, et quand l'instrumentalisation des injustices ne fonctionne plus. Bientôt la

militarisation des sites de production annoncé par un décret présidentiel du 3 juillet 2017³⁴, légitimera davantage la coercition des militants, susceptibles d'être poursuivis devant la justice des tribunaux militaires...

Seulement Le problème de l'eau est celui du phosphate : une ressource qui n'est pas infinie, et dont le partage se fait toujours au détriment des mêmes. C'est surtout une question de dignité et de justice sociale, que ne reconnaît pas l'extractivisme qui prend racine dans la colonisation et se perpétue au gré des modernisations, des réformes néolibérales et des transitions démocratiques. La poursuite de profits l'encourage ainsi davantage à allier la violation des droits avec la corruption et l'intervention armée. Ainsi, aujourd'hui encore, la CPG produit des millions de tonnes de phosphate³⁵ par an et consomme « 20 millions de m³ d'eau par an » selon le même responsable de la CPG. Jusqu'à quand ? Cinquante ans au Bassin minier si on en compte « en phosphate garantis » selon l'ingénieur. Pour l'eau, il est difficile de trouver l'information.

Ensuite il y aura sans doute d'autres zones sinistrables afin d'alimenter les activités de transformation du phosphate du Groupe chimique tunisien (GCT) à Sfax, Skhira, Gabès et Mdhilla.

« Au Kef (Sra Ouertane) là où le phosphate découvert est très riche en uranium, ce ne sera pas la CPG qui l'exploitera. Par contre, le gisement est prêt à être exploité à Tozeur-Nafta, il ne manque plus que « l'acceptation » des populations locales qui vivent là-bas des palmeraies et du tourisme. Ce sera sans doute plus compliqué que Meknassi où très clairement l'ouverture de mines est une revendication sociale. Seulement là-bas l'extraction s'avère encore plus périlleuse pour les nappes d'eau souterraine et c'est un point encore non résolu » m'informe le cadre de la CPG. Concernant Sra Ouertane au Kef, certaines suspicions existent quant à l'exploitation de l'uranium pour un projet d'énergie nucléaire³⁶, ce qui n'est pas sans rappeler la radioactivité du phosphate et de ses dérivés. Et en effet, si à Tozeur-Nafta les craintes se font entendre et sont justifiées par la publications d'études³⁷, à Meknassi les 400 emplois promis par les mines sont attendus³⁸.

« Il faudrait leur dire ce que les mines de phosphate ont engendré au Bassin minier » me souffle Abdesslem de Metaloui alors que nous imaginons la dynamite bientôt posée dans une région oasienne désertique et dans une autre région agricole, où un certain Bouazizi en s'immolant par désespoir, déclencha la révolution tunisienne pour la dignité, la liberté et la justice sociale.

Notes

- 1 Tiré d'un dossier réalisé par un collectif de chercheurs sous la coordination de M. Ben Romdhane en 2008, publié dans le journal Attariq Aljadid, et cité par M. Amine Elwaer dans « Projet de recherche sur la non-émergence d'une mobilisation au Bassin minier de Gafsa ».
- 2 D. Robert, « Le gris du phosphate, Bassin minier (1). A cause d'un insecte ? », novembre 2015, Blog Echanges et partenariats.
- 3 « La dernière mine souterraine », réalisée par M. Hannachi pour la CPG, en 2006.
- 4 Brunet Roger. Un centre minier de Tunisie : Redeyef. In: Annales de Géographie, t. 67, n°363, 1958. pp. 430-446.
- 5 « La dernière mine souterraine », réalisée par Mohamed Hannachi pour la CPG, en 2006.
- 6 P-R Baduel, « Gafsa comme enjeu », Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) (éds.), Paris , Editions du CNRS , 1981 , pp. 485-511 : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1980-19_57.pdf
- 7 « La dernière mine souterraine », réalisée par Mohamed Hannachi pour la CPG, en 2006.
- 8 http://www.cpg.com.tn/Fr/presentation_11_38
- 9 Un reportage-photo dans un quartier de Mdhilla est à cet égard très saisissant : « Au quartier Sariaa, On vit sur de l'or. Mais nous n'en récoltons que la maladie et la pauvreté », de Malek Khadhraoui, février 2012, Nawaat.
- 10 Voir le reportage photo de Zied Ben Romdhane, disponible dans le Washington Post « Tragically beautiful images show the effects of phosphate mining in Tunisia », juin 2016.
- 11 « La compagnie de Phosphates de Gafsa : Etats des lieux de la gouvernance et recommandations », rapport de l'IACE (Instauring an Advocacy Champion for Economy) <https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/la-compagnie-des-phosphates-de-gafsa.pdf>.
- 12 M. Amine Elwaer, « Projet de recherche sur la non-émergence d'une mobilisation au bassin minier de Gafsa ».
- 13 K. Gantin & O. Seddik « La révolte du peuple des mines en Tunisie, juillet 2008, Nawaat et Monde diplomatique.
- 14 Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation

autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008)», *Politique africaine* 2010/1 (N° 117), p. 107-125.

15 Ibid.

16 « La compagnie de Phosphates de Gafsa : Etats des lieux de la gouvernance et recommandations », rapport de l'IACE (Instauring an Advocacy Champion for Economy).

17 D'un effectif de 14 000 dans les années 1980 à 5300 en 2007 selon le rapport IACE.

18 P-R Baduel, « Gafsa comme enjeu », op. cit.

19 Rapport IACE.

20 P-R Baduel, « Gafsa comme enjeu », op. cit.

21 A. Allal, op. cit.

22 Le comité National de soutien aux habitants du bassin minier, « Pour la libération des détenus du bassin minier, Solidarité », 2008.

23 FTDES, janvier 2016 « La participation de la société civile au développement régional : une expérience de formation-action à l'audit citoyen ».

24 En 1965, « le pourcentage d'accidentés variait entre 67,5% à Moularès et 119,7 à Redeyef » selon P-R Baduel, dans « Gasfa comme enjeu ».

25 « Tentatives de négociations avec le ministère des affaires sociales, dans le rapport « Un large répertoire d'action pour un seul objectif : améliorer les conditions de vie des populations du Bassin minier », 2012, FTDES.

26 Idem.

27 « En présence des sections locale et régionale de l'UGTT, des représentants de l'Union régionale de l'Industrie, de la direction régionale de l'Agriculture » d'après D. Robert dans « Reportage à Redeyef : Derrières les coupures d'eau les horizons bouchés du phosphate », mars 2017, Nawaat.

28 Idem.

29 Au mois de juin en 2017.

30 Selon le témoignage de A. Hlaimi, « pour une ville de 25 000 habitants dont 10 000 abonnés ».

31 <https://nawaat.org/portail/2017/03/31/reportage-a-redeyef-derriere-les-coupures-deau-les-horizons-bouches-du-phosphate/>

32 H. Chennaoui, H. Lassoued, C.F. Callum et M.H. Ben Ammar : « Pénurie d'eau à Mdhila : Le phosphate hydraté, les citoyens assoiffés [Vidéo] », juin 2017, Nawaat.

33 Idem.

34 Décret Présidentiel n° 2017-90 du 3 juillet 2017, portant proclamation des sites de production et des installations sensibles et vitales des zones militaires interdites.

35 Environ 8 millions de tonnes entre 1998 et 2010, et 4,100 millions en 2014.

36 M. Dhia Hammami, « L'Uranium de Sra Ouertane : Les dessous des cartes du phosphate convoité ! », mars 2014, Nawaat.

37 H. Rebhi, « Gisement de phosphate Tozeur-Nafta : de la poussière à l'horizon », mai 2016, Nawaat.

38 H Chennaoui, H Lassoued, C.F. Hugh « Meknassi : la mine de phosphate, entre tergiversations gouvernementales et tractations locales ».

MONASTIR : EPILOGUE D'UNE LUTTE ENVIRONNEMENTALE EN TUNISIE ?



10 novembre 2017

Lorsque j'arrive en mars 2017 à Ksibet El Mediouni, à dix kilomètres au sud de Monastir, on aperçoit au large des engins qui s'activent au dragage des fonds marins. Il semble que la mobilisation acharnée contre les pollueurs a fini par payer. Malgré tout, la mise en œuvre des décisions qui ont finies par être arrachées, est surveillée par les mouvements locaux comme de l'huile sur le feu. Là-bas, beaucoup disent que la bataille n'est pas encore tout à fait gagnée, et n'hésite pas à maintenir une force de pression dans les manifestations ou au sein de négociations, sans cesse renouvelées.

La pollution de la Baie de Monastir témoigne des effets d'une mondialisation et d'une urbanisation qui s'accroissent dans les années 1990, des phénomènes dont les villes littorales du centre-est tunisien ont été particulièrement les réceptacles. L'arrivée d'industries notamment textiles et le développement du tourisme génèrent des emplois et favorisent le déploiement des infrastructures de bases.

La région est ainsi au fil du temps érigée au rang de « privilégiée » en Tunisie dans les esprits, et par « les chiffres » encore aujourd'hui¹. Il existe toutefois des disparités à l'intérieur même du gouvernorat, et des effets collatéraux du « développement » et de la croissance démographique que les statistiques illustrent très rarement.



Après Monastir, la ville chérie de l'ancien président Bourguiba, il existe aussi « un sud » et notamment ses petites villes qui vivaient autrefois de la pêche : Khniss, Ksibet el Mediouni, Lamta, Sayada, Soukrine, Teboulba et Bekalta. Autant de nom qu'aurait pu porter la Baie de Monastir en l'honneur de ces défenseuses.

En effet, la lutte commence avant 2011 et continue aujourd'hui de s'attaquer aux rejets dans la mer des eaux usées de stations d'épuration saturées, et d'industries textiles peu soucieuses de les traiter. Et si depuis, certaines victoires redonnent espoir, l'expérience des mouvements de la Baie de Monastir nous apprend que rien n'est jamais vraiment acquis, surtout quand on compte par-là aussi mener « une lutte contre un modèle de développement ».

Une décennie de résistances contre la pollution marine

Courage, ténacité et inventivité n'ont pas manqué aux actions des habitants. C'est en mai 2006 que la première manifestation à lieu à Ksibet El Mediouni au lendemain d'une catastrophe : une bourrasque toxique a asphyxié les rues et une marée « rouge-sang » mortelle pour la faune et la flore a recouvert la mer². Sous la menace de la répression du régime de Ben Ali, les habitants sortent dans la rue pour dénoncer

cette pollution. Par la suite, il faut attendre 2011 pour que les marches, les blocages et les sit-in soient reconduits et deviennent des « traditions locales », notamment devant la station de l'oued Essouk (entre Ksibet et Lamta).

De 2006 à 2011, les actions de sensibilisation ont ainsi représenté une part importante des efforts du mouvement. Après la révolution, la sensibilisation s'est poursuivie sur le plan local à chaque étape des négociations, ainsi que sur le plan national et international³. En 2015, la section du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) à Ksibet el Mediouni réalise en collaboration avec l'association canadienne Alternatives un court-métrage, « la Baie de Monastir : entre souffrances et espoirs »⁴, pour continuer d'alerter et de mobiliser.

Pendant des années, les autorités nient le problème, arguant « d'un phénomène naturel uniquement » liée à la configuration de la Baie : elle serait peu propice à la circulation des courants marins et au renouvellement des eaux. Les autorités ainsi démentent ce que les mouvements dénoncent : le débordement et l'obsolescence de trois stations d'épurations qui n'arrivent plus à traiter ni les eaux de ménages ni les eaux industrielles ; auxquels s'ajoutent les abus des industries textiles qui se débarrassent clandestinement de leurs eaux après les teintures et le lavage des vêtements.



Devant la station Oued Essouk entre Ksibet et Lamta

Le mouvement se décide alors entre 2009 et 2011 à mener « une expertise citoyenne » afin de rendre compte de la situation, mais également contrer les discours officiels par les preuves du crime environnemental et de ses facteurs⁵. Cette contre-expertise se destine alors à « armer » le mouvement, y ayant recours notamment « pour contrebalancer la proximité des experts officiels avec les intérêts de l'Etat ou des marchés et faire valoir l'accès aux droits pour les citoyens »⁶. Ce rapport témoignait notamment des nombreuses pathologies dont souffraient les habitants, mais également la menace avérée que cela représentait pour les petits pêcheurs, dont le nombre a été divisé par trois entre 1990 et 2010 à Ksibet El Mediouni.

Les premières négociations avec le gouvernement s'ouvrirent finalement en septembre 2011. Durant les mois qui suivent, Le mouvement intensifie ses actions : sont organisés plusieurs sit-in, des blocages de routes et des manifestations pour maintenir une pression. « C'est dans cette circonstance que le gouvernement admit enfin en juillet 2012 l'existence de la catastrophe et nommera les responsables lors d'une réunion de la ministre de l'environnement avec les citoyens de Ksibet el Mediouni » témoigne Mounir Hassine, habitant de la ville et président de la section locale du FTDES.

Seulement, les mesures avancées visant l'arrêt de la pollution ne font pas consensus. Les tensions éclatent lors de la présentation du projet de mise en état de la baie dans le palais des sciences de Monastir en septembre 2012, organisée par les autorités, appuyées de « l'expertise » d'un bureau d'étude international. « On constate encore que le projet se base sur des données erronées, et surtout constitue une fausse solution » m'explique Mounir. « Cela consistait notamment à moderniser la station défectueuse entre Ksibet et Lamta, sans remettre en question le déversement dans la mer ». « Je les ai alors interpellés sur leurs chiffres en présentant les résultats de nos investigations. La modernisation ne prévoyait pas une capacité d'épuration à la hauteur des besoins s'élevant à au moins 4000 m³/jour de plus que ceux qu'ils estimaient (à savoir 4000). J'ai aussi rappelé que nous nous opposions catégoriquement à tous rejets dans la mer et que nous avions déjà envisagé une solution alternative » alerte Mounir.

Ce projet alternatif porte le nom de « Al Kahina »⁷. Il a été élaboré sous l'égide du FTDES, puis proposé aux autorités. Il vise, entre autres : la séparation des eaux usées des ménages et des eaux industrielles, la valorisation des eaux usées à diverses destinations (eaux des ménages

pour l'eau d'irrigation, et eaux industrielles pour les eaux industrielles « selon un circuit fermé »), la conversion de certaines infrastructures (la station d'épuration défectueuse en station de pompage) et à la création de nouvelles.

En décembre 2012, le mouvement obtient finalement l'accord du gouvernement pour transformer la station de « Oued essouk » en une station de pompage, et pour créer une nouvelle station d'épuration dans le pôle technologique. Seulement presque un an plus tard, ces promesses n'ont donné lieu à aucune mesure concrète. En septembre 2013, la ville de Ksibet El Mediouni décide donc d'entamer une grève générale et des manifestations se propagent jusqu'à Lamta, et Khniss.

Le Ministère de l'Environnement tient alors une réunion en urgence le 20 septembre à Tunis à l'issue de laquelle il décide de renvoyer le dossier au premier ministre. Ce dernier organise «une séance ministérielle le 28 octobre 2013 qui se conclue finalement sur des engagements consistant à dépolluer la baie, délocaliser la station et consacrer pour cela 85 millions de dinars » m'explique Mounir. Après la séance ministérielle, « comme nous avons l'habitude de le faire, une réunion s'est tenue avec les citoyens pour les informer de l'avancée des négociations et des solutions proposées. Nous avons décidé de lancer une campagne de signature pour soutenir le projet Al Kahina et intensifier la pression sur le gouvernement. La pétition pour Al Kahina a été déposée et en décembre 2013 nous avons rencontré le secrétaire d'Etat à l'environnement pour le lui présenter » se souvient Mounir.

Il faudra ensuite attendre le 28 mai 2015 pour que le projet soit officiellement accepté par le ministre de l'environnement, date à laquelle s'est aussi constitué un comité de suivi des travaux de dépollution. Cette première victoire annonça très vite une seconde lutte : celle que le mouvement mène actuellement pour s'assurer de la concrétisation des décisions.

Aujourd'hui, la lutte pour « tout ce qui ne semble jamais vraiment acquis »

Un audit citoyen pour le projet de dépollution

C'est donc le projet de dépollution confié à l'Agence de Protection

d'Aménagement du Littoral (APAL) qui a été programmé le plus rapidement.

« Le rapport ministériel indiquait très clairement les mesures de dépollution. Il y avait tout d'abord le dragage qui consistait à enlever 1m30-1m50 sur 223 hectares dans 3 zones. Il y avait donc la zone A devant Khniss, la zone B de Ksibet à Khniss, et la zone C au large de Ksibet, ciblées notamment pour faciliter le passage des courants marins. Les matières draguées s'élevaient à 750 000 m³. Elles se destinaient à établir un remblai pour « corriger » la côte. Les autorités enfin, prévoyait de ramener du sable pour donner une plage à chaque village » m'explique Mounir.

Après l'appel d'offre lancé (et remporté par une des trois entreprises du pays dans le domaine), les travaux de dragage ont donc commencé en 2015. Très peu de temps après, les habitants comprennent qu'ils ne sont pas arrivés au bout de leurs peines. A Khniss (zone A), les ingénieurs du projet ont informé les pêcheurs du fait qu'ils n'étaient mandatés que pour les zone A et C seulement. « Nous avons donc engagé un audit citoyen en novembre 2015, m'explique Mounir, et nous avons constaté de flagrantes malversations ».

A la signature du contrat entre l'APAL et l'entreprise, la zone B de Ksibet à Khniss avait été enlevée tout comme le projet des plages sableuses. Etrangement, le total de matières draguées et le prix au mètre cube restait le même, ce qui n'avait pas réduit la facture au montant initial de 16 millions de dinars. « Avec les pêcheurs et leurs bateaux on a donc décidé d'aller empêcher le dragage de la zone C (au large) pour faire pression et exiger la dépollution telle qu'elle avait été prévue. Et ça a marché ! Les machines de dragage sont parties, les travaux étaient dorénavant bloqués ! » me raconte Mounir.

Des responsables de l'APAL et du ministère de l'environnement ont fini par descendre de Tunis pour une réunion avec les autorités locales de Ksibet el Mediouni et les représentants de la société civile. Mounir se souvient : « Quand ils nous ont proposé un nouvel accord, je leur ai demandé de les négocier directement avec les pêcheurs ! On est donc descendu au port et les pêcheurs ont pu directement exposer leurs revendications : le dragage dans le port et son canal, de nouvelles digues de protection, le dragage de la zone B et C, ainsi que des remblais de correction de la côte sur 18 hectares. Et tout cela a été accepté et réalisé par la suite ! ». Maintenant le dragage est terminé au large (zone C)

et devant Ksibet Mediouni. Il reste encore le dragage jusqu'à Sayada. Comme le précise Mohamed Naceur-Abdezzarak de l'association Averoes de Sayada « pas d'effet positif global pour la Baie si toutes les zones ne sont pas dépolluées, il est donc dans notre intérêt à tous de rester soudés et de maintenir tous ensemble la pression ».

Les manifestations continuent d'exiger l'arrêt de la pollution

Selon Mohamed, militant de Sayada, les habitants ne se sont jamais démobiliser : pour que les travaux de dépollution s'accélérent mais surtout pour que les autorités mettent le plus rapidement possible fin aux causes de la pollution, au risque que les effets du dragage demeurent vains. Mohamed nous emmène aux embouchures de deux canaux censés évacuer les eaux de pluies vers la mer.



A l'embouchure d'un des canaux de Sayada, en 2017

« Aujourd'hui, la mer est légèrement agitée mais tu peux voir quand même les algues vertes et le dégradé de couleurs visible dans l'eau et dans le fond de la mer. Selon les jours, la mer ici peut devenir soudainement rose, orange, jaune ! » témoigne-t-il.

Il m'explique que ce sont les eaux usées des usines de textiles qui se sont raccordées illégalement aux canaux. Mounir me montre également des photos d'autres canaux environnants où s'écoulent des eaux d'une couleur bleue artificielle, caractéristiques des eaux de lavage des jeans.

Entre Ksibet et Lamta, au niveau de la station d'épuration « oued essouk », la situation n'est guère meilleure. La pollution est pestilentielle et a ravagé les parcelles de terre entre la station et la mer.



Derrière la station d'épuration, à une cinquantaine de mètres avant la mer en mars 2017.

Les projets confiés à l'Office National d'Assainissement (ONAS), évalués à 40 millions de dinars, prennent plus de temps. Mounir suit de près également les appels d'offre et les délais des nouvelles infrastructures d'assainissement : « Avant de transformer les stations d'épuration actuelles en station de pompage⁸, il faut réaliser les canaux de transfert et les deux nouvelles stations d'épuration dédiées aux eaux usées des ménages. On attend aussi impatiemment la fin des travaux de construction de la station d'épuration des eaux industrielles dans le pôle technologique prévue en juillet 2019, qui sera une première en Tunisie ! ». Les eaux traitées des ménages se destineront ainsi à l'irrigation, celles des industriels seront à nouveau utilisées à des fins industrielles.

Il en fallu du temps. Tout d'abord, il y a eu les habitants et la municipalité de Khniss qui se sont longtemps opposés au projet de transfert car ils contestaient la trajectoire des canaux sous leur ville. «A certains moments, cela a eu pour effet de diviser un peu le mouvement » regrette Mounir. Une solution a finalement été trouvée et l'appel d'offre du marché de transfert des eaux de la station problématique Oued Essouk sera lancé en octobre 2017, normalement. Mounir m'explique que les

travaux dureront en principe dix-huit mois avant que les eaux soient réellement transférées à la station Sahline, et ce en attendant que la nouvelle station de Sayada soit fonctionnelle début 2020 normalement. La station de Frina enfin, est prévue d'être délocalisée dans 5 ans vers le pôle technologique.

Si l'audit citoyen est devenu une option que se réserve les militants en temps voulu, les mobilisations dans la rue rappellent régulièrement aux autorités que leurs inquiétudes et leurs revendications ne faiblissent pas. Le 3 août dernier, la ville de Sayada manifestait, désespérée « de n'avoir vu rien de concret pour l'instant »⁹. Un peu plus tôt, en juin 2017, les pêcheurs et les habitants de Ksibet exprimaient à nouveau leur colère après qu'une nouvelle « marée » vienne recracher de très nombreux poissons de la Baie. Les eaux mortelles n'ont pas fini encore de couler, mais en tout cas il semble que ce n'est plus qu'une question de temps.

Les enseignements d'une lutte environnementale pour « un nouveau modèle de développement »



Journée de manifestation à Ksibet El Mediouni en Juin 2017

Lorsqu'en septembre 2017, on essaie de faire le bilan, pour Mounir, « l'un des plus beaux acquis de cette lutte est la solidarité entre les différentes

villes de la Baie, et la coordination entre les diverses organisations de la société civile ». Pour Mohamed de Sayada également, « si la lutte doit beaucoup à la ville de Ksibet el mediouni qui a toujours cultivé une tradition contestataire, pas de doute la mobilisation commune des villes a permis de faire davantage pression, et surtout promouvoir des solutions plus globales ».

En effet, beaucoup de militants constatent que les rapports de force ont fini par basculer en faveur du mouvement. Mounir explique que, « la lutte qui ciblait initialement les pollueurs, à savoir l'ONAS et les industriels, a fini en quelque sorte par rallier les autorités engagées à dépolluer et à mettre en œuvre les solutions. Finalement les industriels se retrouvent aujourd'hui bien isolés ». Sur ce dernier point, la station d'épuration prochainement réservée aux eaux industrielles rassure Mounir : « elle va nous permettre enfin d'obliger les usines récalcitrantes ». Il suggère même que ces sociétés, « plutôt que de payer des amendes chaque année pour leurs déversements illégaux, participent à cette solution en la finançant ».

Enfin, si l'avenir se fait tant attendre, c'est qu'il représente un changement allant au-delà des effets immédiats que promettent les nouvelles infrastructures d'assainissement. Pour Mounir, il s'agissait ainsi non seulement de lutter contre la pollution, « mais surtout contre un modèle de développement ». Géographe, Mounir a mené des luttes avec les habitants et notamment la section locale du FTDES pour combattre différents aspects des injustices socio-économiques et environnementaux du territoire.

La section s'est notamment engagé à combattre tout en même temps la pollution des industries textiles, et les violations des droits de leurs ouvrières¹⁰.

« Concernant le secteur du textile, il y a plusieurs catégories de victime. Les habitants et les ouvrières, mais également les patrons soumis à la pression du marché international, et de manière générale la Tunisie aussi, en tant que pays en développement.

C'est d'abord à l'Etat d'intervenir pour protéger les droits de chacun, et notamment nos droits à l'eau. A titre d'exemple, 36 millions de jeans sont produit par an en Tunisie où le délavage est bon marché. Seulement le prix du lavage d'un jean ne prend pas en compte le coût de l'eau dont la quantité nécessaire s'élève à 50 litres par pantalon » précise Mounir.

Dans ce sens, la lutte contre les pollutions de la Baie a œuvré pour proposer

des solutions qui s'inscrivent dans un contexte national. L'alternative avancée serait en quelque sorte le projet-pilote d'un plan d'action dont la portée dépasse la région. « Toute la Tunisie a besoin d'eau, et on sait que la situation va s'aggraver sous les effets du changement climatique. Il n'est donc pas seulement question des infrastructures de l'ONAS dans le gouvernorat de Monastir, mais d'un changement espéré de ses politiques au niveau national. Il est fondamental de promouvoir une valorisation appropriée et systématique des eaux». De même que pour les pollutions industrielles, selon Mounir « un circuit fermé favorisant leur valorisation, doit permettre de repenser la notion et l'application du principe de « pollueur payeur », et en parallèle faire opérer un changement profond dans le fonctionnement des zones industrielles en Tunisie ». Enfin, le projet Al Kahina démontre que la fin de la pollution permet la sauvegarde et la création d'emplois, notamment dans « la protection de l'environnement », « dans l'agriculture » et « dans le tourisme » par exemple¹¹.

Des ports de pêche aux terres agricoles, des maisons aux usines du textile, de Khniss à Teboulba, du gouvernorat au pays, une trajectoire de lutte commune pourrait ainsi reposer sur une alliance entre « l'environnement » et « le développement ». En effet, les pollutions ont été tout d'abord combattues en tant que « symptômes » d'un modèle économique impitoyable pour les écosystèmes et les hommes. Enfin, les solutions défendues qui s'opéreront prochainement pour protéger l'environnement, se sont révélées des opportunités de combattre des injustices sociales et économiques, ici dans la région de Monastir, mais pourraient être susceptibles aussi de faire bouger les lignes du modèle de développement en Tunisie.

Notes

1 Par rapport aux moyennes nationales, voir les indicateurs de développement régional dans le document produit par le ministère du développement régional et de la planification pour le gouvernorat de Monastir en 2012 : <http://www.mpci.gov.tn/tn/Gov/indica/monastir.pdf>.

2 Il est possible de lire certains témoignages dans l'article de N. Akari « Pollution : Baie de Monastir à Ksibet El Mediouni, un « triangle de la mort », septembre 2013, Nawaat.

3 Aux moments des Forums sociaux mondiaux, et pendant les Conférences des Parties (COP 21 et 22) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

4 Disponible ici : https://www.youtube.com/watch?v=I_HwVJ0oArA.

5 « Le désastre écologique de la Baie de Monastir » réalisée de 2009 à 2011 et publiée en 2013 par le Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux : <https://ftdes.net/le-desastre-ecologique-de-la-baie-de-monastir/>.

6 D. Robert, « Une expérience d'expertise citoyenne en Tunisie – l'étude de la pollution de la baie de Monastir », 2015, AITEC : http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/note_expertise_citoyenne_tunisie_baie_de_monastir.pdf

7 « Al Kahina pour venir à bout de la pollution marine du golfe de Monastir et au niveau national : <https://ftdes.net/projet-alkahina/>.

8 Une station de pompage est seulement chargée de canaliser et transférer les eaux vers d'autres stations d'épuration.

9 T. Ben Naser « Catastrophe écologique à Sayada : la société civile se mobilise », septembre 2017, Nawaat.

10 Lire « Violations des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses dans le secteur du textile : Etude de cas la région de Monastir » par Mounir Hassine.

11 « Al Kahina pour venir à bout de la pollution marine du golfe de Monastir et au niveau national.

CONCLUSION



Les mouvements pour « les droits environnementaux » sont caractérisés par leur diversité (causes, stratégie et modes d'action etc.) mais ils peuvent se distinguer d'autres mouvements sociaux dont les revendications en matière de « droits économiques et sociaux » ne dépendent pas, du moins directement, de la gestion des ressources naturelles des territoires. Néanmoins, ils ne bénéficient ni de la même ampleur ni de la même audience que les mobilisations relatives à l'emploi, aux conditions de travail, aux services de santé et d'éducation, etc. Beaucoup de ces mouvements dits « environnementaux » restent spontanés, ou bien s'essouffent et finalement disparaissent sans qu'une solution (durable) n'ait répondu à leur(s) demande(s).

Les mouvements pour l'eau donnent un certain aperçu des enjeux stratégiques et organisationnels des mobilisations autour d'une ressource naturelle essentielle : bien que les coupures et pollutions de l'eau soient longues, récurrentes et répandues sur tout le territoire tunisien, l'action collective demeure localisée, peu organisée et épisodique. La grève générale qui était prévue le jeudi 16 mars 2017 par la ville minière de Redeyef¹ pour revendiquer l'eau, aurait été assurément une première en Tunisie si elle n'avait pas été annulée au dernier moment suite à un -énième- accord conclu entre la SONEDE (services de distribution de

l'eau) et la Compagnie de Phosphate de Gafsa, la veille...

La question peut se poser de manière générale : quels facteurs favorisent le passage d'une dynamique de réaction à un mouvement qui s'organise et se projette dans le temps ? Qu'est-ce qui permet à un collectif, au-delà de la contestation d'un état de fait, d'engager une lutte politique ? Certains identifient des facteurs qui entravent ces trajectoires, tels que la faiblesse des connaissances sur les enjeux environnementaux vécus, le manque de capacités en matière de communication, de plaidoyer ou de négociations. L'isolement, et par là le manque de soutien à leurs causes légitimes, peut être aussi décourageant, surtout quand l'action ne donne suite à aucune attention médiatique et politique. Une solidarité et une coordination entre mouvements pourraient non seulement répondre à ces enjeux, mais également permettre de massifier une force de pression sur des causes communes à l'échelle nationale.

La journée de travail entre mouvements relatifs à l'environnement organisé par le FTDES le 12 mars 2017 à Gabès, a en cela offert un premier cadre d'échange d'expériences en matière d'action collective, mais a aussi permis de dégager certaines perspectives de travaux communs entre mouvements (défense du principe du pollueur-payeur, rassemblement le 5 juin, etc.).



Lors du Congrès National des mouvements sociaux le 24, 25, 26 mars, les ateliers de ces mêmes mouvements ont conduit à la formation d'une coordination et à l'adoption d'une déclaration des mouvements socio-environnementaux².

Il y a enfin les effets d'une « concurrence » avec d'autres mouvements locaux, bien que nous ayons pu voir à quel point ils pourraient converger sur des revendications liées à l'emploi et la santé, et au développement de manière générale. Car c'est bien de cela dont il s'agit : un modèle de développement responsable d'une crise double, sociale et environnementale.

Le secteur du phosphate illustre cette poursuite effrénée de la croissance et des exportations au détriment du développement local et de l'intégration nationale. Alors que la Tunisie se range à la 5^{ème} place mondiale des Etats producteurs du phosphate en 2010, ses territoires d'extraction sont les plus pauvres de la Tunisie. Sur les territoires de la transformation en engrais et en acide phosphorique, cette industrie chimique a condamné les alternatives économiques, notamment de subsistance (pêche et agriculture), en raison de la pollution et la disparition de ressources naturelles. Et ce, en parallèle des désastres sanitaires qui affectent les populations de tous ces territoires...

L'argument économique est ainsi constamment érigé en priorité et en réponse à la crise de l'emploi, quitte à semer des conflits sociaux (travailleurs et habitants) et à contrevenir à la Constitution (l'article 45 consacre notamment le droit à un environnement sain), aux lois, et notamment aux conventions internationales. Cette forme d'exercice du pouvoir est probablement à replacer aussi dans le contexte postrévolutionnaire tunisien et de son héritage : certaines problématiques latentes comme la centralisation du pouvoir, la corruption, l'absence de transparence, la criminalisation de la contestation sociale sont autant de facteurs contraignant la revendication et l'accès aux droits environnementaux. Dans ce sens, le processus de décentralisation annoncé en 2014, sans cesse retardé, pourrait bien bouleverser certains rapports de force. En effet, l'environnement figurera prochainement au cœur des compétences des collectivités locales dans la mesure où l'aménagement et les services de base (eau et déchets notamment) devraient leur être délégués. La

perspective des élections locales pourrait d'ailleurs préciser ou recomposer la position des partis politiques vis-à-vis des mouvements.

A une autre échelle, les crises écologiques et les mouvements qui luttent en Tunisie entrent en résonance à un niveau africain, et notamment maghrébin. La crise hydrique s'aggrave de manière très préoccupante sur l'ensemble du continent, victime en première ligne des changements climatiques et de leurs effets, et des impacts des activités extractives. Le combat mené par les habitants de la ville d'Ain Salah en Algérie contre l'extraction du gaz de schiste pourrait ainsi en annoncer bien d'autres, notamment en Tunisie où le gouvernement a jusqu'ici montré tous les signes de son intérêt pour leur exploitation (des fracturations hydrauliques auraient déjà été réalisées, des études d'impact sont en cours et l'idée d'un projet pilote fait son chemin). Enfin, on retrouve actuellement des mouvements à travers le Maghreb qui se font particulièrement écho : à Gabès en Tunisie et à Safi au Maroc les mobilisations contre les pollutions de l'industrie chimique liée au phosphate. Ces productions nationales (d'acide et d'engrais) se poursuivent d'ailleurs sous le joug d'une concurrence redoutable sur les marchés internationaux qui engendre une pression sur les prix, et qui explique en cela les répercussions néfastes sur la gestion des ressources et sur les travailleurs.

Quand il ne s'agit pas de multinationales qui sur place s'accaparent, polluent et épuisent les ressources (bien souvent en toute impunité)³, les importateurs étrangers, notamment européens, sont souvent les grands « absents » de l'équation environnementale en Tunisie comme dans d'autres pays où s'est progressivement « délocalisé » les risques environnementaux. En France par exemple, si beaucoup s'alarment des impacts environnementaux liés à la surconsommation des engrais phosphatés par les systèmes agricoles intensifs, les enjeux écologiques de l'ensemble de la filière du phosphate jusqu'en Tunisie par exemple sont peu problématisés⁴. Les mouvements pourraient ainsi œuvrer davantage à solidariser les populations victimes entre les lieux de production et de consommation afin de combattre de manière systémique les causes des injustices environnementales.

En Méditerranée en particulier, espace caractérisé par un rapport dit « Nord-Sud » et par des relations économiques importantes, une lutte

écologique commune s'impose et ce bien au-delà de la sauvegarde de l'état environnemental de la mer que nous partageons.



L'assemblée méditerranéenne dans l'espace autogéré lors de la COP22 à Marrakech, visait à travers différents ateliers thématiques à problématiser les crises écologiques locales et nationales à une échelle méditerranéenne, et penser des actions communes. Elle a notamment abouti à une déclaration finale³.

Pour reprendre l'exemple de la filière du phosphate ou des potentielles exploitations du gaz de schiste, il est fondamental de mettre en perspective les modèles et niveaux de consommation européens avec l'impact que génère les modèles de production correspondant sur la disponibilité des ressources au Maghreb (notamment très vulnérables au stress hydrique). Sous le prisme de ces logiques historiques et de ces préjugés toujours déséquilibrés en termes de pollution et d'épuisement des ressources, il convient ainsi de continuer à défendre l'existence « d'une dette écologique », dans la mesure où elle est productrice d'inégalités et elle réduit les opportunités d'alternatives au Sud.

Mais il s'agit aussi d'anticiper certaines menaces relatives aux droits environnementaux que l'avenir des relations euro-méditerranéens pourrait induire. En effet, à l'heure où se négocie un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) entre l'Union Européenne et la Tunisie, la libéralisation des marchés notamment publics, et le renforcement de la protection des investissements étrangers posent des questions cruciales de souveraineté et d'accessibilité aux ressources naturelles en Tunisie : à

titre d'exemple, l'adoption de législations environnementales pourrait être fortement contrainte par les intérêts des investisseurs, et les services de base (comme la distribution de l'eau par exemple) risquent de s'avérer moins accessibles sous le coup de leur marchandisation et des logiques de rentabilité⁶. Enfin, c'est aussi dans cette perspective que le combat commun pour une justice climatique s'inscrit à une échelle internationale, les inégalités sociales et environnementales au Sud ayant vocation à s'exacerber davantage sous les effets des changements climatiques et de leurs impacts, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre au Nord sont largement responsables.

Sur la base de cette étude (non exhaustive) et des questions que soulèvent l'expérience des mouvements en Tunisie, une phrase d'André Gorz pourrait devenir l'un des slogans, ou idéaux possibles, d'une justice écologique commune et articulée d'une échelle à l'autre :

« **Seul mérite d'être produit ce qui ne privilégie ni n'abaisse personne** »



Notes

1 D. Robert, « Reportage à Redeyef : Derrière les coupures d'eau, les horizons bouchés du phosphate », mars 2017, Nawaat.

2 Voir la déclaration des mouvements socio-environnementaux du 27 mars 2017.

3 Lire à ce propos, « Les multinationales françaises dans la région du Maghreb-Mashreq : au paradis de la libéralisation du commerce et des investissements », Automne 2014, de l'Association Internationale des techniciens, experts, chercheurs (AITEC) : http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/rapport_aitec_bd.pdf.

4 Lire à ce propos, le reportage « La malédiction des phosphates : les dessous de l'agriculture chimique » de Sophie Chapelle, Simoin Guoin et Nathalie Crubézy, Juillet 2015, Bastamag.

5 <http://www.coalitionclimat22.org/fr/2017/01/10/declaration-de-lassemblee-mediterraneenne/>.

6 A titre d'exemple, suite aux privatisations des services de base au Maroc, des mouvements ont protesté contre la hausse continue des prix de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité pratiqués par la multinationale Veolia (France) et sa filiale Amendis : <http://multinationales.org/Revolte-des-bougies-manifestations-massives-contre-Veolia-a-Tanger-et-dans-le>.

Cette analyse vise dans un premier temps à mettre en perspective des mouvements nombreux et divers en Tunisie, existant ou ayant émergé en 2016 et 2017, afin d'identifier les principales problématiques mises en lumière par ces luttes. Dans un deuxième temps, ce panorama sera complété par sept articles ayant vocation à documenter les injustices environnementales telles qu'elles sont vécues et combattues dans différentes régions. A travers les témoignages d'activistes et des visites de terrain, ces articles visent à décrire la diversité des formes d'engagement et de résistance face aux différents risques et désastres qui peuvent exister dans les gouvernorats de Kasserine, Sfax, Sousse, Gabès, Gafsa et Monastir. En conclusion, la portée de ces mouvements vis-à-vis du contexte national, régional et international, sera analysée tant sur le plan des politiques que des mobilisations.